La réglementation internationale d'un marché de matière première

L'exemple du cartel international de l'étain

THÈSE

présentée à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et commerciales

par

MIECZYSŁAW EPSTEIN

LICENCIÉ EN DROIT

Acceptée par la Faculté de droit le 21 juillet 1942, sur la proposition de M. le professeur Schwarzfischer (premier rapporteur) et de M. le professeur Bongras (second rapporteur)

IMPRIMERIE ST-PAUL / FRIBOURG
1943

La réglementation internationale d'un marché de matière première

L'exemple du cartel international de l'étain

THÈSE

présentée à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et commerciales

par

MIECZYSŁAW EPSTEIN

LICENCIÉ EN DROIT

Acceptée par la Faculté de droit le 21 juillet 1942, sur la proposition de M. le professeur Schwarzfischer (premier rapporteur) et de M. le professeur Bongras (second rapporteur)

IMPRIMERIE ST-PAUL / FRIBOURG
1943

Cette thèse a été élaborée

à l'Institut des sciences économiques et sociales

de l'Université de Fribourg. Tout le long de ce travail nous avons bénéficié des précieux conseils

de M. J. Schwarzfischer, professeur de Betriebswirtschaft,

et de M. E. Bongras, professeur d'économie politique et directeur de l'Institut.

M. le professeur Schwarzfischer a eu, en outre, l'obligeance de mettre à notre disposition sa bibliothèque privée et les archives de journaux collectionnés par ses soins au Betriebswirtschaftliches Seminar.

Nous leur exprimons notre profonde reconnaissance pour cette aide inappréciable.

Cette thèse a pu paraître grâce au bienveillant appui

du Fonds européen de secours aux étudiants ;
de l'Association des polonais « Polonia » à Genève ;
de Monsieur P. Dreyfus-de Gunzburg à Bâle.

Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre sincère gratitude.

Nous tenons en outre à remercier

le Commissariat fédéral a l'internement et a l'hospitalisation,

dont l'action généreuse nous a donné les conditions permettant la préparation et la publication de cette thèse.

INTRODUCTION

§ 1. But et plan de l'étude

La formation des ententes industrielles internationales, réunissant les producteurs de matières premières et d'autres produits de base, compte parmi les phénomènes les plus caractéristiques dans le développement de l'organisation économique depuis 1926. L'apparition d'un grand nombre de ces ententes a soulevé souvent de vives discussions chez les économistes et les hommes politiques. L'attitude à l'égard de ces ententes a été très diverse : tandis que leurs adversaires déclarés n'y voyaient qu'un facteur malsain, susceptible de contrecarrer d'une façon dangereuse le jeu des lois économiques et de prolonger par là les crises et les difficultés, leurs partisans les plus fervents allaient jusqu'à y reconnaître un élément de base pour une organisation nouvelle et rationnelle de l'économie mondiale ; entre ces deux opinions extrêmes trouvaient place des critiques et des éloges moins absolus.

Toutes ces ententes poursuivaient plus ou moins les mêmes buts : adapter la production à la consommation, faire résorber les stocks démesurés, atténuer de brusques fluctuations de prix. Néanmoins, dans leur structure et dans leurs méthodes d'agir, elles ne se ressemblaient pas, les conditions particulières de chaque marché exerçant une influence notable sur l'organisation et l'activité de chacune d'elles.

Pour la plupart, ces ententes ont été de courte durée et ont succombé sous l'influence conjuguée de la crise, des erreurs de politique et des divergences intérieures. Les exceptions furent assez rares. L'une d'entre elles nous paraît particulièrement digne d'attention, à cause de sa structure, de sa force économique et des résultats obtenus. C'est le cartel international de l'étain, considéré généralement comme « l'essai de réglementation le plus décisif qui ait jamais été entrepris dans l'histoire des marchés [1] ».

[1] N. Z. Z. 2.V.1939. Cf. également Rowe, *Some General Economic Aspects*, dans le volume *International Control of Non-ferrous Metals*, New-York 1937, p. 69, où il parle du cartel de l'étain comme d'un « outstanding example of apparently successful cartel control ».

Le cartel de l'étain, créé en 1931, non seulement survécut à la crise, au redressement et à la période fiévreuse du réarmement, mais parvint à maintenir son activité même après le déclenchement des hostilités en Europe, sachant l'adapter d'une manière souple à la changeante situation économique et politique.

Or, il nous semble que, si l'on veut juger du rôle et des possibilités d'une entente internationale, ce n'est pas, naturellement, dans les tentatives qui ont échoué, mais dans les expériences qui ont plus ou moins réussi qu'il faut chercher des indications concluantes. Car il est toujours prématuré de disqualifier une idée à cause des erreurs d'exécution commises dans sa réalisation, tandis que, là où l'exécution s'est montrée plus ou moins digne d'éloges, il est plus facile de voir clairement les grandeurs et les misères de l'idée elle-même. Voilà pourquoi nous nous proposons d'étudier de plus près l'organisation et l'activité du cartel international de l'étain, tout en recherchant dans son histoire, dans ses succès et dans ses échecs des enseignements d'ordre plus général.

Pour atteindre ce but, il nous semble indiqué de diviser notre travail en trois parties : la première sera consacrée à la structure du marché de l'étain, à ses traits caractéristiques et à ses particularités ; la seconde s'occupera de l'organisation du cartel, de son développement, des problèmes qu'il a eu à résoudre et de son influence sur le marché, au cours des dix ans de son existence ; dans la troisième, nous tâcherons enfin d'apprécier l'activité du cartel et d'en dégager nos conclusions.

§ 2. Statistiques, documentation

Les données statistiques concernant le marché de l'étain sont relativement abondantes ; celles de la production sont particulièrement nombreuses et quant à la consommation et aux stocks, les travaux de l'International Tin Research & Development Council — institut créé par le cartel déjà à la fin de 1931 [2] — ont amélioré sensiblement la connaissance du marché. Cependant, entre les chiffres provenant de différentes sources, il existe des divergences. Il est donc nécessaire d'en choisir une série bien déterminée pour s'en servir généralement. Nous avons cru utile de choisir ainsi une source qui contiendrait en même temps aussi bien la statistique de la production que celle de la consommation ; en effet, la relation entre ces deux facteurs est d'une telle importance qu'il faut éviter tout ce qui risquerait d'en fausser le tableau, ce qui pourrait arriver si l'on puisait ces données à deux sources différentes. Ceci nous a amené à exclure la plupart des sources dont nous disposions sauf deux : les données officielles de l'International Tin Research & Development Council et les données

[2] Cf. § 21.

publiées annuellement par la grande société allemande Metallgesellschaft. Nous nous sommes finalement arrêté à ces dernières pour plusieurs raisons et notamment pour avoir rencontré dans une vieille polémique dirigée contre le cartel le reproche que, dans ses statistiques, il sous-estimait la consommation réelle pour mieux justifier sa politique d'excessives restrictions. Aussi, toutes les données statistiques concernant la production et la consommation de l'étain, pour la période 1929-1937 incluse, sont-elles, sauf indication contraire, tirées des « Statistische Zusammenstellungen » de la Metallgesellschaft [3]. Pour les années 1938-1940, nous les avons complétées par des données de L'Annuaire Statistique de la Société des Nations et du Statistical Bulletin de l'International Tin Research & Development Council.

Quant à la statistique des stocks, parmi les trois sources qui pouvaient entrer en ligne de compte : l'I. T. R. D. C. et les maisons londoniennes Strauss & Cº et Gartsen, nous avons choisi la première, car les deux autres, destinées à renseigner les gens de la bourse et publiées en hâte au début de chaque mois, nous semblent un peu moins sûres que les données semi-officielles du cartel.

Les cours sont ceux qui furent cotés officiellement à la bourse de Londres (jusqu'en 1937, également d'après les Statistische Zusammenstellungen de la Metallgesellschaft).

En ce qui concerne la documentation, le fait d'écrire cette étude pendant la guerre nous a valu des difficultés supplémentaires, inexistantes en temps normaux. Cependant, pour les livres, les obstacles ont pu être en grande partie surmontés. Par contre, nous n'avons pu nous procurer plusieurs périodiques, anglais surtout. Voilà pourquoi nous avons dû avoir recours, trop souvent à notre gré, aux grands quotidiens suisses et allemands — surtout à la Neue Zürcher Zeitung et à la Frankfurter Zeitung — au lieu de nous baser sur les textes originaux. Toutefois, vu la valeur reconnue du service économique de ces journaux, nous espérons que notre étude n'en souffrira pas.

Liste des abréviations

A. St.	=	Annuaire Statistique de la Société des Nations.
D. B. Z.	=	Deutsche Bergwerk-Zeitung.
D. V.	=	Der Deutsche Volkswirt.
F. Z.	=	Frankfurter Zeitung.
I. T. C.	=	International Tin Committee.
I. T. R. D. C.	=	Intern. Tin Research & Development Council.
K. R.	=	Kartellrundschau.
N. Z. Z.	=	Neue Zürcher Zeitung.
S. d. N.	=	Société des Nations.
St. Z.	=	Statistische Zusammenstellungen der Metallgesellschaft.
t. l.	=	tonne longue (2240 livres = environ 1016 kg.).
t. m.	=	tonne métrique
T. P. A.	=	Tin Producers Association.

[3] Metallgesellschaft. Aktiengesellschaft. *Statistische Zusammenstellungen über Aluminium, Blei, Kupfer, Zink, Zinn, Kadmium, Nickel, Quecksilber und Silber*, 39. Jahrgang. Frankfurt a. M. 1938.

PREMIÈRE PARTIE

La structure du marché

CHAPITRE PREMIER

§ 3. Aperçu général du marché

L'étain appartient au groupe des métaux non ferreux, dont les principaux, en dehors de lui, sont le cuivre, le plomb et le zinc. La production mondiale de l'étain n'est pas très considérable. Au cours des vingt ans qui se sont écoulés entre les deux guerres mondiales, elle variait de 100 à 200 mille tonnes (en chiffres ronds) par an, n'atteignant ainsi qu'environ 10 % de la production de chacun des trois autres métaux. Cependant, comme le prix de l'étain est assez élevé, ce métal se rangeait assez régulièrement, au point de vue de la valeur totale de la production, en seconde place, venant après le cuivre.

La production de l'étain date des temps préhistoriques. Il fut connu, travaillé et mélangé avec le cuivre à l'époque qui reçut de ce fait le nom d'âge du bronze et qui précéda celui du fer. Aussi bien les Livres Saints qu'Homère le mentionnent [1]. Remplacé en grande partie par le fer dans la fabrication des outils, il trouva dans des temps plus modernes d'autres emplois, avant tout, grâce à sa qualité de métal non oxydable. Au moyen âge et jusqu'au XVIII[e] siècle, la vaisselle d'étain fut la vaisselle ordinaire de la bourgeoisie et commença même à remplacer la vaisselle en argent sur les tables de la noblesse. En même temps, on faisait beaucoup d'objets d'art en étain. Le véritable essor de la production de l'étain commence, toutefois, avec le développement de l'industrie moderne, où il trouve divers emplois soit sous sa forme pure, soit sous la forme d'alliages avec d'autres métaux non ferreux et avant tout comme métal servant à étamer d'autres métaux oxydables. Le tableau suivant peut servir d'illustration à cet essor [2].

[1] Larousse du XX[e] siècle, article *Etain*, vol. III, p. 300

[2] Les chiffres pour 1800-1930 d'après WOLLNIK : *Zinn. Wandlungen in der Erzeugung und Verwendung nach dem Weltkrieg*. Leipzig 1936 ; pour 1931-1938 d'après A. St. (calculés en t. l. au lieu de t. m. sur la base 1 t. l. = 1016 kg.).

Tableau 1. Production mondiale de l'étain depuis 1800

Années	Moyenne annuelle en milliers de t. l.	Indice
1800–1850	12.5	100
1851–1900	43.9	351
1901–1910	101.9	802
1911–1920	125.9	1007
1921–1930	148.6	1188
1931–1938	143.1	1145

Au XIX^e siècle, la production du minerai d'étain se concentrait sur deux territoires : la Grande-Bretagne et l'Asie du Sud-Est (Etats Malais, Indes Néerlandaises, Siam, Chine du Sud). Les mines anglaises de Cornouailles fournissaient plus du tiers de la production mondiale jusque vers 1870, mais ensuite les mines riches s'épuisèrent et dès le début du XX^e siècle ce bassin perdit toute importance, comparativement aux autres producteurs. Par contre, outre l'Asie, apparurent deux nouveaux centres de production, à savoir l'Amérique du Sud (Bolivie) et l'Afrique centrale (Nigeria, Congo belge). Il existait donc avant la guerre actuelle sept grands producteurs : les Etats Malais, les Indes Néerlandaises, la Bolivie, le Nigeria, la Chine, le Siam et le Congo belge, ainsi que quelques petits producteurs avec l'Australie, la Grande-Bretagne et l'Indochine en tête. En 1929 — l'année qui servit ensuite de base de comparaison pour la réglementation du marché —, les sept grands producteurs fournirent plus de 93 % de la production totale.

Le marché de l'étain est par excellence mondial. Les pays producteurs du minerai, peu nombreux comme nous l'avons vu, ne jouent aucun rôle dans la consommation, et, à peu d'exceptions près, ne possèdent même pas de fonderies pour transformer le minerai en métal. Parmi les pays qui disposaient de fonderies, tous, sauf l'Allemagne, travaillaient pour l'exportation. Enfin, le plus grand consommateur du monde, les Etats-Unis, dépendait entièrement de l'étranger, manquant aussi bien de sources de minerai que de fonderies [3]. Par conséquent, l'étain était un objet important du commerce international. La distance dans l'espace ainsi que la distance commerciale entre les producteurs et les consommateurs était grande, ce qui augmentait l'importance du facteur temps et du facteur transport et, d'autre part, stimulait la formation d'un marché central.

[3] Les fonderies de l'étain existaient et travaillaient aux Etats-Unis depuis 1917 jusqu'en 1923 inclus. Ensuite leur activité fut interrompue (cf. ci-dessous § 5) et ce n'est qu'après le début des hostilités en Europe, en 1939, que l'on se mit à construire une grande fonderie à Texas City (Cf. § 35).

La place de Londres et sa bourse des métaux (London Metal Exchange) formaient le centre principal du marché de l'étain, où se réglait une grande partie des transactions relatives à ce métal et où se formait le prix décisif pour les autres transactions, même traitées en dehors de la bourse, par exemple directement entre les producteurs et les consommateurs.

Le marché de l'étain était soumis à une intervention constante de la part des gouvernements des pays producteurs. Comme dans tous ces pays — et en particulier en Bolivie, aux Etats Malais et au Nigeria — le bien-être de la population et les revenus du gouvernement dépendaient en large partie de la situation dans la production de l'étain [4], les gouvernements s'intéressaient vivement à tout ce qui la concernait. En particulier, défendant sur le plan international les intérêts de leurs nations respectives, ils représentaient en même temps, dans une certaine mesure, les intérêts de la production, car dans les pays producteurs de l'étain ces deux notions souvent s'identifiaient. Aussi lorsque, vers l'année 1929, l'équilibre du marché eut été sérieusement ébranlé et que les efforts de certains producteurs, pour s'entendre sur le plan international, eurent échoué, les gouvernements s'entendirent et formèrent en 1931 le cartel international. Cette entente fonctionna depuis ce temps sans interruption, dominant le marché et contrôlant environ 90 % de la production mondiale.

CHAPITRE II

Production

La production de l'étain comporte deux étapes différentes : l'extraction du minerai, y compris sa concentration préliminaire, et la fonte, c'est-à-dire sa transformation en métal. Jusque vers la moitié du XIX[e] siècle, le processus entier de la production était concentré en un même lieu, car partout où l'on extrayait le minerai, aussi bien en Cornouailles qu'en Extrême-Orient, on le fondait sur place. Comme, toutefois, les frais de transport du minerai ne forment qu'une fraction peu importante de sa valeur [1], il n'y avait pas

[4] Cf. § 18.

[1] Le prix de l'étain est en moyenne environ dix fois plus élevé que celui du zinc et du plomb et environ cinq fois plus élevé que celui du cuivre. Il en résulte que l'importance du frêt maritime dans le calcul des coûts est, pour l'étain, relativement beaucoup moindre que pour les autres métaux. D'après WAGENFUEHR (*England in intern. Kartellen*, K. R. 1940, p. 205), le frêt pour le trajet Etats Malais-Grande-Bretagne s'élevait, à la fin de 1931, à environ 2 livres sterling par tonne d'étain.

d'obstacle à la séparation de ces deux stades successifs. Et cette séparation eut réellement lieu, dès que différents facteurs d'ordre économique et politique eurent poussé à construire des fonderies loin des sources de minerai.

§ 4. Production du minerai

Le principal minerai d'étain servant de base à la production du métal est le bioxyde, appelé généralement cassitérite ($Sn\ O_2$). On le trouve soit dans les roches, soit mélangé à des alluvions. Dans son gîte primitif, dans les roches, le minerai est plus disséminé et se trouve généralement à une assez grande profondeur, tandis que, dans les alluvions, il est plus concentré et se trouve à la surface du terrain ou tout près de la surface. Par conséquent, l'extraction du minerai d'alluvions est plus facile et exige moins d'outillage. Il y a également une différence sensible quant à la pureté, à l'avantage du minerai d'alluvions, le minerai de roches étant le plus souvent mélangé avec les composés du plomb, du cuivre, de l'argent, etc. Et comme dans le cas de l'étain, contrairement à d'autres métaux, les impuretés doivent être scrupuleusement éliminées avant la fonte du minerai pour éviter la scorification, le minerai extrait des roches doit être généralement soumis à un traitement purifiant assez compliqué, mécanique et chimique, tandis que pour le minerai d'alluvions un simple lavage suffit [2].

Plus des deux tiers de la production mondiale, avant la guerre actuelle, provenaient des alluvions. C'est la forme dominante dans tout le centre asiatique de la production qui s'étend depuis la Birmanie et le Siam au nord, jusqu'aux îles Banka, Billiton et Singkep (centres de production aux Indes Néerlandaises) au sud — la Chine exceptée — ainsi qu'au Nigeria. Par contre, en Bolivie, en Cornouailles et, en grande partie, en Chine, le minerai est extrait des roches [3].

Les principaux pays producteurs se classaient par grandeur de production comme suit : les Etats Malais venaient en tête avec — quand le marché n'était pas encore réglementé — plus du tiers de la production mondiale, suivis par la Bolivie et les Indes Néerlandaises qui représentaient chacun en moyenne un cinquième de la production ; le Siam occupait la quatrième place, suivi par le Nigeria et la Chine. Le tableau ci-dessous donne les chiffres exacts pour quelques années caractéristiques [4].

[2] Cf. *Der Grosse Brockhaus*, 15e éd. 1935, vol. 20, p. 646, art. *Zinn*.

[3] Wollnik ; *Zinn*, p. 45.

[4] La dernière année normale avant l'autre guerre ; l'année record avant la crise ; l'année record après la crise (relâchement des restrictions par le cartel) ; la dernière année normale avant la guerre actuelle (restrictions sévères de la production, imposées aux membres du cartel).

Tableau 2. Production du minerai d'étain (contenu en métal) en 1913, 1929, 1937, et 1938 [5]

en milliers de t. m.

	1913	1929	1937	1938
Etats Malais . . .	52.3	70.5	78.8	43.9
Bolivie	26.7	47.1	25.5	25.9
Indes Néerlandaises.	21.0	36.3	37.3	27.7
Nigeria	2.9	10.9	10.9	9.1
Siam	6.7	10.1	16.5	14.9
Congo belge. . . .	0.1	1.0	9.4	9.1
Chine.	8.4	6.9	11.3	11.8
Europe	5.6	4.1	3.4	3.5
Autres pays. . . .	10.5	8.8	16.3	16.7
Total	134.2	195.7	209.4	162.6
en % de la production mondiale				
Etats Malais. . . .	38.9 %	36.0 %	37.6 %	27.0 %
Bolivie	19.9 %	24.1 %	12.2 %	15.9 %
Indes Néerlandaises.	15.6 %	18.5 %	17.8 %	17.0 %
Nigeria	2.2 %	5.6 %	5.2 %	5.6 %
Siam	5.0 %	5.2 %	7.9 %	9.2 %
Congo belge. . . .	0.0 %	0.5 %	4.6 %	7.3 %
Chine.	6.3 %	3.5 %	5.4 %	5.6 %
Europe	4.2 %	2.1 %	1.6 %	2.1 %
Autres pays. . . .	7.9 %	4.5 %	7.7 %	10.3 %
Total	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %

On remarque tout de suite le développement de la production africaine qui, insignifiante avant 1914, atteignit en 1938, pour les deux principaux producteurs, 11 % et, pour le continent entier, 13 % de la production mondiale. Il faut noter également un phénomène dû en grande partie à la cartellisation, à savoir la diminution du rôle des trois grands producteurs au profit avant tout du Congo belge, qui décupla sa production entre 1929 et 1937, du Siam et des petits producteurs compris dans la rubrique « autres pays ».

Au point de vue du contrôle politique de la production, la première place est occupée par l'Empire britannique. Les territoires de l'Empire, c'est-à-dire les Etats Malais, le Nigeria, la Birmanie, les différentes possessions africaines et la Grande-Bretagne elle-même fournirent en 1913 :

[5] Sources : 1913. — Umhau, *Summarized Datas of Tin Production*. Washington 1932, recalculés en tonnes métriques ; 1929-1937 St. Z. ; 1938 A. St.

57 800 tonnes, en 1929 : 90 300 tonnes, en 1937 : 101 700 et en 1938 : 64 600 tonnes, ce qui représentait respectivement 43.1 %, 46.1 %, 48.5 % et 39.7 % de la production mondiale. Le contrôle financier britannique était encore plus étendu, vu le rôle joué par les capitaux britanniques dans la production siamoise et chinoise.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la production du minerai se trouvait presque partout entre les mains des indigènes. Les entreprises étaient, pour la plupart, très petites ; elles n'employaient que quelques ouvriers, au maximum quelques dizaines. Les outils étaient extrêmement simples et les modes de production — surtout en Extrême-Orient — les mêmes que plusieurs siècles auparavant. Au XX^e siècle, une profonde transformation se fit dans les méthodes techniques, ainsi que dans l'organisation économique et financière de la production. Commencée déjà avant 1914, elle fut poussée assez loin au cours de la guerre 1914-1918 et devint particulièrement forte pendant la période des prix élevés de l'étain après 1924 [6]. Ses traits caractéristiques étaient : forts investissements de capitaux étrangers, pour la plupart européens, perfectionnement technique et concentration de la production. Finalement, à côté de petites entreprises, mal organisées et ne disposant que d'un capital minime, de grandes entreprises financièrement fortes et utilisant sur une grande échelle les dragues à haut rendement apparurent dans tous les centres asiatiques, africains et américains de la production, en dehors de la Chine.

Deux raisons principales déterminèrent ce développement. Tout d'abord la demande croissante de l'étain et ses prix élevés attiraient vers les mines d'étain les capitaux en quête d'un investissement particulièrement rémunérateur. D'autre part, l'épuisement des gisements riches, facilement accessibles et pouvant être travaillés de façon tout à fait primitive, obligea à passer à l'exploitation d'autres terrains, moins avantageux, exigeant des connaissances techniques plus approfondies et un équipement coûteux. Or, les propriétaires indigènes ne possédaient ni les connaissances ni les capitaux indispensables. Toutefois, de ces deux motifs, le premier — de nature spéculative — semble avoir été le plus puissant.

D'après le calcul du « Economist », en cinq ans, 1925-1929, les nouvelles émissions des entreprises de mines et de fonderies d'étain atteignirent sur le seul marché financier de Londres 6 043 298 livres sterling [7] et, d'après les estimations du Bureau des Mines des Etats-Unis, la seule holding Anglo-Oriental Mining Corp., dont il sera encore question plus bas, investit dans

[6] Wollnik, op. cit., p. 63.
[7] Extrait du tableau dans Wollnik, op. cit., p. 89.

les mines d'étain 7 270 000 livres sterling [8]. Ces chiffres donnent une idée générale des dimensions de cette « ruée vers l'étain ».

Bien que cette transformation ait été générale, le développement dans différents pays producteurs ne fut pas identique ni même analogue. Sans nous attarder trop à l'historique de ces changements et à leurs particularités, nous nous bornerons à tracer en lignes générales le tableau de la structure de la production dans chacun des principaux pays producteurs, une fois cette transformation achevée, c'est-à-dire à partir de 1929.

C'est aux Indes Néerlandaises que la concentration fut poussée le plus loin. Il y existait trois sociétés, Banka, Billiton et Singkep, dont chacune dirigeait la production dans l'île du même nom. La société Banka, de beaucoup la plus importante parce que responsable des 60 % environ de la production totale du pays, appartenait entièrement au gouvernement. La compagnie Billiton, qui représentait environ un tiers de la production totale du pays, était une entreprise mixte avec la participation majoritaire du gouvernement (62.5 % du capital social). Seule, l'entreprise Singkep, la plus petite des trois, appartenait entièrement au capital privé. Au cours de la période suivante, après 1931, cette concentration alla encore plus loin : en juillet 1933, la société Singkep fut englobée par le groupe Billiton. En 1937, le gouvernement élabora même le projet de fusionner les entreprises Banka et Billiton et de soumettre toute la production de l'étain des Indes Néerlandaises à la direction commerciale de Billiton. Ce projet se heurta, cependant, à une forte opposition et fut finalement abandonné [9]. La mécanisation atteignit un niveau élevé surtout dans l'île de Banka, mais au cours de la période fiévreuse 1925-1929, l'extension des mines existantes et l'ouverture de nouvelles exploitations ne furent exécutées qu'avec beaucoup de modération. Le grand effort de rationalisation fut entrepris aux Indes Néerlandaises plus tard, après 1931, en partie sous l'influence de facteurs monétaires [10], de sorte que la capacité de production au début de la guerre actuelle fut d'environ un tiers plus grande qu'en 1929.

Aux Etats Malais, le tableau était tout à fait différent. Le grand nombre d'entreprises — trait caractéristique de la production sur ce territoire — continuait à exister. D'après Hövig, on comptait, en 1929, uniquement aux Etats fédérés, 1269 entreprises, dont 705 employaient moins de 50 ouvriers [11]. Toutefois, ce morcellement n'était complet que dans une partie des entreprises chinoises. Les compagnies européennes — dont la part dans la pro-

[8] May, *International Tin Cartel*, dans le volume *International Control in Non-Ferrous Metals*. New-York 1937, p. 313.

[9] N. Z. Z. 19.I.1937 ; F. Z. 29.V.1938, 13.VI.1938.

[10] Cf. § 7.

[11] Cité par Wollnik, op. cit., p. 87.

duction totale du pays passa d'un quart avant 1914 à 61 % en 1929 et 66 % en 1933 [12] — étaient unies par différents liens personnels et avant tout financiers. La concentration financière fut en premier lieu l'œuvre d'une super-holding anglaise Anglo-Oriental Mining Corp., fondée à Londres en 1928. Cette holding s'assura, déjà en 1929, le contrôle de 54.5 % de la production des mines européennes, en fusionnant avec les groupements financiers existants, en créant par l'entremise du London Malayan Tin Trust et de la London Tin Corp. de nouvelles sociétés, en participant à d'anciennes entreprises de production, etc. Toutefois, elle ne supprima pas l'indépendance commerciale des entreprises, mais se borna en général à leur assurer un développement technique ainsi qu'une ligne politique commune. Les entreprises restées en dehors de l'Anglo-Oriental — dont la plupart étaient anciennes et exploitaient des gisements plus riches — formèrent également quelques groupements, ainsi que les grandes entreprises chinoises. Cependant, de nombreuses petites entreprises gardèrent une indépendance presque totale. La mécanisation embrassa les 85 % à 90 % de la production, son essor étant, évidemment, plus grand dans les entreprises européennes que dans les entreprises chinoises. En particulier, la production au moyen de dragues, qui représentait en 1920 les 9.6 % de la production totale du pays, passa en 1929 à 38.9 % [13]. La période de rationalisation intense fut close en 1931. La mécanisation diminua sensiblement le nombre d'ouvriers. Tandis qu'en 1907 environ 230 000 ouvriers furent employés pour produire 48 400 tonnes d'étain, en 1931 57 000 ouvriers produisirent 53 500 tonnes [14]. Parmi ces 57 000 ouvriers, il y avait 85 % de Chinois, 8 % d'Hindous et 4 % de Malais ; les Européens ne représentaient que 7 pour mille [15].

L'autre territoire britannique, le Nigeria, présentait certaines ressemblances avec les Etats Malais. Le nombre d'entreprises y était assez grand (en 1929, 65 sociétés et 75 tout petits producteurs), mais la concentration financière était poussée assez loin, également sous l'influence de l'Anglo-Oriental. Cependant, les méthodes primitives de la production subsistèrent dans une mesure plus large qu'aux Etats Malais. En 1929, 34 % et en 1932 jusqu'aux 60 % des ouvriers — tous indigènes — lavaient le minerai selon une méthode ancienne extrêmement primitive [16]. Cela résultait du fait que le minerai au Nigeria est beaucoup plus disséminé, ce qui rend l'utilisation des machines non rentable et souvent même difficile. Par contre, la main-d'œuvre était très bon marché.

La Bolivie présentait une structure différente aussi bien des Indes

[12] May, op. cit., p. 314. [13] Ibid., p. 314.
[14] Seulement les Etats fédérés. D'après Wollnik, op. cit., p. 79.
[15] Ibid., p. 47. [16] Ibid., p. 75.

Néerlandaises que des territoires anglais. La concentration y était poussée plus loin que sur ces derniers, mais pas aussi loin qu'aux Indes Néerlandaises, et le capital y était entièrement privé. Contrairement aux autres pays, la concentration n'est pas venue de l'extérieur — grâce à l'activité de groupements financiers — mais elle fut le résultat des succès de quelques producteurs. Le plus connu d'entre eux, Simon Patino, fut propriétaire d'une petite mine qui s'avéra très riche en minerai. Il sut intéresser les capitaux étrangers — surtout ceux des Etats-Unis — à la production de l'étain en Bolivie et, avec leur aide, arriva lentement à devenir propriétaire [17] de mines qui représentent au total 50 % à 60 % de la capacité de production du pays. Six autres compagnies contrôlaient un quart de la capacité totale et le reste était réparti entre de petits producteurs, dont les mines s'étendaient jusqu'à une altitude de 5200 mètres. Et, tandis que Patino et les autres compagnies employaient les procédés modernes d'extraction et de purification du minerai, les petits producteurs continuaient à se servir de méthodes primitives, d'autant plus que, dans ce pays également, la main-d'œuvre était très bon marché.

Au Siam, le développement de la production ressemblait à celui des Etats Malais et les capitaux investis y étaient pour la plupart anglais. Par contre, en Chine, le type d'une entreprise travaillant d'une façon primitive dominait toujours, la seule grande compagnie ne participant à la production que pour les 10 % environ.

Il résulta d'une aussi profonde transformation et surtout des perfectionnements techniques que la production mondiale s'accrut rapidement, dépassant 190 000 tonnes en 1929, ce qui représentait un chiffre très élevé en comparaison avec la consommation moyenne de l'industrie.

Tableau 3. Production du minerai (contenu métallique) 1923-1929 [18]

en milliers de t. l.

Année	Production	Indice (1923=100)
1923	129.3	100
1924	140.2	108
1925	145.1	112
1926	143.6	111
1927	159.7	124
1928	177.6	138
1929	192.7	149

[17] Juridiquement, son entreprise, Patino Mines & Entreprises Ltd., est une société anonyme, enregistrée aux Etats-Unis, mais la majorité du capital social lui appartient. Cf. MARCUS, *Die grossen Eisen u. Metallkonzerne*. Leipzig 1929, p. 32.

[18] 1923-1927, d'après UMHAU, op. cit. ; 1928-1929 St. Z.

En six ans, la production mondiale augmenta donc de 50 % environ. Sur les territoires britanniques qui avaient particulièrement bénéficié de l'afflux des capitaux, ce phénomène fut encore plus rapide. Pour les Etats Malais, l'indice de la production calculé sur la même base 1923 = 100 s'élevait en 1929 à 176, et pour le Nigeria jusqu'à 181. Le développement de la production en Bolivie présentait à peu près le même rythme que dans le monde entier. Les Indes Néerlandaises, où on avait mené une politique plus prudente, donnaient seules l'exemple de la modération avec l'indice 119.

L'année 1929 marqua le point culminant de la production, mais la capacité continua à croître. Aux Etats Malais, une partie des investissements et des perfectionnements introduits dans la production commençaient seulement à porter leurs fruits, et leur influence sur le rendement joua encore au cours des deux années suivantes, sans se manifester, toutefois, par une nouvelle augmentation de la production. Ce n'est qu'en 1931 que la capacité de production atteignit son apogée dans ce pays. On en eut la preuve frappante au début de 1937, lorsque les Etats Malais réussirent à produire la même quantité de minerai que dans la même période de 1929, en utilisant seulement 72 % de leur capacité [19]. Il faut en conclure que la capacité de production du monde entier dépassa, en 1931, 200 000 tonnes. Au cours des années suivantes, elle continua à croître, car les pertes provoquées par la non-utilisation et d'autres raisons furent dépassées largement par la rationalisation aux Indes Néerlandaises et par l'accroissement de la capacité chez certains outsiders du cartel. Rowe eut donc raison en supposant, en 1936, que la capacité mondiale de production de l'étain s'approchait de 220 000 tonnes par an [20]. En 1937, un observateur londonien prétendait qu'elle avait dépassé 230 000 tonnes [21], et il semble ne s'être pas trompé. En effet, lorsqu'au cours de la guerre toutes les restrictions de la production furent pratiquement levées et qu'en 1940 tous les producteurs travaillèrent à plein rendement, ou à peu près, le chiffre de la production mondiale atteignit le niveau record de 238 000 t. l. [22].

§ 5. Production de fonderie

Les grandes fonderies de l'étain apparurent à la fin du XIX[e] siècle et au XX[e] siècle. Auparavant, le minerai était fondu dans des fourneaux très primitifs, directement sur les lieux de l'extraction. Toutefois, avec ce système

[19] N. Z. Z. 15.III.1937.

[20] Rowe, *Some General Economic Aspects*, dans le volume *International Control in the Non-Ferrous Metals*, op. cit., p. 70.

[21] N. Z. Z. 7.IX.1937.

[22] N. Z. Z. 22.I.1942, reproduction des données de l'I. T. R. D. C.

le degré de pureté du métal variait assez sensiblement d'un producteur à l'autre et, parfois, d'une livraison à l'autre chez le même producteur, tandis que du côté de la demande il y avait une tendance croissante à l'unification des qualités-types. Ces exigences des consommateurs, outre l'utilisation croissante de l'étain dans l'industrie, furent très probablement la cause directe de la construction des grandes fonderies.

Les fonderies sont, de même que les sources du minerai, localisées dans un nombre restreint de pays. Entre les deux guerres, la Malaisie britannique, la Grande-Bretagne et, à partir de 1934, les Pays-Bas étaient seuls grands producteurs dans ce domaine ; les Indes Néerlandaises, l'Allemagne et la Belgique (cette dernière également à partir de 1934), des producteurs moyens ; enfin une quantité peu importante de minerai était fondue au Congo belge. La Chine occupait une place à part, car la totalité ou presque de sa production continuait à être fondue dans les établissements primitifs du pays, dont quelques-uns se sont agrandis et modernisés à partir de 1931. Le tableau suivant donne une idée plus exacte de l'importance de cette branche de l'industrie dans différents pays et des changements advenus entre 1929 et 1937.

Tableau 4. Production de fonderie en 1929 et en 1937

	1929		1937	
	en milliers de t. m.	en % de la prod. mondiale	en milliers de t. m.	en % de la prod. mondiale
Malaisie britannique	107.2	54.9 %	96.9	47.2 %
Grande-Bretagne . .	58.0	29.7 %	34.0	16.6 %
Indes Néerlandaises.	13.8	7.1 %	14.4	7.0 %
Pays-Bas	0.7	0.4 %	27.0	13.1 %
Chine.	6.9	3.5 %	11.3	5.5 %
Allemagne.	4.0	2.0 %	7.0	3.4 %
Belgique.	0.8	0.4 %	6.0	2.9 %
Autres pays. . . .	4.0	2.0 %	8.8	4.3 %
Total	195.4	100.0 %	205.4	100.0 %

Comme on le voit, une partie des fonderies se trouvaient à côté des sources du minerai, d'autres, au contraire, en étaient très éloignées. Les premières étaient naturellement approvisionnées en minerai par les mines de leur pays ou des pays voisins : c'était le cas de la Malaisie pour le minerai des Etats Malais, du Siam et de la Birmanie, ainsi que le cas des Indes Néerlandaises et du Congo. Les autres recevaient le minerai de différentes sources très éloignées. Ainsi, le minerai bolivien et nigerien était fondu en Grande-Bretagne, tandis qu'une partie de la production des Indes Néerlandaises et du Congo belge l'était dans leurs métropoles respectives. Le tableau suivant montre les principaux chemins du minerai vers les différentes fonderies.

Tableau 5. Chemins du minerai à la fonderie

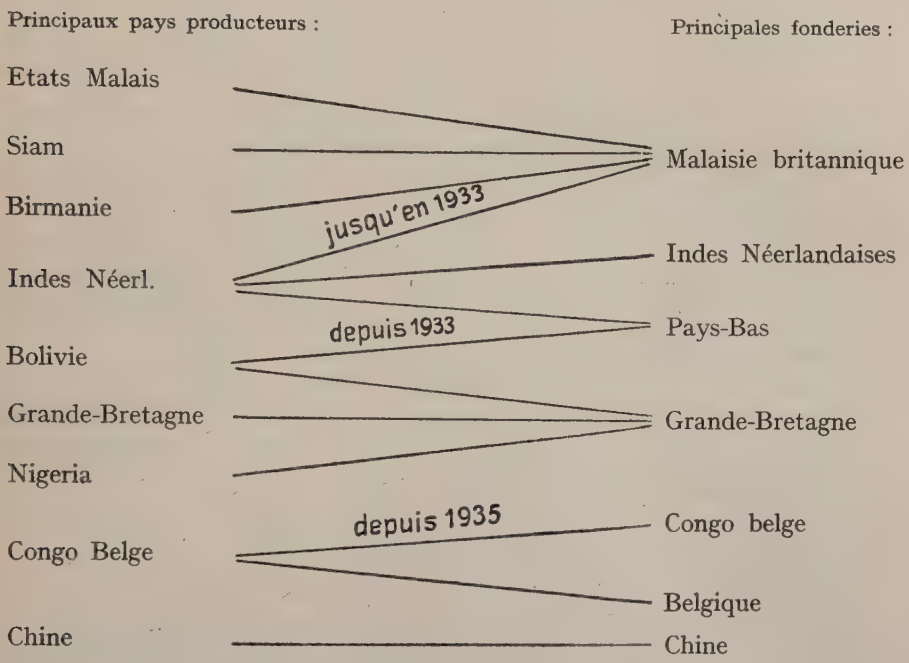

L'analyse du tableau ci-dessus doit nous amener à nous demander quelles raisons déterminèrent un développement aussi particulier : pourquoi les pays qui ne produisent que très peu de minerai, comme par exemple la Grande-Bretagne, en fondent tant, pourquoi certains grands producteurs comme la Bolivie ne possèdent pas de fonderies, enfin comment il s'est fait que le plus grand consommateur et le pays le plus industrialisé du monde, les Etats-Unis, ne figurent pas sur la liste des fondeurs ?

Le problème est assez complexe, car des facteurs de tout ordre semblent y intervenir : aussi bien purement économiques qu'historiques, techniques et — last but not least — politiques. Nous tâcherons de les esquisser dans leurs grandes lignes.

Le facteur historique joua en faveur de la Grande-Bretagne. La production du minerai en Cornouailles, très ancienne, comme nous le savons, exigeait toujours un traitement assez compliqué, car le minerai extrait des roches contenait beaucoup d'impuretés. Une industrie spécialisée s'y était donc créée depuis longtemps et fut la première à se moderniser. Le déclin de la production du minerai en Cornouailles la contraignit à chercher d'autres

sources d'approvisionnement. Outre son expérience et sa tradition, deux facteurs jouaient ici en sa faveur : premièrement, le charbon — que les fonderies emploient en grandes quantités pour réduire le bioxyde et dont le prix joue par conséquent un rôle important dans le calcul du prix de revient de la fonderie — était, en Grande-Bretagne, moins cher qu'ailleurs, ce qui permettait aux fonderies anglaises d'offrir des conditions de fonte avantageuses ; deuxièmement, le gouvernement britannique protégea son industrie, en établissant, en 1903, des droits de douane élevés pour l'exportation du minerai en dehors de l'Empire [23], ce qui élimina toute possibilité de concurrence des fonderies non anglaises sur le marché nigerien. Cette protection douanière assura également aux fonderies de la Malaisie britannique (il en existait deux grandes, dont une à Singapour et l'autre à Penang) le monopole de fonte du minerai des Etats Malais.

La Bolivie n'avait pas pu organiser sa propre industrie parce qu'elle manquait totalement de charbon. Le coût de la production des fonderies utilisant un charbon importé aurait été tellement élevé que ces entreprises n'auraient pu être viables qu'à condition d'être fortement protégées par le gouvernement qui, cependant, refusa de s'engager aussi loin sur la voie du nationalisme économique. La totalité du minerai bolivien était donc fondue à l'étranger. La Grande-Bretagne sut l'attirer tout d'abord par des prix avantageux et, par la suite, un facteur d'ordre technique contribua à l'y maintenir. En effet, pour pouvoir fondre facilement le minerai bolivien, il faut le mélanger avec un autre, plus pur, de préférence nigerien. Comme la Grande-Bretagne détenait le monopole du minerai nigerien, grâce au tarif protectionniste, dont il a été question plus haut, elle s'assura aussi, par ce fait, le minerai bolivien. Plus tard, un lien financier unit en outre la production bolivienne et les fonderies anglaises : le grand producteur bolivien Patino s'assura le contrôle de la fonderie Williams, Harvey & Co. à Bootle, dont la capacité était suffisante pour traiter tout le minerai produit par les entreprises Patino.

Le quasi-monopole anglais de la fonte du minerai bolivien fut interrompu au cours des années 1917-1923 au profit des Etats-Unis. Les difficultés de transport maritime avec la Grande-Bretagne dirigèrent le minerai bolivien vers la grande république nord-américaine, où se trouvaient deux fonderies nouvellement construites, une à Perth Amboy par le capital américain, l'autre à Jamaica Bay, par le capital anglais (la même maison Williams, Harvey & Co. dont il a été question plus haut). La production des Etats-Unis atteignit en 1920 le chiffre élevé de 15 760 tonnes longues [24].

[23] May, op. cit., p. 292.

[24] D'après *American Bureau of Metal Statistics*.

Cependant, après la guerre, les fonderies américaines ne purent pas soutenir la concurrence des fonderies anglaises, vu la différence défavorable du prix du charbon, la cherté de la main-d'œuvre et le manque de minerai nigerien. La production fut interrompue au début de 1924, et on ne la ressuscita qu'au cours de la guerre actuelle.

Depuis la victoire sur les fonderies américaines, la position de l'Empire britannique dans la production de l'étain métallique a été particulièrement forte. Comme nous l'avons vu d'après le tableau 4, en 1929, environ 85 % de la production mondiale sortit des fonderies anglaises et malaises.

Sans arriver à ébranler sérieusement cette position, les Hollandais réussirent, au cours des années suivantes, à l'affaiblir. En dehors des fonderies de l'île Banka, il existait à Arnhem, aux Pays-Bas, une petite fonderie. Au début de 1931, elle devint la propriété du groupe Billiton qui l'agrandit et la modernisa. Depuis ce moment, la partie de la production des Indes Néerlandaises qui était auparavant fondue en Malaisie prit, peu à peu, le chemin de la Hollande, jusqu'au moment où, en 1933, les envois du minerai des Indes Néerlandaises aux fonderies de Singapour et de Penang cessèrent tout à fait. Ensuite, la fonderie d'Arnhem sut même obtenir une partie du minerai bolivien, d'autant plus que le minerai de Banka est au moins égal en qualité à celui du Nigeria pour entrer en composition avec le bolivien ; comme nous l'avons vu, en 1937, environ 20 % de la production mondiale de l'étain sortit des fonderies hollandaises. Les Belges se mirent également à fondre le minerai du Congo chez eux, en Belgique et au Congo. Sans doute, la construction de fonderies dans ces deux pays doit-elle être attribuée aux tendances générales vers le nationalisme économique et l'autarcie. Pour les mêmes raisons, et surtout en vue de l'éventualité d'une guerre et d'un blocus, le gouvernement allemand soutenait les fonderies de son pays et les aidait à surmonter les difficultés d'approvisionnement en minerai.

La capacité des fonderies dépassait la production et même la capacité de production du minerai. Déjà en 1929, les fonderies n'utilisaient qu'environ 75 % de leur capacité et depuis ce temps, cette capacité a augmenté sensiblement [25]. En 1933, la holding Consolidated Tin Smelters Corp., qui réunissait trois grandes fonderies anglaises et une malaise, était capable de fondre toute la production mondiale du minerai [26] et elle devait la partager avec les petites fonderies anglaises, avec une seconde fonderie malaise, les fonderies de Banka, de la Chine et celles du continent européen. Seule une très forte concentration permit d'éviter une concurrence à outrance. Le plus important parmi les groupements horizontaux fut la Consolidated Tin Smel-

[25] Cf. N. Z. Z. 7.IX.1937. [26] Wollnik, op. cit., p. 107.

ters Corp. déjà mentionnée. Lorsque, à un moment donné, le développement de la fonderie d'Arnhem fit entrevoir la possibilité d'une lutte acharnée entre les entreprises anglaises et hollandaises, la Consolidated Tin Smelters sut l'éviter, en s'entendant avec les propriétaires d'Arnhem. En 1938, on procéda à l'échange de paquets d'actions entre les deux sociétés et on se promit mutuellement d'échanger les découvertes techniques [27].

Bien qu'il existe des liens entre certains grands producteurs du minerai et une partie des fonderies, ces dernières ont gardé leur indépendance, au moins juridique. C'est un trait assez caractéristique, car, dans d'autres métaux non ferreux, la fonderie ne forme souvent qu'une annexe ou bien simplement un service de l'entreprise produisant le minerai.

Les fonderies achètent le minerai qui avait été soumis à une concentration préliminaire au cours de son extraction et qui contient en moyenne un peu au-dessus de 70 % de métal. Elles le transforment en métal, dont le degré de pureté s'élève à plus de 99 %. Il existe plusieurs qualités-types : « Banka », « Straits », « Standard » (ou bien « English refined ») « Billiton », « Chinese », « English common », etc. « Banka » est le produit des fonderies des Indes Néerlandaises et contient 99.96 % de métal ; « Straits » provient des fonderies malaises et en contient 99.87 % ; « Standard » provient des grandes fonderies britanniques et « Billiton » de la fonderie d'Arnhem ; tous les deux ont un degré de pureté supérieur à 99.75 %. « English common » — qualité inférieure produite en Grande-Bretagne — et « Chinese » — produit des fonderies chinoises — sont un peu moins purs (au-dessous de 99.75 %, mais nettement au-dessus de 99 %) [28].

C'est la marque qui garantit la qualité et le degré de pureté. Par conséquent, le consommateur ne s'intéresse généralement pas à l'origine du minerai qui avait servi à produire le métal qu'il achète, mais uniquement à la marque du métal.

§ 6. Production provenant du vieux métal

On a découvert, avant 1914 déjà, une méthode chimique permettant de récupérer l'étain des objets étamés, avant tout des déchets de fer-blanc. Ensuite, on arriva également à récupérer ce métal de vieux alliages. Cependant, le métal ainsi obtenu — que nous appellerons l'étain secondaire [29] — a moins de valeur que le métal neuf. Tout d'abord, dans la plupart des cas, on l'obtient non sous une forme pure, mais sous la forme de composés chi-

[27] N. Z. Z. 25.VII.1938. [28] Wollnik, op. cit., p. 132 ; May, op. cit., p. 294.
[29] Terme formé par analogie à l'expression anglaise et allemande (secondary tin; sekundäres Zinn).

miques ou alliages ; deuxièmement, même pur, il ne peut pas trouver un emploi aussi étendu que l'étain neuf, car il abîme les substances alimentaires. Néanmoins, il peut être utilisé dans une large mesure pour les alliages, les antifrictions, etc.

La production de l'étain secondaire était particulièrement grande aux Etats-Unis et c'est le seul pays où l'on publiait des données statistiques précises à ce sujet. Ce développement n'était que très naturel. En effet, les Etats-Unis consommaient presque la moitié de la production mondiale de l'étain neuf, sans en produire un seul kilo dans le pays ; la tendance à couvrir au moins une partie des besoins par la récupération était donc parfaitement compréhensible.

Comme le tableau suivant le démontre, entre 1925 et 1929, un quart à un tiers de la consommation totale de l'étain aux Etats-Unis (consommation apparente sans tenir compte des variations des stocks) était couvert par le métal secondaire.

Tableau 6. Production du métal secondaire aux Etats-Unis en 1924-1929 [30]

Année	Production de l'étain sec.	Importations du métal neuf	Total	% du total couvert par l'étain secondaire
1924	28.0	64.5	92.5	30.3 %
1925	27.6	76.1	103.7	26.6 %
1926	29.8	75.9	105.7	28.2 %
1927	32.9	70.0	102.9	32.0 %
1928	31.9	76.7	108.6	29.4 %
1929	30.6	86.0	116.6	26.2 %

C'était une proportion très élevée. Aussi, une publication officielle américaine, appréciant les résultats obtenus dans ce domaine, soulignait-elle avec fierté : « Si la production provenant du vieux métal était comprise dans les chiffres de la production de l'étain, les Etats-Unis seraient le second producteur du monde par ordre de grandeur [31]. »

Au cours des années suivantes, la production de l'étain secondaire aux Etats-Unis diminua pourtant sensiblement. C'était l'effet direct de la baisse des cours de l'étain neuf. En effet, il existe une relation étroite entre l'étendue de la récupération et le prix du métal neuf, chaque hausse de ce dernier étant un stimulant à la récupération, chaque baisse freinant son essor. Cela résulte du fait que la production du métal secondaire est assez coûteuse, avec toute une échelle de frais, suivant la nature des objets d'où on l'extrait. Ainsi,

[30] Sources : *American Bureau of Metal Statistics ;* MAY, op. cit., tableau 3.
[31] *U. S. Bureau et Mines. Yearbook 1934.* Reproduit d'après MAY, op. cit., p. 296.

lorsque le prix de l'étain neuf est bas, seule la production à partir des déchets de fer-blanc est rentable ; le cours moyen rend déjà profitable la récupération, par exemple, des vieux radiateurs d'autos ; enfin, le cours doit être anormalement élevé pour qu'il vaille la peine de produire l'étain à partir des boîtes de conserves.

Le volume de la production du métal secondaire dépend donc des variations des cours du métal neuf, mais, ce qui est important, il existe ici nécessairement un décalage dans le temps, un retard de l'effet sur la cause. Ainsi, lorsque l'on constate une tendance durable vers la hausse du prix de l'étain neuf, on organise immédiatement la collecte des vieux objets en étain, dont, auparavant, l'utilisation n'était pas rentable. Cependant, l'augmentation du volume offert du métal secondaire ne peut apparaître sur le marché que beaucoup plus tard, vu la longueur du processus de la récupération et de la production. Nous avons ici précisément un exemple caractéristique du rôle de l'élément temps dans l'adaptation de la production aux tendances du marché.

L'analyse des deux séries de chiffres, celle de la production du métal secondaire aux Etats-Unis en 1926-1935 et celle des cours de l'étain cotés à Londres pendant la même période, conduit à la conclusion que ce retard de la production est d'environ un an [32]. Or, il va de soi qu'au cours de cette année qui sépare l'apparition du stimulant de l'apparition de son effet sur le marché, la situation de ce marché peut subir un changement sensible ou même un renversement. Comme nous le verrons plus loin [33], c'est ce qui est arrivé à plusieurs reprises sur le marché de l'étain.

Pour les pays européens, on ne dispose que de chiffres fragmentaires et approximatifs pour la production de l'étain secondaire. En général, cette production ne s'est pas développée autant qu'aux Etats-Unis, car la consommation des pays européens est moins grande et leur situation, au point de vue de la production de l'étain neuf, tout à fait différente. En effet, la plupart des pays industriels, l'Allemagne exceptée, possèdent des sources abon-

[32] Pour des raisons techniques, il nous est impossible de reproduire ici intégralement notre calcul. Mentionnons toutefois qu'en prenant les deux séries de moyennes annuelles et en avançant d'un an celle des cours cotés, on obtient deux courbes d'un rare parallélisme (le coefficient de corrélation atteint alors, en effet, le chiffre plutôt exceptionnel de + 0.954).

Voici les deux séries de chiffres en question :

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
cours en livres . .	291 (max.)	284	227	204	142	119 (min.)	136	195	230 (max.)	225
production . . . en milliers de t. l.	29.8	32.9 (max.)	31.9	30.6	23.4	17.7	13.2 (min.)	19.7	22.2	24.9 (max.)

[33] Cf. § 14.

dantes de minerai dans leurs propres colonies et, ici l'Allemagne incluse, leurs propres fonderies. Ce n'est donc qu'en temps de guerre ou dans d'autres circonstances exceptionnelles que la récupération du vieux métal peut revêtir pour eux une importance particulière. Par conséquent, la production du métal secondaire chez le deuxième consommateur de l'étain par ordre de grandeur, c'est-à-dire en Grande-Bretagne, ne s'élevait en 1928 qu'à environ 5 000 tonnes. En Allemagne, les chiffres étaient plus élevés, car les difficultés du change poussaient vers les économies dans les importations. D'après une appréciation privée [34] en 1932, on y produisit environ 9 000 tonnes de métal secondaire. Au cours des années suivantes, cette production dut augmenter sensiblement, par suite d'une propagande systématique et habile, et d'accord avec les tendances générales de l'économie nationale-socialiste, mais les chiffres, même approximatifs, manquent. En Italie qui, seule en Europe, publie des statistiques à ce sujet, la production passa de 88 tonnes en 1930 à 891 tonnes en 1938 [35] ; elle était donc toujours négligeable.

§ 7. Prix de revient [36]

La différence essentielle d'ordre technique entre l'exploitation du minerai d'alluvions et des gisements de roches se reflète sur le plan économique par un écart considérable dans le prix de revient. La nécessité de construire des puits, des galeries, etc., pour extraire le minerai des roches et d'employer des procédés compliqués pour le purifier, augmente sensiblement le coût de la production. Aussi, c'est la nature même qui détermine dans les grandes lignes la division des producteurs en deux groupes distincts : le premier comprenant les producteurs à prix de revient bas, plus ou moins identique au groupe des propriétaires d'alluvions métallifères ; le second embrassant les producteurs à prix de revient élevé, c'est-à-dire, en général, les propriété-

[34] Dr Bærs, directeur de la fonderie Wilhelmsburg. Cité par Wollnik, op. cit. p. 111.

[35] A. St. 1939/40.

[36] Il n'est question ici que du prix de revient du producteur de minerai. On devrait donc le calculer par tonne de minerai. Cependant, cela aurait compliqué la comparaison avec le prix de vente, représenté par le cours du métal. Voilà pourquoi on a l'habitude de calculer par tonne de contenu métallique (prix de revient par tonne de minerai divisé par la teneur en métal du produit minier).

Le producteur du minerai est guidé dans son calcul par la relation suivante entre le cours du métal et la valeur marchande du minerai :

$V = T.P - F$ où V = valeur marchande du minerai.
T = teneur en métal.
P = prix (cours) du métal.
F = frais de fonte, frais de transport, etc.

Cf. Faye, *Questions commerciales relatives aux minerais non ferreux*, dans le volume *Introduction aux Etudes minières coloniales*. Paris 1934.

taires des mines de montagnes. Nous avons donc du côté des privilégiés par la nature les producteurs des Etats Malais, des Indes Néerlandaises, du Siam et du Nigeria, et de l'autre côté ceux de la Bolivie, de la Cornouailles et — partiellement — de la Chine.

Cependant, à l'intérieur de chacun de ces groupes, les différences entre les pays et entre les diverses entreprises du même pays sont notables, car, outre les facteurs techniques, beaucoup d'autres éléments exercent une influence sur le coût de la production.

Si nous voulions dresser une liste des principaux pays producteurs par ordre de prix de revient croissant — en prenant en considération uniquement l'influence des facteurs techniques et économiques non monétaires, ainsi que le prix de revient moyen par unité de poids produite — elle se présenterait probablement de la façon suivante : le producteur le moins cher : les Etats Malais ; ensuite les Indes Néerlandaises et le Siam ; le producteur le plus cher du groupe d'alluvions : le Nigeria ; le producteur le plus cher en général : la Bolivie [37].

Le coût élevé de la production en Bolivie résultait des facteurs techniques dont il a déjà été question, ainsi que de la difficulté et de la cherté du transport. Les mines de Bolivie se trouvent dans les Andes, à une très grande altitude. Tout l'outillage nécessaire, les machines, le bois, le mazout, etc. doit être transporté de la côte chilienne par chemin de fer et ensuite par des funiculaires ou bien, tout simplement, à dos de lamas, et, naturellement, tout le minerai produit doit être descendu de la même façon. Or, toutes ces entreprises de transport ont des frais d'exploitation très élevés, et jouissant, par surcroît, d'un quasi-monopole, se font payer cher leurs services [38]. Comme cela arrive généralement dans l'industrie minière, la différence dans le prix de revient entre les grandes et les petites entreprises était considérable. Aussi, les mines de Patino arrivaient-elles à produire beaucoup moins cher que les autres mines boliviennes et, par conséquent, Patino représentait souvent le point de vue des producteurs à prix de revient moyen et non celui des producteurs chers.

La cherté de la production au Nigeria, comparée à celle de l'Asie orientale, résultait en grande partie de la dissémination des gisements. Le terrain métallifère du Nigeria était en 1929 presque d'un quart plus grand que celui des Etats Malais, avec une production représentant à peine un sixième de la leur [39].

Les Etats Malais présentaient cette particularité qu'il y avait toute

[37] Les mines de Cornouailles semblent avoir un prix de revient encore plus élevé que celles de Bolivie, mais leur rôle dans la production mondiale est devenu négligeable.

[38] Wollnik, op. cit., p. 57.

[39] Ibid., p. 59.

une échelle d'entreprises produisant les unes très bon marché, d'autres un peu plus cher, d'autres encore tout à fait cher. Plusieurs entreprises anciennes travaillaient dans des conditions particulièrement favorables. Parmi les entreprises fondées lors du boom 1925-1928, une partie exploitait des gisements moins riches et, par surcroît, l'amortissement de l'équipement ainsi que la rémunération du capital engagé grevaient lourdement le prix de revient. La question de la rémunération du capital était d'autant plus grave que ces exploitations étaient particulièrement surcapitalisées. Marcus en donne un exemple frappant : le capital nominal des sociétés faisant partie du London Malayan Tin Trust (société fille de l'Anglo-Oriental) s'élevait, en 1929, à 5 195 000 livres sterling, tandis que la production annuelle des entreprises productives de cette holding, calculée aux prix courants, dépassait à peine 1 000 000 livres sterling [40]. Il faut souligner que, la grande partie des entreprises moins favorisées par la nature et surcapitalisées étant liées à l'Anglo-Oriental, rien d'étonnant à ce que cette puissante super-holding ait représenté à plusieurs reprises le point de vue des producteurs chers.

Quant aux Indes Néerlandaises, presque tous les facteurs non monétaires tendaient à diminuer le coût de la production. Les gisements riches en métal y abondent et ne sont pas menacés d'épuisement dans un proche avenir. D'autre part, la politique gouvernementale de l'intégration de la production, de sa rationalisation et des investissements ininterrompus, mais modérés ne pouvait que comprimer le prix de revient. L'abaissement du prix de revient correspondait aux progrès de la rationalisation ; il fut donc particulièrement accentué entre 1931 et 1935. La production de Banka était sensiblement moins chère que celle de Billiton.

Un facteur important apportait des modifications sensibles au tableau que nous venons d'esquisser et, dans certains cas, renversait entièrement la situation. C'était le facteur monétaire.

Le prix mondial de l'étain se formait, comme nous l'avons déjà mentionné, à Londres et s'exprimait en livres sterling, tandis que la plupart des éléments qui constituent le prix de revient du producteur s'exprimaient respectivement en dollars malais, florins, bolivianos, etc. Ce fait met aussitôt en relief l'importance primordiale de la relation existant entre la monnaie du pays producteur et la livre sterling. Chaque dévaluation de la monnaie du pays producteur par rapport à la livre accroît sensiblement le prix de vente, sans changer grand'chose au prix de revient. Au contraire, la dévaluation de la livre est égale à une baisse sensible du prix de vente et à une diminution ou à une disparition du profit.

[40] Marcus, op. cit., p. 36.

C'est pour cette dernière raison, entre autres, que l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne en 1931 fut suivi par la dépréciation de la monnaie des pays producteurs de l'étain en dehors de l'Empire, tels que la Bolivie et le Siam [41]. Seules les Indes Néerlandaises ont maintenu l'ancienne parité de leur monnaie, ce qui n'a pas manqué de créer des difficultés aux producteurs de l'étain de ce pays. En effet, bien que le prix de revient des producteurs néerlandais fût comparativement bas, ils ont été obligés de le comprimer sensiblement pour contrebalancer l'influence de la dépréciation d'autres monnaies.

Au cours des années suivantes, les phénomènes monétaires ont joué en faveur des producteurs boliviens. La guerre du Chaco a compromis sensiblement la situation économique de la Bolivie, de sorte que le boliviano s'est déprécié en flèche. Comme la hausse des prix intérieurs était, en comparaison avec la baisse du change, beaucoup moins accentuée, le prix de revient des producteurs, exprimé en livres sterling, diminua sensiblement.

Le tableau ci-dessous résume les modifications dans la valeur de la monnaie des principaux pays producteurs de l'étain depuis l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne :

Tableau 7. Valeur-or des différentes monnaies [42]
(parité-or en 1929 = 100)

Date	livre sterling	dollar malais	baht siamois	boliviano	florin
fin 1931	69.3	69.4	100	69.5	100
1932	67.4	67.0	67.9	50.2	100
1933	66.2	66.1	66.7	44.1	100
1934	60.4	60.6	60.9	39.1	100
1935	60.1	60.2	60.6	38.3	100
1936	59.6	59.9	60.1	15.6	80.2
1937	60.6	61.0	61.1	8.0	81.7

Tous ces changements ont mené à une modification des positions sur l'échelle du prix de revient. En particulier, la marge dans le prix de revient entre le producteur le plus cher (Bolivie) et les Indes Néerlandaises disparut et, vers 1934-1935, leur position réciproque semble même avoir été renversée.

S'il n'est pas tellement compliqué d'établir le tableau comparatif des prix de revient de différents pays ou de différentes catégories de producteurs, il est, par contre, très difficile de les exprimer en chiffres absolus. On ne dispose à ce sujet que de données fragmentaires, basées sur les comptes

[41] Le baht siamois fut dévalué en juin 1942, après des essais infructueux de maintenir l'ancienne parité.

[42] D'après *Monnaie et Banques* 1937/38, S. d. N. 1938, vol. I., p. 118 et ss.

rendus des sociétés productrices. Comme seules les grandes sociétés anonymes publient les données qui nous intéressent et que celles de petites et moyennes entreprises nous échappent, notre champ d'observation devient particulièrement limité. En effet, si nous rangeons les producteurs par ordre de grandeur de leur prix de revient, les grandes entreprises occuperont généralement le centre, tandis que parmi les producteurs les plus chers et les moins chers les petites entreprises seront en majorité, avec celles des Etats Malais à un bout et celles de la Bolivie à l'autre. Ainsi on rencontre des difficultés à établir l'écart entre les extrêmes.

D'ailleurs, même les chiffres concernant les grandes entreprises ne doivent être considérés qu'avec une certaine réserve, car la notion du prix de revient ne semble pas être interprétée toujours de la même manière, ce qui fait que les données ne sont pas toujours comparables.

Néanmoins, ces seules données fragmentaires dont on dispose permettent de se faire un tableau approximatif de la situation.

Le développement du coût de la production de la compagnie Billiton semble le plus caractéristique [43].

Tableau 8. Coût de la production chez Billiton

Année	1929	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Florins par 100 kg.	158	164	148.5	146.7	139.8	99.5	82.9	75.1
Livres sterling par t. l. [44]	131	146	173	179	186	138	106	103

D'après ces chiffres, Billiton a poursuivi une politique de compression du prix de revient. Tout d'abord, cette politique fut entravée par les restrictions sévères de la production (la production autorisée en 1933 ne représentait, comme nous verrons plus loin, qu'un tiers de celle de 1929), mais on réussit quand même à diminuer le coût de la production, entre 1931 et 1934, de 15 %. Le relâchement des restrictions et la rationalisation poussée très loin permirent de le ramener, en 1937, au-dessous de la moitié du chiffre de 1931. Toutefois, ces efforts méritoires furent contrebalancés par la dépréciation de la livre et jusqu'à l'année de la dévaluation du florin le prix de revient exprimé en livres sterling se maintint toujours au-dessus du chiffre de 1929.

[43] Source : 1929-1934 K. R. ; 1935-1937 N. Z. Z. 26.V.1935 ; 27.V.1938 ; F. Z. 29.V.1938.

[44] Comme base de calcul, on s'est servi de la relation des changes de la livre sterling et du florin à la bourse de Zurich (moyennes annuelles). Cette relation se présente comme suit (florins par livre) : 1929 = 12.1 ; 1931 = 11.2 ; 1932 = 8.6 ; 1933 = 8.2 ; 1934 = 7.5 ; 1935 = 7.2 ; 1936 = 7.8 (7.3 avant 26 septembre ; 9.1 après cette date) et enfin 1937 = 7.3.

Il est intéressant de comparer ces chiffres avec le revenu de la vente qui s'élevait, en 1935, à 166 florins par 100 kg., en 1936, à 156 florins, et en 1937, à 183 florins.

Le prix de revient de la grande compagnie étatisée Banka était beaucoup moins élevé que celui de Billiton. D'après Wagenführ [45], il ne dépassait pas, en 1933, 96 livres par tonne et on sait qu'il fut ensuite encore sensiblement comprimé, la période de la rationalisation de la production s'étendant aux Indes Néerlandaises jusqu'en 1935 [46].

Pour les Etats Malais, on dispose de chiffres approximatifs concernant le prix de revient de quelques entreprises appartenant à l'Anglo-Oriental [47].

Tableau 9. Coût de la production de quelques entreprises malaises
en livres sterling par tonne de métal

	1930	1931	1932	Période comprise
Changkat Tin Dredg. Ltd. .	102	72	71	1. I.30 – 31.XII.32
Kramat Tin Dredg. Ltd. . .	83	68	70	1. II.30 – 31. I.32
Kuala Kampar Tin Fields Ltd.	110	106	93	1.IV.30 – 31. III.32
Rawang Concessions	77	68	99	1.VI.30 – 31. V.32
Rawang Tin Fields Ltd. . .	105	85	125	1.IV.30 – 31. III.32
Moyenne.	95	80	92	
Production totale en t. l. . .	3.320	3.279	2.386	
Prix moyen de vente. . . .	132	121	139	

Comme on le voit, le prix de revient de toutes ces entreprises ne dépassait pas 125 livres par tonne, et, en moyenne, restait au-dessous de 100 livres par tonne. Et il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'entreprises plus chères que beaucoup d'entreprises anciennes ; il semble toutefois que, parmi les entreprises créées par le boom 1925-1928, plusieurs travaillaient à un prix de revient beaucoup plus élevé que celles que nous mentionnons ici [48].

La tendance à comprimer le prix de revient — qui était indubitablement une tendance générale de longue durée sur le marché de l'étain —

[45] Wagenfuehr, *England in der internationalen Kartelle*. K. R. 1940, p. 204.

[46] Entre 1931 et 1935, le coût moyen de la production de Banka a diminué de 40 %. Cf. N Z. Z. 2.IX.1936.

[47] D'après Neitzel ; *Die Wirkungen der internationalen Kartelle in Kupfer, Zink und Zinn auf die deutsche Volkswirtschaft*. Thèse. Köln 1936, p. 84-85. L'année commerciale se termine dans ces entreprises à une date différente. Les dates dans la dernière rubrique indiquent la période réellement prise en considération.

[48] May cite les opinions que certains investissements dans la production de l'étain sur les territoires britanniques au cours du boom 1925-1928 ne pouvaient être rentables que lorsque le prix dépassait 200 livres. May, op. cit., p. 314.

s'est manifestée ici entre 1930 et 1931, mais fut ensuite entravée par les restrictions de la production. Et, comme aux Etats Malais la période de la rationalisation et de la modernisation des entreprises avait commencé beaucoup plus tôt et tendait en 1931 à sa fin, cette influence des restrictions n'a pas pu être contre-balancée, comme c'était le cas chez Billiton. Aussi, la diminution de la production d'environ 30 % entre 1931 et 1932 provoqua-t-elle l'augmentation du prix coûtant d'environ 15 %. Toutefois, le relâchement des restrictions, à partir de 1935, l'a certainement ramené de nouveau à 80 livres par tonne et même au-dessous.

Les sociétés nigeriennes appartenant à l'Anglo-Oriental travaillaient à un prix de revient moyen de 81 livres par tonne en 1930-1931 (l'année commerciale se termine fin juin), 86 livres en 1931-1932 et 88 livres en 1932-1933 [49]. On voit donc que les chiffres étaient ici également au-dessous de 100 livres, mais il semble que les sociétés dont il est question aient travaillé, comparativement aux autres producteurs de ce pays, assez bon marché.

Pour la Bolivie, on admettait que le prix de revient du producteur le moins cher, Patino, en 1926-1927, était d'environ 84 livres par tonne [50], ce qui semble un chiffre trop bas. Selon une autre source, en 1931, Patino devait travailler avec une perte de 10 livres par tonne [51], ce qui correspondrait à un prix de revient de 115-125 livres par tonne, chiffre assez vraisemblable.

Voilà à peu près le tableau fragmentaire du prix de revient des grands producteurs. Pour les petits producteurs malais et boliviens, on ne peut se baser que sur des suppositions, plus ou moins fondées. On prétend donc que le prix coûtant d'une tonne d'étain dans de petites et de moyennes entreprises aux Etats Malais ne dépassait pas 50 livres par tonne [52], tandis que dans les petites entreprises boliviennes il était de l'ordre de 200 livres, avant la dépréciation du boliviano.

A tout ce que nous venons de dire, il faut ajouter quelques affirmations générales de sources compétentes. Ainsi une publication de la S. d. N. prétend que « le prix de revient de l'étain rendu à Londres est inférieur à 120 livres sterling pour nombre d'importants producteurs [53] ». Une autre publication ultérieure affirme que « le prix de revient effectif (c'est-à-dire les débours effectifs de la production, compte non tenu des frais généraux, de l'intérêt ou du bénéfice)... s'élevait pour l'étain aux alentours de 90 à 100 livres la

[49] Neitzel, op. cit., p. 87.
[50] Ibid., p. 88.
[51] N. Z. Z. 13.VI.1935.
[52] Ibid.
[53] *Comité économique de la S. d. N. Coordination de la production et de la vente. Etain.* Note du secrétariat du 5.IV.1935.

tonne [54] ». Enfin, le même chiffre de 100 livres par tonne revenait souvent dans la presse comme chiffre limite du prix coûtant des entreprises efficientes [55].

Ces affirmations concordent avec les chiffres fragmentaires que nous venons de donner. Toutefois, vu la complexité des facteurs qui exercent une influence sur le prix de revient, elles nous semblent trop inconditionnelles.

Nous nous bornerons donc à des conclusions un peu plus prudentes.

1. Le prix de revient de l'étain variait énormément selon le pays de provenance et, même à l'intérieur du même pays, selon l'entreprise de provenance. Les producteurs les moins favorisés travaillaient environ quatre fois plus cher que les producteurs les plus favorisés. Cependant, pour une grande partie des entreprises modernisées, cette marge était moins étendue et le prix de revient oscillait entre 75 et 125 livres.

2. La tendance générale de longue durée visait à une compression sensible du prix de revient. Les résultats obtenus dans cette direction furent particulièrement importants entre 1925 et 1931, sauf aux Indes Néerlandaises, où ils se manifestèrent plus profondément entre 1931 et 1936.

3. Cette tendance générale fut entravée par les restrictions de la production, imposées par le cartel, qui agissaient dans le sens contraire.

4. L'instabilité monétaire introduisait un élément de trouble, modifiant sensiblement la situation créée par les facteurs techniques et économiques non monétaires.

5. Il semble indubitable que, si les entreprises avaient pu utiliser toute leur capacité de production, le prix de vente de 100 livres par tonne aurait suffi à assurer la rentabilité de presque tous les producteurs asiatiques ; dans les mêmes conditions, le prix de 150 livres par tonne aurait assuré profit à tous les producteurs efficients. Vu la constatation sous 2., ces chiffres « plafond » allaient en décroissant d'année en année.

6. Pour une production restreinte, ces chiffres devraient subir une augmentation, variant en relation avec le degré des restrictions.

En dehors du niveau absolu du prix de revient, il est important de connaître sa structure et avant tout l'importance relative des frais fixes. Malheureusement, une documentation à ce sujet, si elle existe en général, nous fait défaut. Cependant, les données concernant la mécanisation de la production, que nous avons citées au début de ce chapitre, indiquent que la rationalisation dut accroître sensiblement la proportion des frais fixes

[54] *Rapport de la commission pour l'étude du problème des matières premières.* S. d. N. 1937, p. 63.

[55] Cf. par ex. N. Z. Z. 13.VI.1934 ; 7.IX.1937 ; 24.III.1938.

tels que, par exemple, l'amortissement des installations et des machines. En même temps, ce développement avait sensiblement réduit le nombre d'ouvriers et, par ce fait, avait diminué une position importante des frais variables : celle des salaires. Il dut en résulter une augmentation considérable de la part des frais fixes dans le prix de revient, phénomène accompagnant toute rationalisation et mécanisation de la production.

CHAPITRE III

Consommation

§ 8. Modes d'emploi

L'étain trouve dans l'industrie moderne de multiples emplois comme matière première complémentaire, pour étamer d'autres métaux oxydables ou pour former des alliages. Ce n'est que plus rarement qu'il sert de matière première de base.

L'étain est utilisé avant tout pour l'étamage de l'acier, c'est-à-dire pour la production du fer-blanc. Le fer-blanc sert à son tour, pour la plus grande part, à la fabrication des boîtes de conserves. L'importance de l'étain dans cette production se manifeste d'une façon assez caractéristique par le fait qu'en anglais le même mot « tin » désigne l'étain et la boîte de conserves. La production du fer-blanc absorbe plus d'un tiers de la consommation mondiale de l'étain.

Divers objets de précision, comme par exemple les appareils de laboratoire, ainsi que les ustensiles de cuisine sont également étamés, mais la consommation de l'étain pour l'étamage, en dehors de la production du fer-blanc, ne dépasse pas 5 % de la consommation totale de ce métal.

Le nombre d'alliages où entre l'étain est considérable. Avec le cuivre il forme un alliage très connu et très ancien, le bronze, qui est encore actuellement employé dans l'industrie des machines, l'industrie électrotechnique, etc. Il entre également dans la composition d'un grand nombre d'antifrictions avec le plomb, le zinc, l'antimoine et le bismuth. Ces alliages sont industriellement beaucoup plus importants que le bronze. Leurs emplois les plus importants sont les soudures douces, les fusibles, les sièges de soupapes, ainsi que les caractères d'imprimerie, les jouets, etc. [1]. Comme les

[1] Cf. Larousse du XX[e] siècle, article *Etain*, vol. III, p. 300.

statistiques de la consommation sont beaucoup moins précises que celles de la production, il est difficile de saisir l'importance exacte de ce mode d'emploi. Les données fragmentaires semblent pourtant indiquer qu'il représente environ 40 % de la consommation totale.

Comme matière première de base, l'étain, laminé en feuilles très minces, est utilisé dans la fabrication des glaces. Les feuilles d'étain servent également à envelopper les substances alimentaires et à les protéger contre l'air et l'humidité. On produit aussi des tubes d'étain pour contenir différents produits cosmétiques et articles de toilette, ainsi et avant tout la pâte dentifrice. La consommation de l'étain comme matière première de base semble atteindre environ 10 % de la consommation totale.

Le reste, environ 10 % également, est utilisé sous forme de différents composés chimiques dans des buts très divers.

Il faut, toutefois, souligner que ces chiffres [2] ne sont donnés qu'à titre d'indication. Les lacunes dans les statistiques de la consommation rendent impossible de dresser un tableau plus précis et, d'autre part, les modifications sont assez sensibles d'année en année, car les industries consommatrices se développent différemment et réagissent autrement au mouvement de la conjoncture.

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent concernait les modes d'emploi de l'étain neuf. En prenant en considération également l'étain secondaire, nous serions obligé d'augmenter le pourcentage accordé aux alliages, aux dépens de toutes les autres catégories, mais avant tout aux dépens du fer-blanc, car l'étain secondaire est utilisé pour la plus grande part pour les antifrictions et très peu pour l'étamage. Toutefois, comme on l'a vu précédemment [3], le métal provenant de la récupération ne joue un rôle relativement important qu'aux Etats-Unis et partiellement en Allemagne ; le faire entrer dans nos calculs ne pourrait donc causer que des modifications d'ordre secondaire.

§ 9. Industries consommatrices

A chaque mode d'emploi correspondent quelques industries consommatrices. Ainsi, l'industrie du fer-blanc, l'industrie des machines, etc., utilisent l'étain pour l'étamage ; l'industrie chimique emploie les composés de l'étain pour la production des couleurs, de l'émail, etc. ; l'industrie automobile, l'industrie des machines, l'industrie du bâtiment, l'industrie électrique, etc.,

[2] Evaluations selon les données fragmentaires contenues dans Wollnik, op. cit., et dans les publications américaines. La plupart de ces données ne concernent d'ailleurs que la situation aux Etats-Unis.

[3] Cf. § 6.

emploient des quantités plus ou moins grandes d'alliages d'étain. Il y a, en général, peu d'industries qui n'en consomment pas du tout.

Parmi toutes ces branches de l'industrie, il n'y a, toutefois, qu'un grand consommateur : c'est l'industrie du fer-blanc qui absorbe à elle seule plus d'un tiers de la consommation totale de l'étain. L'industrie automobile occupe la seconde place avec environ 10 % de la consommation totale. Le reste se divise entre plusieurs branches de la production industrielle, dont chacune consomme une quantité plutôt négligeable, mais qui, ensemble, absorbent plus de la moitié de la consommation totale. Nous avons ici un des traits caractéristiques de la consommation de l'étain : son éparpillement entre un très grand nombre d'industries.

Dans toutes ces industries, la consommation ne se concentre pas généralement dans une ou deux entreprises, mais — comme l'étain n'est le plus souvent employé qu'en guise de petit supplément à la fabrication de divers produits — elle se morcelle à son tour entre un grand nombre d'entreprises, dont chacune consomme une quantité insignifiante de métal. La statistique de la consommation de l'étain aux Etats-Unis, établie par le Bureau des Mines du gouvernement, se basait, en 1930, sur les données fournies par 1292 entreprises industrielles, dont 244 seulement employaient plus de 15 tonnes d'étain par an, 172 de 5 à 15 tonnes par an et 876 moins de 5 tonnes par an [4].

Seule la consommation de l'étain par la plus grande industrie consommatrice se prête à une étude plus détaillée.

Pour fabriquer une tonne de fer-blanc, il faut en moyenne 15-16 kilos d'étain. La production mondiale du fer-blanc s'élevait, entre 1928 et 1938, à plus de 3 millions de tonnes par an en moyenne, déclinant pendant les années de dépression, comme celle de 1932, plus près de 2 millions et dépassant en année du boom, 1937, 4 millions de tonnes. Cela correspondait à une consommation moyenne annuelle de l'ordre de 50 000 tonnes et à des oscillations entre 35 000 tonnes et 65 000 tonnes comme limites minimum et maximum.

Parmi les producteurs de fer-blanc, les Etats-Unis occupent la première place, suivis par la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et l'Italie. Les Etats-Unis produisent avant tout pour leur énorme marché intérieur, tandis que la Grande-Bretagne et l'Allemagne exportent une grande partie de leur production.

[4] Wollnik, *Zinn*, p. 34.

Tableau 10. Production et exportation du fer-blanc

en milliers de t. m.

Année	Etats-Unis		Grande-Bretagne		Allemagne	
	Production	Export.	Production	Export.	Production	Export.
1930	1.792	220	827	516	126	37
1932	1.049	40	757	471	141	82
1933	1.797	97	779	461	207	128
1934	1.629	188	760	344	228	135
1935	1.917	137	720	351	239	127
1936	2.388	243	829	376	239	122
1937	2.743	365	973	470	267	137

Comme on le voit, de 50 % à 60 % de la production mondiale du fer-blanc provenaient des Etats-Unis, presque un quart de la Grande-Bretagne et environ un quart du reste du monde.

Le développement de la production du fer-blanc est déterminé dans une large mesure par la situation de l'industrie des conserves qui utilise à elle seule des deux tiers aux trois quarts de la production totale du fer-blanc. Cette industrie prit un grand essor au cours de la première guerre mondiale de 1914, les conserves jouant un très grand rôle dans l'alimentation des armées, et sut garder la position ainsi conquise, grâce à l'habitude croissante d'employer toutes sortes de conserves pour la nourriture quotidienne. Par la suite, surtout à partir de 1935, l'industrie des conserves et indirectement l'industrie du fer-blanc se sont trouvées profiter de la préparation des conserves pour les armées de plus en plus grandes et pour une nouvelle guerre éventuelle.

C'est donc la demande de conserves qui décide en dernier lieu des dimensions de la consommation de l'étain par l'industrie du fer-blanc.

Le deuxième consommateur par ordre de grandeur, l'industrie automobile, joue déjà un rôle beaucoup plus modeste. Une voiture contient en moyenne de 2.5 à 3.5 kg. d'étain, suivant sa grandeur, ce qui représente, dans les limites où la production des automobiles oscillait entre les deux guerres, 6 500 à 20 000 tonnes d'étain par an.

Nous venons de voir que la consommation de l'étain est caractérisée tout d'abord par son éparpillement. Deuxièmement, elle est caractérisée par le fait que l'étain ne joue qu'un rôle relativement insignifiant dans le coût de la production de l'industrie consommatrice. Les 3 kilos d'étain qui se trouvent dans une automobile coûtent, selon le cours de l'étain, de 6 sh. à 1 livre sterling, ce qui correspond à quelques pour-mille du prix de revient de la voiture. La boîte en fer-blanc ne représente qu'un petit pourcentage

du coût de la conserve qu'elle contient, et encore la valeur de l'étain qui s'y trouve est-elle en général moindre que celle de l'acier [5]. Dans les nombreuses industries qui utilisent l'étain pour antifrictions, etc., il ne forme qu'un élément négligeable du prix de revient. Dans l'industrie cosmétique, le coût de l'étain pour les tubes semble atteindre une proportion plus considérable, mais également peu importante.

L'étain n'est pas une matière première de guerre, comme, par exemple, le cuivre. Dans la production des armements, il n'est utilisé que dans une mesure restreinte, pour les soudures, sièges de parties mobiles, etc., dans les canons, les moteurs d'avions et autres machines de guerre. Cependant, la guerre et même la perspective d'une guerre augmente sensiblement la consommation de l'étain par voie indirecte, en créant une demande très élevée de conserves pour l'armée.

La consommation de l'étain subit des variations considérables. Jusqu'au début de la guerre en 1939, son chiffre record fut atteint en 1937, avec 191 900 tonnes, son niveau le plus bas en 1932, avec 116 700. Les diverses industries consommatrices sont responsables pour ces variations d'une façon différente, en rapport avec leur sensibilité au mouvement de la conjoncture. La plus sensible de toutes est incontestablement l'industrie automobile. Une dépression économique rabaisse la production d'automobiles relativement beaucoup plus fortement que la production d'autres marchandises, surtout dans les pays où le marché a atteint une certaine satiété, comme par exemple et avant tout aux Etats-Unis. Par conséquent, les fluctuations de la demande de l'étain de la part de l'industrie automobile varient considérablement, selon la situation économique générale ; la consommation en temps de prospérité représentant jusqu'au triple de celle du temps de crise (environ 19 500 tonnes en 1929, environ 6 500 tonnes en 1932).

Par contre, l'industrie du fer-blanc est plus résistante à la crise générale, car les conserves consistent en grande partie en produits alimentaires bon marché, dont la consommation en temps de dépression diminue relativement peu. Il y a, toutefois, d'autres éléments, en dehors de la conjoncture générale, qui exercent une influence sur le niveau de la production des conserves et, de même, sur le niveau de la consommation de l'étain par l'industrie du fer-blanc. Il faut y noter avant tout le niveau des prix des fruits et des légumes qui, de son côté, est en relation avec l'état des récoltes de ces produits. Ainsi, par exemple, une très mauvaise récolte de fruits et de légumes aux Etats-Unis, en 1938, contribua presque autant que la

[5] D'après les cours moyens en 1938, dans une tonne de fer-blanc, il y avait pour 5 livres 9 sh. d'acier et pour 3 livres d'étain.

régression économique générale au fait que la production du fer-blanc tomba à 25-30 % de la capacité, ce qui provoqua une baisse sensible dans la consommation de l'étain par cette industrie et par les Etats-Unis en général [6]. Cette résistance plus efficace dans l'industrie du fer-blanc que dans l'industrie automobile se manifeste par le fait que la consommation de l'étain par l'industrie du fer-blanc en temps de plus grande prospérité n'atteint pas le double de celle du temps de crise. Toutefois, comme nous avons ici affaire à des chiffres absolus beaucoup plus élevés, ces variations moins accentuées jouent, en fin de compte, un rôle plus important dans les fluctuations de la demande totale de l'étain [7].

Dans les autres branches de l'industrie, la consommation de l'étain varie parallèlement à la production, et, comme ces industries sont nombreuses et diverses, l'indice général de la production industrielle semble correspondre assez bien à l'indice de la consommation de l'étain.

§ 10. Consommation par pays

De nos observations précédentes sur les industries consommatrices, on peut facilement conclure que la consommation de l'étain dans les différents pays est déterminée par trois facteurs : le degré de l'industrialisation, le degré de l'utilisation des conserves dans la vie quotidienne et l'essor de l'industrie automobile. Comme, à tous ces points de vue, les Etats-Unis occupent la première place dans le monde, il est naturel qu'ils soient le plus grand consommateur de l'étain, devançant de loin tous les autres. La seconde place est occupée par la Grande-Bretagne suivie par d'autres grands pays industriels : l'Allemagne, la Russie et la France. Le nombre des consommateurs importants est restreint, tout comme le nombre des producteurs, aucun grand consommateur ne figurant parmi les grands producteurs du minerai et vice versa.

Tableau 11. Consommation de l'étain neuf par pays
en % de la consommation mondiale

Année	Etats-Unis	Gde-Bretagne	Allemagne	France	Russie	Autres
1929	45.6 %	13.7 %	8.9 %	6.5 %	2.4 %	22.9 %
1932	34.7 %	14.7 %	11.7 %	7.5 %	3.3 %	28.1 %
1935	41.0 %	12.4 %	10.5 %	5.2 %	4.6 %	26.3 %
1937	42.8 %	13.6 %	8.7 %	4.8 %	6.5 %	23.6 %

[6] N. Z. Z. 12.IX.1938, 1.X.1938. Cf. également § 34.

[7] La diminution des deux tiers de la consommation de l'étain dans l'industrie automobile, entre 1929 et 1932, correspondait à une diminution de la demande d'environ 13 000 tonnes, tandis qu'une diminution de la consommation relativement beaucoup moins sensible dans l'industrie du fer-blanc abaissa la demande d'environ 25 000 tonnes.

La part des Etats-Unis subissait les plus grandes variations, car ce pays tout entier (et son industrie automobile en particulier) ressentait aussi bien la crise que la prospérité d'une façon particulièrement prononcée, plus fort que les autres pays. Par conséquent, en temps de prospérité, sa part s'élevait plus que proportionnellement et, en temps de régression, baissait plus que proportionnellement.

La part de l'Allemagne aurait dû être, en 1937, plus élevée qu'en 1929, vu l'essor de sa production. Si elle est restée au même niveau, c'est une conséquence de la politique d'autarcie qui se manifestait, dans le domaine qui nous intéresse, par la tendance à remplacer l'étain importé par l'aluminium produit dans le pays, ainsi que par la récupération intensive du vieux métal.

Les chiffres de la consommation russe reflètent l'industrialisation rapide de ce pays, tandis que les chiffres pour la France signalent un déclin de son importance relative parmi les pays industriels.

Tous les grands pays industriels avaient des préférences pour une des marques de l'étain. Cette préférence résultait en grande partie de la tradition et des habitudes de l'industrie de transformation, car les différentes marques semblent être plus ou moins interchangeables. Néanmoins, aux Etats-Unis, l'étain provenant des fonderies malaises, « Straits », fut favorisé et particulièrement recherché. Lorsqu'en 1933 l'offre de « Straits » fut insuffisante, son prix monta jusqu'à 22 livres au-dessus du prix de l'étain anglais, car l'industrie du fer-blanc s'obstinait à n'utiliser que l'étain « Straits ». Ce phénomène ne fut pourtant que de courte durée. Il s'est répété en 1939, mais avec plus de modération, la prime pour « Straits » ayant atteint 10 livres. En Grande-Bretagne, on utilisait avant tout « English refined » et en Allemagne « Banka » jouissait d'une grande faveur.

§ 11. Produits de remplacement

L'étain appartient aux matières premières assez difficilement remplaçables. Un succédané général n'existe pas. Il n'y a que peu de possibilités de remplacement par d'autres métaux. Dans un grand nombre de cas, le seul moyen d'éliminer l'utilisation de l'étain est le remplacement des objets en étain par d'autres objets.

L'étain peut être remplacé par d'autres métaux dans la production des feuilles et des tubes, ainsi que dans certains alliages. Dans le premier cas seul l'aluminium se prête à l'utilisation, car les autres métaux forment facilement des composés chimiques pouvant abîmer les produits emballés ; exceptionnellement, on emploie les feuilles de zinc et de plomb, lorsque le produit

emballé n'est pas susceptible d'être détérioré ou empoisonné par ces produits de remplacement. Dans le second cas, le plomb, et dans une certaine mesure le cadmium peuvent remplacer partiellement l'étain.

Une importante économie dans la consommation de l'étain ne peut être obtenue que par le remplacement des objets produits à l'aide de l'étain — avant tout des boîtes de conserves — par des objets fabriqués à l'aide d'une autre matière première. Ainsi, des essais ont été faits pour produire des boîtes de conserves en aluminium, en verre et en carton. Cependant, l'expérience a démontré que ces boîtes étaient à certains égards nettement inférieures à celles en fer-blanc. Les boîtes en aluminium sont beaucoup moins résistantes aux chocs mécaniques, s'abîment facilement et, en tout cas, ne sont utilisables qu'une seule fois, tandis que les boîtes en fer-blanc peuvent être rachetées et servir plusieurs fois de suite [8]. En même temps, elles sont normalement beaucoup plus chères [9]. Les boîtes en verre sont lourdes, cassables et difficiles à transporter. Les boîtes en carton sont peu durables et ne peuvent servir que pour des denrées consommées assez rapidement après l'emballage. Elles ont, par contre, l'avantage d'être légères, ce qui diminue les frais de transport.

Généralement parlant, les produits en étain sont techniquement meilleurs ou du moins aussi bons que les produits de remplacement et, par conséquent, il n'existe pas de raisons d'ordre technique pour substituer d'autres matières premières à l'étain. Néanmoins, les tendances à le faire se sont manifestées dans plusieurs pays. Quelles en étaient les raisons ?

Par analogie avec d'autres domaines de la vie économique, on pourrait supposer que ce processus de remplacement de l'étain est une fonction de son prix, que la hausse des cours de l'étain le stimule et la baisse l'arrête. Il en est ainsi dans une certaine mesure, mais dans une mesure très restreinte. Evidemment, on ne peut pas faire monter sensiblement le prix de l'étain sans susciter ainsi les tendances à lui substituer d'autres matières premières, mais ces tendances se manifestent d'une façon beaucoup moins accentuée que l'on ne s'y attendait à première vue. En ce qui concerne, par exemple, la production des boîtes de conserves, la différence des prix est trop grande à l'avantage du fer-blanc, pour que les variations du prix de l'étain — qui, d'ailleurs, se reflètent d'une manière beaucoup moins prononcée dans le prix du fer-blanc — puissent décider du remplacement des boîtes en étain par les boîtes en aluminium. Ainsi, dans le domaine le plus

[8] Renseignements donnés par le directeur de l'usine Wander A. G., à Neuenegg (Suisse).

[9] A la fin de 1941, le fer-blanc coûtait à New-York 5 cents la livre et l'aluminium 17 cent. la livre.

important de la consommation, ce facteur ne joue presque aucun rôle. Au contraire, une hausse particulièrement marquée du prix de l'étain est un stimulant pour remplacer les feuilles ou les tubes en étain par d'autres en aluminium, ou bien les alliages à grand pourcentage d'étain par d'autres moins riches en ce métal. Aussi, en 1934-1935, par exemple, lors d'une certaine disette d'étain et des prix élevés, de pareilles tendances se sont dessinées [10]. Toutefois, même ici, ce stimulant n'agit que très faiblement, grâce à la structure caractéristique de la consommation, dont il a déjà été question. En effet, comme on le sait, l'étain ne représente qu'une très petite fraction du prix de revient des industries qui le consomment. Même si le producteur américain d'automobiles constate que, par suite d'une hausse des cours de l'étain, il se produit une augmentation d'un dollar dans le coût de la production d'une voiture — ce qui correspond à une hausse des cours d'environ 75 livres sterling par tonne d'étain — il ne sera pas enclin à faire des recherches pour trouver un produit de remplacement. La même chose est vraie pour la grande majorité des industries consommatrices.

Nous voyons donc que les considérations techniques s'opposent au remplacement de l'étain et que c'est à peine si la hausse des prix le stimule. Il ne reste donc qu'une seule raison importante pouvant pousser aux recherches et à l'emploi des produits de remplacement : le nationalisme économique. Les efforts de différents pays, afin de se rendre indépendants des importations dans une aussi large mesure que possible, ne pouvaient manquer de se manifester dans le domaine de l'étain. Il est intéressant de constater qu'avant encore que l'Allemagne et l'Italie aient poursuivi cette politique, elle fut déjà préconisée aux Etats-Unis.

L'étain est, outre le caoutchouc, la seule matière première qui manque totalement à ce pays ; par contre, celui-ci absorbe plus de 40 % de la consommation totale de ce métal. Nous avons vu les efforts américains destinés à s'assurer le contrôle partiel de l'offre par la construction de fonderies [11]. Ces efforts ayant échoué, il se dessina aux Etats-Unis une tendance à diminuer leur dépendance de l'étranger dans ce domaine et en particulier leur dépendance du cartel, au sein duquel ils n'étaient pas représentés [12]. L'intensification de la récupération et les recherches de produits de remplacement représentent deux formes de cette politique. Cependant, tandis que la production du métal secondaire avait pris un grand essor, les résultats obtenus dans le domaine des produits de remplacement furent plutôt décevants.

[10] Cf. § 27.

[11] Cf. § 5.

[12] Les recommandations de la commission des affaires étrangères du Congrès américain, cf. § 27.

En Allemagne, on entreprit, dans le cadre du plan de quatre ans, une action tendant à remplacer l'étain par le zinc et l'aluminium, c'est-à-dire par les métaux produits en grandes quantités dans le pays. Pendant les dernières années avant la guerre actuelle et surtout au cours de la première année de guerre, de grands efforts furent faits dans cette direction et on est arrivé à des résultats assez impressionnants. Ainsi, sur 237 millions de tubes, fabriqués en 1935, il n'y en avait que 7 % en aluminium, tandis que sur 250 millions produits en 1940, 93 % déjà étaient en aluminium et 0.8 % en étain. Les feuilles d'étain pour envelopper les cigarettes furent remplacées par les feuilles de zinc. Toutefois, même pendant la guerre, dans la production des boîtes de conserves, qui, en 1937, avait absorbé environ 4 000 tonnes d'étain, on n'a pu remplacer qu'en partie le fer-blanc par l'aluminium, la tôle, etc. [13]

CHAPITRE IV

Commerce et bourse

§ 12. Chaîne commerciale

La distance commerciale qui sépare le producteur du minerai de l'industriel, consommateur de l'étain, est relativement grande. La marchandise passe tout d'abord, sous forme de minerai, à la fonderie, fréquemment par l'entremise d'un commerçant en minerai. Ensuite, sous forme de métal, elle arrive à la bourse et passe aux mains d'un commerçant en métal — acheteur à la bourse. Celui-ci la revend à l'importateur du pays consommateur et, de cette façon, en passant encore éventuellement par les chaînons suivants de l'appareil de distribution de ce pays, elle arrive à l'industrie consommatrice.

La chaîne commerciale est donc composée de cinq éléments principaux, sans compter le producteur, le consommateur et les intermédiaires travaillant pour le compte de quelqu'un d'autre. Ces cinq éléments sont : 1. commerçant en minerai ; 2. fonderie ; 3. bourse ; 4. commerçant en métal ; 5. importateur du pays consommateur. De ces éléments, un seul est impossible à sauter : c'est la fonderie. Tous les autres peuvent être éliminés au moyen de transactions directes. Voici donc schématiquement, d'une part la chaîne commerciale longue et, d'autre part, la chaîne commerciale la plus courte.

[13] Fr. Z. 24.I.1941 : *Rohstofforientierte Verpackungswirtschaft.*

Chaîne commerciale longue :	*Chaîne commerciale la plus courte :*
1. Producteur du minerai.	1. Producteur du minerai.
	(vente directe du minerai)
2. Commerçant en minerai.	
3. Fonderie.	3. Fonderie.
4. Commerçant vendeur du métal.	(vente directe du métal)
5. Bourse.	
6. Commerçant acheteur du métal.	
7. Importateur du pays consommateur.	
8. Appareil de distribution.	
9. Industrie consommatrice.	9. Industrie consommatrice.

En pratique, on se trouve rarement en face de ces deux cas extrêmes, mais il existe beaucoup de variantes, avec un ou plusieurs chaînons sautés et d'autres maintenus.

Le chemin qui mène du producteur au consommateur se compose de deux étapes distinctes : la première parcourue par le minerai — entre le producteur et la fonderie — la seconde par le métal — entre la fonderie et le consommateur. — La première étape de ce chemin a déjà été l'objet de notre étude [1]. Nous avons vu que le minerai peut prendre ou bien le chemin d'une fonderie plus ou moins voisine (Etats-Malais - Malaisie ; Indes Néerlandaises ; Chine ; Congo ; etc.) ou bien d'une fonderie éloignée (Nigeria - Grande-Bretagne ; Bolivie - Grande-Bretagne ; Indes Néerlandaises - Pays-Bas, etc.). Dans le premier cas, le producteur fournit le plus souvent son minerai directement à la fonderie sans passer par le commerçant. Toutefois, généralement lorsqu'il s'agit de petites entreprises dont la production prise à part n'intéresse que peu la fonderie, c'est le commerçant qui achète le minerai, rassemble les livraisons de plusieurs de ces entreprises et le revend, en quantité déjà appréciable, à la fonderie. Dans le second cas, lorsque le minerai est destiné à une fonderie éloignée — en pratique cela concerne avant tout le minerai livré en Europe — le commerçant en métal devient un intermédiaire indispensable. « Le commerce en minerai, écrit Avieny, ... représente un facteur de liaison entre les mines d'outre-mer et les fonderies européennes. Les fonderies et les raffineries sont en général des entreprises à grand capital ; par conséquent, les risques de l'entrepreneur qui résultent d'un degré insuffisant d'occupation et des difficultés d'approvisionnement en matières premières... sont ici relativement grands. Le commerce en minerai a considéré de son devoir de prendre de tels risques sur lui [2]. »

[1] Cf. § 5, tableau 5.

[2] Avieny, *Strukturwandlungen der Weltmetallwirtschaft*. Iena 1941, p. 14.

La fonderie qui achète le minerai directement au producteur revend ensuite le métal à son propre compte. Par contre, lorsque c'est le commerçant qui fournit le minerai, il arrive parfois que le contrat prévoie seulement le paiement des frais de fonte ; dans ce cas, le commerçant reste propriétaire du métal et le vend sur le marché [3]. Toutefois, l'offre venant d'autres sources que les fonderies n'est évaluée qu'à 10 % à peine de l'offre mondiale [4].

Passons maintenant à la seconde étape du chemin de l'étain, celle qui mène de la fonderie au consommateur. Nous pourrons le suivre d'après les traces laissées dans les statistiques du commerce international qui nous indiquent, d'un côté, où va l'étain exporté par les fonderies et, de l'autre côté, d'où vient l'étain importé par les pays consommateurs.

Ces statistiques montrent avant tout qu'une quantité très élevée d'étain est expédiée directement de la Malaisie aux Etats-Unis. En 1929, 58 600 tonnes empruntèrent ce chemin direct, en 1937 jusqu'à 65 500 tonnes, ce qui représentait respectivement environ 30 % et environ 33 % de la production mondiale de fonderie. La Malaisie assurait l'approvisionnement américain pour les deux tiers environ en 1929 et pour les trois quarts environ en 1937. La part de la Grande-Bretagne étant respectivement d'environ 19 % en 1929 et d'environ 9 % en 1937, 15 % seulement des importations américaines venaient de territoires non britanniques, à savoir de Hollande et de Chine.

Il est caractéristique que si le total de la production des fonderies anglaises et des importations du métal en Grande-Bretagne dépassait encore, en 1929, les livraisons directes de la Malaisie aux Etats-Unis (70 900 tonnes contre 58 600), il leur était déjà nettement inférieur en 1937 (55 800 tonnes contre 65 500).

Quant à l'approvisionnement du continent européen, il faut considérer séparément l'Allemagne et les autres pays. Les Allemands avaient une préférence marquée pour l'étain « Banka », aussi la moitié de leurs importations venait-elle des Indes Néerlandaises. En dehors de l'Allemagne, en 1929, la Grande-Bretagne et la Malaisie se partageaient les marchés, mais ensuite elles perdirent beaucoup de terrain au profit des Hollandais. Ainsi, les exportations de la Grande-Bretagne à destination de l'Europe — la Russie exceptée — tombèrent de 16 700 tonnes en 1929 à 5 200 tonnes en 1937. Par contre, les exportations à destination de la Russie s'accrurent de 4 600 tonnes en 1929 jusqu'à 13 900 tonnes en 1937. En cette dernière année, la Russie fut le meilleur client de la Grande-Bretagne, absorbant presque la moitié des exportations d'étain anglaises.

Il résulte de ce qui précède que seule une partie, d'ailleurs peu consi-

[3] Cf. § 5.

[4] N. Z. Z. 7.IX.1937.

dérable, de la production totale de l'étain métallique passait par la bourse de Londres. Le tableau suivant est un essai de calculer l'offre mondiale de l'étain, l'offre approximative sur la bourse de Londres et la relation de l'une à l'autre depuis 1929 jusqu'en 1937 [5].

Tableau 12. Offre de l'étain à la bourse de Londres et sur le marché mondial
en milliers de t. l.

Année	Offre à Londres	Offre mondiale	%
1929	68.2	189.4	36.0 %
1930	50.6	165.4	30.6 %
1931	39.6	149.1	26.6 %
1932	34.8	112.3	31.0 %
1933	42.4	129.1	33.6 %
1934	42.9	136.6	31.4 %
1935	48.1	151.3	31.8 %
1936	46.8	180.2	26.0 %
1937	54.6	197.4	27.6 %

En moyenne 30 % environ de l'offre totale de l'étain passait donc par Londres. Des quantités plutôt insignifiantes passaient par les bourses secondaires de New-York et de Hambourg, tandis que deux tiers environ du total étaient négociés en dehors de la bourse.

La plus grande partie de ce dernier chiffre — au-dessus de 45 % de l'offre mondiale — était vendue à Singapour, où il n'y avait pas de bourse ni de marché ressemblant à une bourse. L'offre y était concentrée entre les mains des deux grandes fonderies, dont les départements de vente négociaient directement avec les grands importateurs et même avec les grands consommateurs américains, européens et japonais [6].

Les producteurs hollandais négociaient également la plupart de leur production en dehors de la bourse, par l'entremise des sociétés commerciales créées dans ce but, dont l'une, à Batavia, appartenait au gouvernement et l'autre, à la Haye, au groupe Billiton.

La chaîne commerciale était donc sensiblement différente par rapport

[5] Chiffres approximatifs calculés comme suit :
Offre mondiale : production de fonderie + stocks visibles au début de l'année — stocks visibles à la fin de l'année
Offre à Londres : production de fonderie britannique + importations du métal en Grande-Bretagne + stocks britanniques au début de l'année — stocks britanniques à la fin de l'année.

[6] Wollnik, *Zinn*, p. 135.

aux diverses marques de l'étain. Celle de l'étain « Straits » semble avoir été la plus courte. En effet, le producteur du minerai aux Etats Malais fournissait sa matière première directement à la fonderie de Singapour ou de Penang, et cette fonderie vendait le métal aux importateurs et même directement aux grands consommateurs. Pour le minerai siamois et birman, ainsi que pour le minerai des petites entreprises malaises, s'ajoutait un chaînon supplémentaire : le commerçant en minerai.

L'étain néerlandais « Banka » et « Billiton » passait du producteur à la fonderie, ensuite à la société de vente et, de là, à l'importateur du pays consommateur. Cependant, dans les deux cas, il existait une concentration verticale entre les trois premiers chaînons (production de l'île Banka, fonderie de cette île et société de vente à Batavia appartenaient au gouvernement ; production de l'île Billiton, fonderie d'Arnhem et société de vente à la Haye appartenaient au groupe Billiton).

Par contre, le chemin fait par l'étain anglais était beaucoup plus long. Le minerai passait du producteur nigerien ou bolivien au commerçant en minerai, ensuite à la fonderie, ensuite à l'agent de vente en bourse, à la maison londonienne qui l'achetait à la bourse et, de là, à l'importateur du pays consommateur. La partie de la production malaise et néerlandaise qui était acheminée vers Londres subissait le même sort.

§ 13. Bourse et spéculation

L'importance de la place de Londres et de sa bourse pour le marché de l'étain et pour la formation de son prix mondial provenait de facteurs très divers. Il y avait tout d'abord tous les facteurs historiques, économiques et politiques qui jouaient en faveur de la capitale anglaise comme grand centre économique mondial. D'autres facteurs, particuliers au cas de l'étain, s'y sont ajoutés. Au XIX^{e} siècle, la production européenne presque entière soit un quart environ de la production mondiale du minerai provenait de Grande-Bretagne. Le commerce mondial de l'étain et son transport se trouvaient presque uniquement entre les mains des Britanniques. Les capitaux qui ont servi à entreprendre l'exploitation de nouvelles sources productives d'outre-mer venaient en grande partie du marché financier de Londres. La Grande-Bretagne fut longtemps le plus grand consommateur d'étain. Enfin, les Britanniques contrôlaient virtuellement la majorité de la production mondiale du minerai et plus des deux tiers de la production mondiale de fonderie.

Grâce à tous ces facteurs, la place de Londres devint le point central du marché mondial de l'étain. Depuis la fondation de la bourse des métaux

à Londres, en 1862, le cours de l'étain coté à cette bourse représentait le prix mondial du métal.

Jusqu'à la première guerre mondiale, la plus grande partie de l'étain produit dans le monde passait effectivement par cette bourse. En 1913, la moitié des importations américaines venait encore de Londres. Pendant la guerre, les difficultés du transport poussèrent les consommateurs américains à s'approvisionner directement aux fonderies d'Extrême-Orient et cette habitude s'est maintenue [7]. Depuis 1918, moins des 20 % et dernièrement moins des 10 % des importations américaines passaient encore par Londres. La part de la Grande-Bretagne dans les importations du continent européen a également diminué dans les dernières années avant la guerre actuelle, comme nous venons de le voir. Malgré cela, bien qu'il eût perdu une partie de ses clients, le marché de Londres sut garder sa place prépondérante et continua à déterminer le prix mondial de l'étain.

Les chiffres d'affaires en étain de la bourse de Londres étaient de beaucoup supérieurs aux quantités d'étain qui y ont pu être effectivement offertes. Le tableau suivant en donne une illustration. Nous y voyons le total des transactions conclues à la bourse, y compris les transactions semi-officielles de l'après-midi, en chiffres absolus et en pourcents de l'offre approximative réelle, telle que nous l'avons calculée au tableau précédent.

Tableau 13. Transactions à la bourse de Londres 1929-1936

Année	Chiffre d'affaires [8] en milliers de t. l.	en % de l'offre réelle
1929	138.4	203 %
1930	123.0	245 %
1931	152.8	386 %
1932	136.3	391 %
1933	97.3	229 %
1934	73.6	171 %
1935	68.1	142 %
1936	78.3	167 %

Il ressort de ce tableau que, premièrement, les transactions conclues en bourse dépassaient de loin l'offre réelle approximative, atteignant jusqu'au quadruple de ce chiffre ; et que, deuxièmement, le chiffre d'affaires traitées en bourse aussi bien que la marge entre lui et l'offre réelle ont diminué sensiblement depuis 1933.

[7] Wollnik, op. cit., p. 140.

[8] D'après N. Z. Z. 8.IV.1937.

La différence entre le chiffre d'affaires traitées et l'offre approximative nous donne une idée des dimensions de la spéculation. Il faut tout de suite discerner deux formes de cette spéculation : l'une qui est dictée par les conditions du marché, justifiée et même utile au point de vue économique ; l'autre qui représente l'élément de jeu et qui poursuit le seul but d'un bénéfice sur les différences de cours. Les deux formes de spéculation se servent du même instrument, à savoir des opérations à terme, mais, tandis que la spéculation « économique » dispose généralement de métal le jour de la liquidation, les joueurs vendent le plus souvent à découvert (« paper tin »).

La première forme de spéculation, que l'on peut appeler l'arbitrage, permet, « par le jeu des opérations à terme, d'assurer la couverture des risques de cours des industriels et commerçants opérant sur les métaux dans le monde entier [9] ». Il est naturel que la fonderie qui achète le minerai et qui a besoin d'un certain temps pour le transformer en métal le revende immédiatement à terme pour éviter le risque d'une perte sur le cours. D'autre part, il est naturel que les commerçants et les industriels achètent d'avance à terme l'étain dont ils auront besoin plus tard. Toutefois, « ces opérations d'arbitrage, quoique liées à des transactions réelles en d'autres points du globe, n'entraînent pas de mouvements de marchandises sur le marché même de Londres [9] ».

En dehors de ces transactions plus ou moins réelles, la bourse des métaux est un organisme qui « permet à toute personne, en dehors de toute véritable transaction commerciale, de prendre une position à la hausse ou à la baisse [9] ». Pour l'étain, ce jeu était particulièrement développé, car les spéculateurs rencontraient des conditions favorables pour leur activité. Le marché était très étroit et le manque d'élasticité aussi bien de la demande que de l'offre causait des fluctuations très accentuées des cours. Il suffisait de quelques commandes imprévues, d'une arrivée inattendue d'un transport ou bien du manque d'une commande attendue pour créer un déséquilibre passager entre l'offre et la demande. Aussi a-t-on vu, par exemple, le prix de l'étain monter de 9 livres par tonne, par suite de deux petites commandes auxquelles ne correspondait pas une offre adéquate, et retomber à l'ancien niveau quelques heures plus tard, lorsque 100 tonnes de métal furent offertes à vendre [10].

Les spéculateurs professionnels exploitaient ces fluctuations pour s'assurer des bénéfices. Toutefois, souvent ils ne s'en contentaient pas, mais

[9] Les trois citations proviennent de l'étude de FAYE, *Questions commerciales relatives aux minerais non ferreux*, publié dans le volume *Introduction aux Etudes minières coloniales*. Paris 1934, p. 270.

[10] Cas cité par la N. Z. Z. 30.VII.1935.

provoquaient artificiellement des mouvements de prix. Avant l'autre guerre encore, à plusieurs reprises des « corners [11] » se sont créés, ont accaparé tout étain offert, fait monter les cours et revendu ensuite leurs stocks avec de gros bénéfices. Les mêmes méthodes furent également employées après 1918 [12]. Aux moments fiévreux, à côté des spéculateurs professionnels, des amateurs apparaissaient également sur le marché. Ce fut en particulier le cas au moment du boom en 1937, que nous décrivons avec plus de détails dans la seconde partie de notre étude [13].

L'activité des spéculateurs fut facilitée par l'insuffisante connaissance du marché, surtout en ce qui concernait la consommation et les stocks. Ainsi, par exemple, les dimensions des stocks détenus par les consommateurs ont toujours été plus ou moins inconnues, et les renseignements concernant la consommation se bornaient généralement à l'industrie du fer-blanc et à l'industrie automobile. En conséquence, il était très difficile de prévoir les variations de la demande, qui prenaient souvent le marché au dépourvu. Rien d'étonnant donc que les bruits répandus par les spéculateurs dans leur propre intérêt fussent souvent parvenus à influencer le marché.

Le cartel se trouva vite en lutte ouverte avec cette spéculation qui entravait ses efforts en vue d'atténuer les fluctuations des cours. La diminution sensible du chiffre d'affaires à la bourse depuis 1933, malgré une augmentation de l'offre effective, prouve que cette lutte fut efficace. Nous en reparlerons encore [14].

L'offre et la demande réelles ainsi que l'offre et la demande spéculatives déterminaient ensemble le cours coté à la bourse de Londres. Ce cours servait, à son tour, de base à toutes les transactions en étain, quel que pût être le lieu de leur conclusion. Aussi bien l' « eastern price » formé à Singapour que les prix pratiqués par les maisons de vente hollandaises suivaient les cours de Londres. Les deux bourses secondaires de New-York et de Hambourg, fondées toutes les deux dans le but de combattre la dépendance de leurs marchés nationaux de la métropole britannique, ne purent jamais jouer un rôle d'importance et les cours qui y étaient cotés suivaient exactement ceux de Londres. Dans le seul cas de l' « eastern price », l'influence de Londres n'était pas absolument unilatérale, étant donné que la tendance du marché qui se faisait jour à Singapour semble avoir influencé, parfois, la séance de la bourse de Londres qui se tenait le lendemain [15].

[11] Association temporaire des spéculateurs.
[12] Cf. les données sur les « pools privés » dans la seconde partie, § 27.
[13] Cf. § 31.
[14] Cf. § 46.
[15] Wollnik, op. cit., p. 135.

CHAPITRE V

Prix de marché

§ 14. Influence du prix sur la demande

La demande et l'offre de l'étain sont caractérisées avant tout par leur manque d'élasticité. Les variations des cours, même très accentuées, ne provoquent que des changements minimes de la demande et de l'offre.

Comme nous l'avons vu, les modes d'emploi de l'étain sont bien déterminés. Quoique employé généralement en petites quantités, il est pour ainsi dire indispensable aux industries consommatrices et difficilement remplaçable. Toutefois, son prix ne forme qu'une fraction négligeable du coût de la production de l'industrie consommatrice.

Ce caractère de la consommation prive la demande d'élasticité. En effet, les consommateurs ressentent à peine les modifications, même considérables, du prix de l'étain. La demande de leur côté est déterminée presque exclusivement par le mouvement des affaires dans leur domaine, c'est-à-dire par la demande des marchandises qu'elles produisent. La baisse des cours de l'étain, même très accentuée, ne créera pas d'un jour à l'autre de nouveaux modes d'emploi de ce métal. La hausse, de son côté, ne fera pas renoncer les consommateurs à utiliser l'étain, ni même ne les poussera à le remplacer par d'autres matières premières. Renoncer à l'utiliser, les consommateurs ne peuvent pas le faire, et quant à chercher à le remplacer, cela ne vaut la peine que rarement, vu l'insignifiance de la dépense pour l'étain dans le cadre du coût de la production et les défauts des produits de remplacement.

« Ce que l'industriel désire avant tout — constate Rowe — c'est la stabilité du prix de l'étain, et s'il peut l'obtenir, cela lui est égal de payer pour son étain un peu plus que le prix de concurrence [1]. »

Cependant, si les cours se maintiennent, pendant une période de temps assez longue, à un niveau très élevé ou très bas, des modifications d'une certaine importance peuvent apparaître. Lorsqu'ils se maintiennent à un niveau très élevé, on tend a employer l'étain aussi économiquement que possible. Ainsi, l'industrie du fer-blanc a une tendance à diminuer légèrement la proportion de l'étain par rapport à l'acier dans sa production [2] ; on est aussi généralement enclin à utiliser pour les antifrictions des alliages à pour-

[1] Rowe, *Markets and Men*, p. 166. [2] Wollnik, *Zinn*, p. 24.

centage d'étain moins élevé. Au contraire, lorsque l'étain se maintient longtemps bon marché, on augmente le pourcentage de l'étain dans le fer-blanc et on emploie des alliages plus riches en étain. Toutefois, il ne faut pas surestimer l'influence de ces modifications.

On attribue généralement un rôle assez important à la récupération du vieux métal, comme facteur qui rend la demande plus élastique. Le raisonnement est le suivant : les prix élevés de l'étain neuf causent une intensification de la récupération ; la production supplémentaire du métal secondaire qui en résulte diminue la demande de métal neuf ; inversement, les cours bas de l'étain neuf rendent la récupération partiellement non rentable, et la diminution de la production du métal secondaire, qui en résulte, augmente la demande de métal neuf.

Ce raisonnement est juste, mais avec une réserve importante. Il faut, en effet, tenir compte de l'élément temps qui entre ici en jeu. Comme nous l'avons vu, entre le stimulant sous forme d'une hausse de prix et la hausse correspondante de la production du métal secondaire, ainsi qu'entre une baisse de prix et la baisse correspondante de la production du métal secondaire, il s'écoule environ une année. Or, avec un tel retard, il n'est nullement certain que l'effet obtenu soit réellement une augmentation de l'élasticité de la demande. Il en sera évidemment ainsi, si la même tendance du marché continue toujours, mais si, entre temps, le marché change de tendance, le résultat sera exactement contraire.

C'était le cas chaque fois que le mouvement des prix sur le marché de l'étain changeait de tendance, c'est-à-dire en 1926-27, en 1931-32 et en 1934-35. En 1931, par exemple, le prix de l'étain continuait toujours à baisser ; cette baisse freinait la récupération ; par conséquent, la production du métal secondaire fut en 1932 — après un an, nécessaire afin que l'influence du mouvement des prix se manifeste — de 4000 tonnes inférieure à celle de 1931 ; la demande jusqu'à présent satisfaite par cette quantité de métal secondaire s'est portée sur le métal neuf. Or, entre temps, les cours de l'étain neuf se mirent à monter et la demande accrue se fit sentir très mal à propos. Il en fut de même en 1927 et en 1935, dans le sens inverse : la diminution de la demande coïncidait avec la baisse des cours.

Comme on le voit, il serait inexact de considérer la récupération comme un facteur qui rend toujours la demande plus élastique. En effet, aux moments où son influence dans ce sens serait la plus désirable, ce facteur agit exactement dans le sens contraire.

En résumé, la courbe de la demande de l'étain par rapport aux prix se rapproche d'une ligne parallèle à l'axe des prix ; seule, sa partie qui correspond aux prix très élevés et très bas est légèrement inclinée.

§ 15. Influence du prix sur l'offre

Le manque d'élasticité de l'offre résulte de la structure de la production de l'étain et, avant tout, des transformations que cette production a subies lors de la fameuse « ruée vers l'étain » dont il a été question plus haut [3].

Comme on s'en souvient, au cours des années 1925-1929 la production, auparavant assez primitive, s'est modernisée et mécanisée, et les capitaux investis ont atteint des chiffres très élevés. Cette évolution permit d'accroître sensiblement les dimensions de la production, mais, en même temps, rendit l'offre de l'étain extrêmement peu élastique, surtout lors de la baisse des cours.

Aussi longtemps que la production de l'étain s'était trouvée entre les mains d'un grand nombre de petits entrepreneurs, aussi longtemps qu'elle s'était basée sur le travail manuel aidé de quelques outils primitifs, l'élasticité de l'offre avait été un de ses traits caractéristiques. Lorsque les cours baissaient, les gisements moins rentables étaient tout simplement abandonnés. Les ouvriers chinois des Etats Malais et des Indes Néerlandaises rentraient à la maison, tandis que les ouvriers nigeriens, boliviens, etc., revenaient à l'agriculture. Lors d'un redressement des prix, il était très facile de remettre les entreprises en activité [4].

Cette situation a changé du tout au tout avec l'afflux des capitaux, l'introduction d'un outillage coûteux et délicat et la concentration de la production. Pour une entreprise qui a engagé dans l'extraction du minerai des capitaux considérables, immobilisés en outillage, une baisse des prix n'est pas une raison suffisante pour limiter et, à plus forte raison, pour interrompre son activité. Dans une telle entreprise, « le problème de la continuité de la marche de l'entreprise vient au centre des préoccupations de l'entrepreneur, devient une loi, sa loi impérieuse... Préoccupé avant tout d'assurer l'activité complète de son entreprise pour un rendement maximum en vue d'un prix minimum, il continue à produire au même rythme, même en cas de ralentissement des affaires dû à la conjoncture. Il sera au besoin tenté d'intensifier sa production, espérant par une diminution de ses frais généraux réduire ses coûts [5]. »

Cette dernière éventualité se rencontre parfois quand les prix baissent. Le principal effort de l'entrepreneur vise alors à la compression de son prix de revient et cela le mène à produire davantage pour bénéficier du rendement croissant. Ainsi, dans une entreprise à grand capital fixe, une baisse des prix ne diminue pas l'offre et parfois augmente encore son volume.

Dans les mêmes conditions, la hausse des prix n'amène pas l'accroisse-

[3] Cf. § 4.

[4] Wollnik, op. cit., p. 117.

[5] Kypriotis, *Les cartels internationaux*. Thèse. Paris 1936, p. 6.

ment de l'offre — en admettant que la capacité de production ait été auparavant normalement exploitée — en tout cas ne l'amène pas tout de suite. L'élément temps y intervient puissamment. En effet, pour augmenter l'offre, il faut remettre en activité une exploitation abandonnée, ou bien créer une exploitation nouvelle, il faut amener les machines nécessaires, les installer, recruter la main-d'œuvre, etc., et tout cela demande du temps. La hausse des prix n'est donc suivie d'un accroissement de l'offre que lorsque les investissements nécessaires pour augmenter la production commencent à porter leurs fruits. Or, entre temps, la tendance du mouvement des prix peut changer entièrement.

Le développement du marché de l'étain entre 1927 et 1929 confirme ces observations.

Tableau 14. Prix et production de l'étain 1927-1929
(moyenne annuelle)

Année	Cours à Londres livres par t. l.	Production de minerai milliers de t. l.
1927	289	158.1
1928	227	180.4
1929	204	195.7

Comme on le voit, au cours de ces trois années, malgré la baisse continuelle des prix, la production ne faisait que croître. On peut donner deux raisons d'un pareil développement, exactement celles que nous venons d'établir : premièrement, la baisse des cours diminuant le bénéfice unitaire, les entreprises tâchaient de produire davantage ; deuxièmement, les investissements faits en 1925-1926, lors d'une hausse sensible des cours, commençaient à produire leurs effets avec un retard de deux ans, c'est-à-dire d'une période moyenne nécessaire pour mettre en activité une exploitation nouvelle.

De ce qui précède, il faut conclure que l'offre de l'étain est très peu élastique, presque pas du tout lors de la baisse des prix et avec un gros retard lors de la hausse. La courbe de l'offre se rapproche donc, de même que la courbe de la demande, d'une ligne parallèle à l'axe des prix. Par conséquent le prix ne peut pas remplir sur le marché de l'étain son rôle de régulateur de l'offre, ce qui rend particulièrement difficile d'équilibrer le marché [6].

§ 16. Influence de l'offre et de la demande sur les prix

Sur le marché de l'étain, la demande joue le rôle d'une variable indépendante. Comme nous l'avons déjà souligné, les dimensions de la demande

[6] Cf. F. Z. 23.I.1938.

sont plus ou moins indépendantes du prix de l'étain et sont déterminées presque exclusivement par l'état des affaires dans les industries consommatrices. Les raisons des variations de la demande se trouvent donc en dehors du marché de l'étain, tandis que ces variations déterminent les changements sur le marché.

Le problème posé par le titre se simplifie donc et prend la forme suivante : que devient le prix de l'étain, lorsque la demande subit des changements ? La réponse ne fait pas de doute : les variations de la demande, même de petite envergure, provoquent des fluctuations accentuées des cours. Cela est dû à la nature de la demande et de l'offre, et avant tout à leur manque d'élasticité.

Lorsque l'offre et la demande, ou bien au moins un de ces deux éléments, sont élastiques et qu'une disproportion se manifeste entre eux, le mécanisme des prix permet de retrouver assez facilement l'équilibre. Avec une offre et une demande non élastiques, ce rajustement ne s'effectue qu'avec beaucoup de peine et la différence entre le prix antérieur et le prix nouveau est relativement grande. Voilà pourquoi chaque disproportion entre la consommation et la production de l'étain, même relativement peu importante, se traduit par un mouvement accentué des cours.

Il va de soi que ce caractère du marché favorise particulièrement la spéculation. Nous en avons parlé dans le chapitre précédent.

§ 17. Prix et stocks

Les variations du rapport naturel offre-demande sont mesurées par les mouvements des stocks. Chaque excédent de la production sur la consommation ou vice versa pendant une période déterminée est révélé par le mouvement des stocks entre le début et la fin de la période considérée [7]. La tendance du mouvement des stocks devrait donc être une indication presque infaillible de la situation du marché. Hélas, cette indication manque souvent, car il est très difficile de saisir statistiquement tous les stocks d'une marchandise existant à un moment donné. Il y a beaucoup de domaines où la statistique des stocks manque totalement, dans d'autres elle n'est que fragmentaire.

Dans le domaine de l'étain, la situation à ce point de vue était encore relativement favorable, surtout au cours des dernières années qui précédèrent la guerre actuelle, car une partie au moins des stocks était enregistrée par les statistiques mensuelles [8].

[7] Ballande, *Prix de cartel et prix de concurrence.* Activité économique 1938, p. 23.
[8] Cf. § 2.

La totalité des stocks d'étain à un moment donné se compose de nombreux éléments, accumulés tout le long du chemin qui mène du producteur du minerai jusqu'à l'industrie consommatrice. On peut les énumérer, étape par étape, comme suit : 1° stocks de minerai chez les producteurs de minerai ; 2° minerai acheminé vers la fonderie ; 3° stocks dans les fonderies ; 4° métal en route pour le pays consommateur ; 5° métal appartenant aux maisons de commerce et se trouvant dans les entrepôts publics ; 6° stocks appartenant aux commerçants et aux spéculateurs et se trouvant en dehors des entrepôts publics ; 7° stocks dans les entreprises industrielles consommatrices.

Les cinq premiers éléments étaient connus pour la presque totalité. Au contraire, la totalité des stocks sous 6° et 7° échappait à la statistique. Ces stocks invisibles étaient quantitativement importants et très variables. L'incertitude quant à leur montant et quant à la tendance de leur mouvement était toujours une inconnue sur le marché.

Généralement parlant, les stocks, comme d'ailleurs tous les mouvements de l'étain, sont visibles tout le long de la chaîne depuis le producteur du minerai jusqu'à la bourse (éventuellement jusqu'au débarquement dans le pays consommateur), tandis que, plus loin, on perd leur trace. Aussi, est-il presque impossible de constater dans quelle mesure les achats de l'étain sont destinés à la consommation réelle et immédiate ou à la formation de stocks [9].

Entre les stocks réels et les stocks visibles, enregistrés par la statistique, les différences peuvent être considérables, surtout en présence de mouvements accentués des cours. Si les consommateurs s'attendent à une hausse rapide des cours, ils tendent à accroître démesurément leurs stocks pour pouvoir diminuer autant que possible leurs achats, lorsque les cours auront trop monté ; au contraire, en face d'une baisse menaçante, ils s'abstiennent de reconstituer leurs stocks. Par conséquent, au début de la période d'une hausse accentuée, les stocks invisibles s'accumulent aux dépens des stocks visibles, tandis qu'au début d'une baisse rapide ce sont les stocks visibles qui se gonflent et les stocks invisibles qui disparaissent. Cependant, ces mouvements opposés des stocks visibles et invisibles ne peuvent coexister que pendant des périodes relativement courtes, car si la baisse ou la hausse se prolonge, les consommateurs sont finalement obligés de s'approvisionner, ou, inversement, de cesser de stocker [10]. Lorsque l'on envisage une période

[9] Seule l'existence d'une statistique précise de la consommation réelle aurait permis d'enregistrer la tendance des mouvements des stocks invisibles en comparant la consommation aux importations. Toutefois, vu la structure de la consommation, il est douteux qu'une statistique pareille puisse exister.

[10] Cf. par ex. N. Z. Z. 15.IV.1937.

plus étendue, on peut donc admettre que le stock visible et le stock total évoluent dans le même sens [11].

Par conséquent, le mouvement des stocks visibles peut servir d'indice de la situation du marché. Entre cet indice et le mouvement des prix, il doit exister une corrélation assez étroite, les prix dépendant du rapport offre-demande, qui se révèle dans le mouvement des stocks.

En ce qui concerne l'étain, entre 1926 et 1938, à peu d'exceptions près, une baisse des cours correspondait à chaque accroissement des stocks et une hausse des cours en suivait chaque diminution, les deux mouvements ayant plus ou moins le même rythme. Le coefficient de corrélation entre la courbe des cours et celle des stocks visibles s'élève pour cette période à 0.871, ce qui est une relation plutôt forte [12].

Encore un mot sur ce qu'on appelle l'état normal des stocks. Comme les pays producteurs sont éloignés des pays consommateurs et que, par conséquent, le transport dure longtemps et immobilise une partie des stocks, on considère généralement que l'état normal des stocks visibles, tel qu'il est nécessaire pour le fonctionnement du marché sans frictions, devrait être égal à la consommation de deux mois, c'est-à-dire, en chiffres absolus, de 20 000 à 25 000 tonnes, suivant le mouvement de la consommation [13].

[11] Ballande, op. cit., p. 24.

[12] Voici les deux séries de chiffres (moyennes annuelles) :

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Cours en livres	291	289	227	204	142	118	136	195	230	226	205	292	190
Stocks visibles en milliers de t. l.	14.8	16.0	19.9	27.5	42.7	55.9	58.3	43.3	22.1	16.9	17.2	23.5	28.0

[13] Cf. par ex. N. Z. Z. 22.VII.1933, 26.II.1937.

DEUXIÈME PARTIE

Le développement de la cartellisation du marché

CHAPITRE VI

Réglementations antérieures à 1931

Le cartel international de l'étain, qui nous intéresse ici avant tout, fut conclu par les gouvernements des principaux pays producteurs en 1931. Ce ne fut pourtant pas la première tentative de réglementer le marché. Il fut précédé, en 1921, par un pool intergouvernemental (Bandœng Pool) et, en 1929, par un cartel privé (Tin Producers Association). Il est indubitable que les vicissitudes de ces deux expériences aient exercé une influence non négligeable sur la forme et les méthodes adoptées par le cartel international. Cela nous oblige à leur consacrer notre attention. Mais auparavant, il nous faut réfléchir à un problème plus général : pourquoi les gouvernements des pays producteurs de l'étain étaient-ils si enclins à intervenir sur le marché de ce métal — et à intervenir d'une façon assez puissante — chaque fois que le marché éprouvait de grandes difficultés ?

§ 18. Causes de l'intervention gouvernementale

Dans les principaux pays producteurs, l'étain forme un élément très important de l'économie nationale. Les Etats Malais basent leur vie économique sur la production et l'exportation de deux matières premières : le caoutchouc et l'étain ; le Siam sur trois : le riz, l'étain et le caoutchouc ; les Indes Néerlandaises sur quatre : le pétrole, le caoutchouc, l'étain et le sucre. En Bolivie, l'étain est de beaucoup l'élément le plus important des

exportations, puisqu'il atteint 60 % à 80 % de la valeur totale des produits exportés. Aux Etats Malais, il occupe la seconde place après le caoutchouc ; au Siam, également la seconde après le riz ; aux Indes Néerlandaises, la quatrième après les produits du pétrole, le caoutchouc et le sucre ; au Nigeria, également la quatrième après les arachides, les noix palmistes et le cacao.

Tableau 15. Exportations de l'étain des principaux producteurs [1]
(en % des exportations totales)

	1936	1937	1938	Observations
Etats Malais. . . .	22.5 %	21.2 %	16.9 %	
Bolivie	66.5 %	69.4 %	71.3 %	en 1931 : 80.0 %
Indes Néerlandaises.	8.6 %	8.8 %	5.0 %	
Nigeria	11.8 %	13.7 %	15.2 %	
Siam	15.9 %	16.9 %	23.2 %	(1.IV.1935 - 31.III.38)

Par conséquent, le bien-être de tous les pays, le niveau de la vie de leur population, les possibilités de travail, le volume des importations, etc., dépendent dans une large mesure de la situation du marché de l'étain. « L'étain (et le caoutchouc) — souligne une publication récente de la S. d. N. — sont produits par des collectivités disposant de faibles ressources en capitaux et dont le pouvoir d'achat avait été presque entièrement détruit par le faible niveau des prix [2]. »

D'autre part, la production et l'exportation de l'étain sont une source importante de revenus pour les gouvernements. Au cours de la période qui nous intéresse, une taxe frappait les exportations de ce métal dans tous les pays producteurs.

Les revenus de ces taxes constituaient une position importante dans les budgets des pays producteurs. En 1925-1929, les gouvernements des Etats Malais en ont tiré 14-17 millions de dollars malais par an, ce qui représentait en moyenne 16 % des recettes budgétaires. Au cours des mêmes années, la taxe apportait au gouvernement bolivien 12-16 % du total des recettes, mais on évalue qu'environ 80 % des revenus du gouvernement bolivien provenaient sous différentes formes de l'industrie de l'étain. Par conséquent, chose caractéristique, les cours des emprunts étrangers boliviens baissaient parallèlement aux cours de l'étain. Aux Indes Néerlandaises, les revenus de Banka et la part gouvernementale des revenus de Billiton

[1] D'après *Statistiques du Commerce intern.* 1938. S. d. N. 1939.
[2] *Rapport de la Commission pour l'étude du problème des matières premières.* S. d. N. 1937, p. 18.

représentaient au total, en 1928, 7.8 % des recettes budgétaires [3]. Aux Etats Malais les gouvernements tiraient encore d'autres revenus de la production de l'étain sous la forme de « royalties » (participation dans les revenus) pour les concessions, dont les sultans offraient habituellement une partie au gouvernement britannique, soit pour les constructions navales à Singapour, soit pour les nouvelles unités de la marine [4].

Il y avait donc deux raisons importantes qui poussaient les gouvernements des pays producteurs à s'intéresser vivement à tout ce qui concernait le marché de l'étain : la sauvegarde des intérêts vitaux de leurs sujets et du pays tout entier, ainsi que le souci de leurs propres revenus, ce facteur fiscal — bien que moins essentiel — étant loin d'être négligeable. Et lorsqu'un gouvernement est aussi intéressé à l'évolution favorable du marché, il ne peut pas s'abstenir d'y intervenir lorsque la situation semble compromise : « Il faut bien se rendre compte — écrit Rowe — que l'activité économique des nations industrielles est d'habitude très diverse et que les revenus du gouvernement et la prospérité générale dépendent rarement du sort d'une ou de deux industries. Pour les pays producteurs des matières premières, c'est le contraire qui est vrai dans la plupart des cas, et c'est pourquoi les gouvernements répondent volontiers aux appels qui leur sont lancés pour organiser un plan de contrôle. Ils peuvent même considérer que leur devoir à l'égard de la nation est de prendre l'initiative et d'imposer le système de contrôle de la production, même contre les désirs d'une partie de l'industrie intéressée [5]. »

Comme parmi les principaux producteurs de l'étain figuraient une colonie de la couronne britannique (Nigeria) et les Etats Malais, théoriquement « protégés » par la Grande-Bretagne, mais en réalité gouvernés par le haut commissaire britannique, le gouvernement anglais se trouvait au nombre des gouvernements directement intéressés. Le ministère des colonies était le service compétent pour toutes les questions concernant l'étain. Vu que les territoires britanniques représentaient environ la moitié de la production du minerai, environ trois quarts de la production de fonderie et environ un quart de la consommation mondiale de l'étain, il est tout naturel que l'attitude du gouvernement britannique ait été souvent décisive pour le développement de la situation sur le marché de ce métal.

[3] Wollnik, *Zinn*, p. 47-48, 177-178.

[4] Elliott, *Political Implications*, dans le volume *The Control of Non-Ferrous Metals*, p. 34.

[5] Rowe, *Markets and Men*, p. 15.

§ 19. Bandoeng Pool (1921-1924)

La première intervention intergouvernementale sur le marché de l'étain eut lieu peu de temps après la fin de la guerre de 1914. Elle fut entreprise par les gouvernements hollandais et britannique.

Pendant et tout de suite après l'autre guerre, les prix de l'étain étaient très élevés et encourageaient la production. Cependant, le manque de tonnage maritime, résultat inévitable de la guerre navale, rendait difficile de transporter assez rapidement la marchandise produite aux pays consommateurs. Les producteurs asiatiques, très éloignés des centres de consommation, en souffraient surtout et les stocks s'amoncelaient aussi bien en Malaisie qu'aux Indes Néerlandaises.

Lorsqu'en 1920 la première crise d'après-guerre se fit sentir, l'existence de ces stocks, en plus de la réduction de la consommation, provoqua une chute sensible du prix de l'étain : de 396 livres par tonne, en mars 1920, le cours tomba à 213, en décembre de la même année, et à 166, en février 1921. Les producteurs malais demandèrent l'aide du gouvernement, comme ils l'avaient déjà fait en 1914 et en 1919, lors de la surproduction passagère. Le gouvernement intervint de la même façon que les deux fois précédentes : il acheta certaines quantités de minerai, essayant d'augmenter artificiellement la demande et de maintenir ainsi le prix. Cependant, cette fois l'intervention s'avéra insuffisante et les prix continuèrent à baisser. Comme les Indes Néerlandaises étaient également éprouvées, les représentants des deux gouvernements — accompagnés des représentants des fonderies malaises et des compagnies de production néerlandaises — se rencontrèrent le 28 février 1921 à Bandœng et y signèrent une convention concernant le retrait de la circulation des stocks de l'étain métallique.

Les deux gouvernements, les fonderies, et les compagnies Billiton et Singkep possédaient à ce moment environ 19 000 tonnes de métal en stock. [6] Selon les dispositions de la convention, cette quantité devait être retirée du marché, d'abord pour une période de trois mois et, ensuite, jusqu'à ce que le prix eût atteint 240 livres par tonne.

Les stocks ayant disparu du marché, les prix sont restés, jusqu'à la fin de 1922, plus ou moins stabilisés au niveau de 150-170 livres et, ensuite, avec le redressement de la demande, se mirent à monter. Le stock fut donc vendu tranquillement au courant des années 1923-1925 avec un profit considérable pour les deux gouvernements.

[6] Wollnik, op. cit., p. 156.

Le Bandœng Pool fut ainsi à tous les points de vue un succès. Lorsque l'équilibre du marché eut été rompu par l'insuffisance de la consommation, il diminua l'offre du métal et réussit à freiner ainsi la chute des prix. Lorsque, par la suite, la consommation eut dépassé sensiblement la production, l'écoulement du stock diminua le déséquilibre entre l'offre et la demande et freina ainsi la hausse des prix, qui, sans cela, eût été vertigineuse. Il joua donc deux fois le rôle de facteur tendant à stabiliser le marché, et, malgré cela, les gouvernements n'eurent pas à couvrir les frais de ces opérations, mais en tirèrent encore un bénéfice.

Le succès du Bandœng Pool eut, sans aucun doute, une grande influence sur le développement du marché. Au cours de la crise suivante, on l'évoquait comme précieux argument, justifiant la nécessité de l'intervention intergouvernementale, et les stocks de blocage et de battement, organisés par le cartel international depuis 1931, s'inspiraient visiblement de cette première expérience.

§ 20. Tin Producers Association (1929-1930)

L'écoulement des stocks du Bandœng Pool n'avait pas suffi à équilibrer l'offre et la demande. La consommation augmentait toujours et la production n'arrivait pas à suivre à un rythme aussi accéléré. Les prix montaient donc d'une façon ininterrompue. On parlait déjà de la possibilité de l'épuisement des gisements et les perspectives de grands bénéfices attiraient vers l'industrie de l'étain d'énormes capitaux. Nous avons décrit cette période de « ruée vers l'étain » et ses effets directs dans la première partie de cette étude.

Le cours de l'étain à la bourse de Londres atteignit son maximum au mois de mars 1927. Depuis ce moment, la tendance du marché fut renversée. Les nouveaux investissements et la rationalisation commençaient à porter leurs fruits et la production s'accroissait de mois en mois à un rythme toujours plus rapide. Déjà en 1927, la production annuelle dépassa la consommation annuelle et ensuite, malgré l'augmentation continuelle de la consommation, l'excédent de la production fut de plus en plus accentué et les stocks, après une longue période de décroissance, se mirent à s'amonceler. Or, comme nous l'avons vu, la tendance des prix est sur le marché de l'étain régulièrement contraire à celle des stocks et, d'autre part, les cours réagissent particulièrement fort à l'excédent de l'offre sur la demande. Rien d'étonnant donc qu'à partir du mois de mars 1927, les cours de l'étain aient accusé une baisse constante qui s'accentuait de plus en plus, au fur et à mesure qu'augmentait le déséquilibre entre la production et la consommation.

Tableau 16. Développement du marché 1924-1929

Année	Déficit (−) ou excédent (+) de la production sur la consommation	Stocks visibles moyenne annuelle	Cours moyenne annuelle	Cours tendance
1924	— 11.8	?	249	Hausse
1925	— 8.2	18.6	261	»
1926	— 6.6	14.8	291	»
1927	+ 3.6	16.0	289	Changement
1928	+ 3.8	19.9	227	Baisse
1929	+ 11.5	27.5	204	»

Comme les grands investissements, surtout sur les territoires britanniques, avaient été entrepris dans l'espoir que le prix de l'étain se maintiendrait à l'avenir à un niveau élevé, cette baisse constante des cours inquiétait sérieusement les intéressés. Déjà vers la fin de 1927 apparurent les premiers plans préconisant une entente des producteurs dans le but de stabiliser le prix de l'étain. Ces plans furent lancés principalement par l'Anglo-Oriental qui, participant à plusieurs entreprises à prix de revient assez élevé, fut particulièrement intéressée à enrayer la baisse des cours [7]. Les essais de rallier les industriels non-britanniques à l'idée d'une entente des producteurs échouèrent. Toutefois, les producteurs britanniques se rassemblèrent en juillet 1929 et formèrent une organisation, Tin Producers Association, dont le but avoué était d'amener tous les producteurs de l'étain à une collaboration volontaire, d'augmenter et de stabiliser le cours du métal. La T. P. A. représentait environ les 90 % de la production de l'Empire, mais seulement environ 20 % de la production mondiale. Ses possibilités d'action efficace étaient, par conséquent, très limitées, tant que d'autres puissants producteurs et avant tout ceux des Indes Néerlandaises et de la Bolivie ne se joignaient pas à elle. Cependant Patino, bien qu'acceptant en principe l'idée d'une entente — comme tous les producteurs à prix de revient moyen ou élevé — restait dans l'expectative, tandis que les Hollandais marquèrent tout d'abord une hostilité ouverte à l'idée d'une entente internationale.

Comme nous le savons, les Hollandais avaient mené au cours du boom une politique prudente et réservée [8]. Ils n'avaient augmenté la capacité que d'une façon très modérée, ne se laissant pas emporter par la vague de spéculation. Comme ils n'étaient pas responsables de l'excès de capacité

[7] On prétend également qu'ayant retiré du marché des quantités considérables dans un but spéculatif, cette holding essayait de cette façon d'éviter de grosses pertes. Cf. Wollnik, op. cit., p. 161 ; May, op. cit., p. 315.

[8] Cf. § 4.

qui commençait à se manifester, ils estimaient déraisonnable de limiter leur production. D'ailleurs, le prix de vente 210 livres par tonne en juillet 1929 et même 179 livres en décembre de la même année laissait encore une marge de profit assez considérable à ces producteurs bon marché [9].

Même à l'intérieur de l'Empire britannique, la T. P. A. rencontrait une opposition de la part des producteurs malais à prix de revient bas. Ceux-ci se prononçaient ouvertement pour la continuation du laisser-faire, en affirmant que la période de baisse des prix était une période d'épreuve et que les producteurs qui ne pouvaient pas soutenir la concurrence méritaient d'être éliminés [10].

Cependant, la situation du marché empirait rapidement par suite de la crise générale qui, entre temps, avait fait son apparition en Amérique et commençait à s'étendre à d'autres parties du monde. Si la surproduction s'était fait sentir malgré l'augmentation constante de la consommation, maintenant que la consommation accusait un déclin accentué, la situation du marché de l'étain devenait particulièrement grave. Les partisans des restrictions de la production redoublèrent donc d'efforts afin de gagner à leur idée les indifférents et même les adversaires. La baisse continuelle des cours — qui, de 205 livres en septembre 1929, passèrent à 176 en janvier 1930, à 163 en avril de cette année et qui devaient bientôt, en juin, tomber à 136 livres — leur rallia un nombre toujours croissant de producteurs qui commençaient à entrevoir la nécessité de revaloriser artificiellement le prix de l'étain. En janvier et février 1930, la T. P. A. réussit à s'assurer la collaboration de Patino et une attitude bienveillante des Hollandais. Les concessions faites par ces derniers étaient pourtant insignifiantes : la compagnie de Banka promit de ne pas dépasser, en 1930, les chiffres de la production de 1929 et celle de Billiton de restreindre sa production de 5 % [11].

La T. P. A. essaya diverses formes de restrictions. Tout d'abord, elle préconisa la suspension du travail dans les entreprises presque deux jours par semaine et une semaine entière par mois. Cela n'a pas donné les résultats escomptés, soit parce que certains membres ne s'y sont pas conformés, soit parce qu'ils ont rattrapé la diminution ainsi obtenue par des efforts accrus au cours des périodes de production normale. On cite même des cas où ces interruptions de travail imposées aux membres de la T. P. A. furent employées par eux à pousser encore plus loin la mécanisation, c'est-à-dire à augmenter encore la capacité [12].

A partir du mois d'avril 1930, on passa au système des restrictions quantitatives. Les entreprises durent s'engager à ne produire, au cours de

[9] Rowe, op. cit., p. 160.
[10] May, op. cit., p. 317.
[11] Wollnik, op. cit., p. 165.
[12] May, op. cit., p. 318.

l'année 1930, qu'au maximum 80 % de leur production de 1929, et celles qui avaient commencé à travailler après le 1er janvier 1929, 80 % de leur production annuelle prévue. Les résultats de ce plan furent un peu meilleurs, mais absolument insuffisants pour avoir une influence sensible sur le marché qui s'effondrait sous le poids de stocks et sous le déclin continuel de la consommation.

En juin, on entreprit une nouvelle tentative de renforcer radicalement les restrictions : suspension du travail deux mois par an ; réduction de la production pour les autres dix mois à 80 % de la production mensuelle de 1929. Cette tentative rencontra encore plus d'opposition que la précédente et resta infructueuse.

Les stocks, au lieu de diminuer, s'accroissaient de mois en mois, dépassant, à la fin de 1930, 50 000 tonnes et le prix dut bientôt, en décembre, tomber au niveau inconnu jusqu'alors de 112 livres par tonnes (moyenne mensuelle). Ainsi, le plan des restrictions volontaires fut un échec.

Quelles en étaient les causes ? Elles étaient multiples, relevant aussi bien du mouvement des affaires mondiales que de la structure du marché. Tout d'abord, les efforts de limiter la production coïncidaient avec une diminution considérable de la demande ; seules des restrictions très sévères pouvaient donc être effectives. D'autre part, l'industrie de l'étain était alors par excellence une industrie dynamique ; les résultats des investissements commençaient seulement à se faire voir et la capacité réelle de plusieurs entreprises était encore inconnue ; et si la limitation volontaire de la production n'est pas facile dans une industrie statique — où la capacité est bien connue à tous les membres de l'entente — elle est encore de beaucoup plus difficile dans une industrie en train de croître. A côté de cela, les grandes différences dans les coûts de la production créaient une forte opposition parmi les producteurs à prix de revient bas ; cette opposition s'est manifestée dans l'attitude des producteurs néerlandais et également de certains producteurs malais qui se demandaient pourquoi les producteurs bon marché devaient restreindre leur production au profit des producteurs chers. Pour surmonter ces difficultés, la T. P. A. aurait dû être très forte et avoir une autorité indiscutable. Cependant, elle n'avait ni moyens suffisants de persuasion, ni moyens suffisants de contrôle et, avant tout, elle ne disposait pas de sanctions contre les producteurs récalcitrants. Cela la rendait impuissante surtout aux Etats Malais, à cause du morcellement de la production dans ce pays. Ses efforts ne pouvaient donc se terminer autrement que par un échec.

A un certain moment, la T. P. A. croyait que la chute rapide des cours deviendrait son alliée dans ce sens qu'en éliminant une partie des produc-

teurs, elle faciliterait sa tâche et diminuerait l'offre. Cependant, les producteurs marginaux ont montré à cette occasion une résistance surprenante. Nous en avons signalé les causes principales en étudiant les raisons du manque d'élasticité de l'offre [13]. Ici, il faut ajouter encore que l'espoir d'une limitation effective de la production et de la hausse des prix les poussaient à maintenir la production coûte que coûte.

« The Mining World », commentant cet échec dans un long article, conclut : « Cette expérience démontre clairement l'impossibilité d'arriver à une réglementation de la production de l'étain... par une coopération volontaire. [14] »

CHAPITRE VII

Formation et organisation du cartel

§ 21. Historique de la formation

En automne 1930, l'échec d'une réduction volontaire de la production surtout aux Etats Malais, ne faisait plus de doute. Il y avait donc deux possibilités : abandon de l'idée des restrictions et retour au laisser-faire, ou bien renforcement des restrictions sous les auspices des gouvernements, par une législation appropriée. En face d'une chute catastrophique des cours, la grande majorité des producteurs, à l'exception d'une partie des entreprises malaises, se déclara favorable à la seconde solution. Les Hollandais, assez méfiants à l'égard de la T. P. A., dont ils avaient prévu la faiblesse et l'insuccès, devinrent même les promoteurs d'un cartel international obligatoire.

D'autre part, les gouvernements commençaient à s'inquiéter de la situation sur le marché et de la baisse sensible des revenus provenant de la production et de l'exportation de l'étain. Aux Etats Malais, les autorités exprimèrent leur approbation des efforts entrepris pour stabiliser le prix du métal à un niveau raisonnablement rémunérateur, mais hésitèrent à s'engager plus loin, ne connaissant pas encore l'attitude des autres gouvernements intéressés et rencontrant une forte opposition intérieure de la part des entreprises à prix de revient bas.

C'est à Londres que fut prise la décision définitive favorable à l'idée des restrictions obligatoires de la production, au cours d'une conférence

[13] Cf. § 15.

[14] The Mining World, 20.XII.1930, cité d'après PLUMMER, *International Combines*, p. 92.

qui se tint le 26 novembre 1930 et réunit les représentants du gouvernement britannique, le haut commissaire de la Malaisie, le délégué néerlandais et les représentants de la T. P. A. [1] On s'y mit d'accord sur les principes du plan de restrictions que chaque gouvernement devait imposer aux producteurs de son pays. L'entrée en vigueur du plan fut prévue pour le 1er janvier 1931.

Cependant, une forte opposition qui s'était manifestée aux Etats Malais retarda l'exécution de ce projet. Les producteurs à prix de revient bas firent un grand effort pour torpiller le plan « conçu en dehors de la Malaisie et conforme aux intérêts d'autres producteurs que ceux de la Malaisie [2]. » Comme cette opposition intérieure continuera à exister, il est intéressant d'en examiner déjà ici les arguments. Il y en a deux principaux. Le premier très important, mais rarement prononcé ouvertement, fut le fait que l'intérêt des entreprises à prix de revient bas consistait à supprimer l'excès de capacité existant par une élimination définitive des producteurs chers, aussi bien à l'intérieur des Etats Malais que dans les autres pays producteurs. Le second argument, dont on faisait, par contre, un large usage, soulignait que les producteurs malais seraient particulièrement lésés par les dispositions du plan. En effet, à la base de ce plan, se trouvaient les chiffres de la production réelle en 1929. Or, depuis 1929, la capacité de la production dans d'autres pays était restée stationnaire, tandis qu'aux Etats Malais elle avait sensiblement augmenté. Par conséquent, dans l'obligation d'inclure les nouvelles exploitations et les nouvelles dragues mises en activité, au cours de l'année 1929 et plus tard, dans le plan national de la production, il serait nécessaire de réduire les contingents individuels des anciens producteurs plus fortement que le contingent national et, par le fait même, plus fortement que les contingents des producteurs d'autres pays.

Ces arguments, ainsi que plusieurs autres critiques des dispositions secondaires du plan, n'arrivèrent pas à convaincre la majorité des producteurs malais. La baisse continuelle des cours, l'amoncellement des stocks et les perspectives très défavorables pour l'avenir d'un côté, ainsi que, de l'autre côté, le souvenir du succès remarquable de la première intervention intergouvernementale — Bandœng Pool — prévalurent, et l'idée des restrictions obligatoires de la production fut soutenue par une large majorité. Ainsi, la dernière difficulté fut surmontée, car dans d'autres pays, les gouvernements et les producteurs furent d'accord pour accepter le plan.

Le 20 février 1931, le sous-secrétaire d'Etat au ministère des colonies,

[1] Wollnik, *Zinn*, p. 174.

[2] Déclaration d'un adversaire du plan à l'assemblée de la Chambre de Commerce en Malaisie, citée par May, *Intern. Tin Cartel*, p. 323.

Shields, déclara au parlement anglais que le gouvernement britannique approuvait la décision du gouvernement du Nigeria et de celui des Etats Malais qui se proposaient de régler par des mesures législatives la production et l'exportation de l'étain, à partir du 1er mars 1931. Il ajouta, cependant, que cette approbation était accordée à condition que les gouvernements des Indes Néerlandaises et de la Bolivie fissent la même chose et que le plan fût contrôlé par un comité réunissant les délégués des quatre gouvernements, afin de défendre les consommateurs contre une hausse excessive du prix [3].

Le 27 février 1931, au cours d'une assemblée officielle à Londres, le plan fut présenté et unanimement accepté par les représentants des quatre gouvernements en question. Ainsi fut créé le cartel international de l'étain, le premier cartel dont les membres fussent des gouvernements.

Le cartel réunissait d'abord les producteurs de quatre pays qui furent dénommés pays signataires. C'étaient les Etats Malais, la Bolivie, les Indes Néerlandaises et le Nigeria. Ensuite, son terrain d'action devait s'élargir. En effet, au cours de son existence, les producteurs de cinq autres pays y adhérèrent. Le Siam y entra déjà le 1er septembre 1931, tandis que le Congo Belge, l'Indochine, le Portugal et les mines de Cornouailles (Grande-Bretagne) le 10 juillet 1934. A partir du 1er janvier 1937, le Siam, le Congo et l'Indochine furent promus au rang de pays signataires.

Le Siam, l'Indochine, le Congo Belge et le Portugal étaient représentés au sein du cartel par leur gouvernement, tandis que les producteurs de la Cornouailles l'étaient par leur association professionnelle. Aussi, le texte de l'accord parle-t-il toujours de « gouvernement ou association ». Il est clair qu'en réalité le cartel est resté un organisme intergouvernemental et que l'exception faite pour la Cornouailles était dictée par des considérations politiques. En effet, il ne pouvait pas être question que le gouvernement britannique se chargeât de représenter quelques producteurs insignifiants, tandis que les grands producteurs étaient représentés par les autorités coloniales subordonnées au ministère de colonies du gouvernement britannique. Toutefois, cette égalité théorique des droits et des devoirs entre un gouvernement et une association au sein d'une organisation internationale présente beaucoup de problèmes épineux pour les juristes [4].

Le nom officiel du cartel était International Tin Control Scheme. Il était administré, d'accord avec les suggestions du gouvernement anglais, par un comité composé des délégués des gouvernements signataires, Inter-

[3] Texte anglais dans Wollnik, op. cit., p. 177. Cf. également Neitzel, *Die Wirkungen internationaler Kartelle*, p. 74.

[4] Cf. Werr, *Internationale Wirtschaftszusammenschlüsse und Staat als Vertragspartner*. Berlin 1936.

national Tin Committee. Des délégués de la production de l'étain étaient consultés à titre de conseillers techniques [5].

En décembre 1931, l'organisation du cartel fut complétée par la création de l'International Tin Research & Development Council. Cet organisme fut constitué par les pays signataires du cartel pour établir et publier les informations techniques, statistiques et générales relatives à l'étain et à ses usages. Il était théoriquement indépendant du cartel (mais le président de l'I. T. C. était d'office son président [6]) et était financé par une taxe spéciale sur l'exportation de l'étain par des pays signataires [7]. Il collaborait avec de nombreux laboratoires et experts dans différents pays. Le but de ses études et de ses recherches était de trouver et de développer de nouveaux modes d'emploi de l'étain dans l'industrie, d'améliorer les produits et les méthodes de travail existant, ainsi que d'aider les consommateurs à surmonter les difficultés techniques [8].

La durée du cartel fut prévue tout d'abord pour trois ans (accord originel entré en vigueur le 1er mars 1931), mais il fut renouvelé avant cette date (second accord signé le 27 octobre 1933 et entré en vigueur le 1er janvier 1934) également pour une durée de trois ans. Par le troisième accord, entré en vigueur le 1er janvier 1937, il fut prolongé pour cinq ans, jusqu'à la fin de 1941 et réussit à survivre au déclenchement de la guerre en Europe. Il était question d'une nouvelle prolongation, lorsque la guerre éclata dans le Pacifique.

§ 22. Principes d'organisation

L'accord originel du cartel fut présenté par le gouvernement britannique à la Conférence Monétaire et Economique à Londres, en 1933. Le second accord fut publié. Son texte entier se trouve notamment dans le rapport de la sous-commission du Congrès américain qui entreprit, en 1934-1935, une enquête sur la situation du marché de l'étain et sur l'activité du cartel [9]. Enfin, tous les changements introduits ultérieurement furent aussi annoncés officiellement par l'I. T. C. Nous sommes ici en présence d'un fait plutôt exceptionnel dans le domaine des cartels internationaux, car, dans la plupart des cas, les accords échappent à la publicité entièrement — surtout lorsqu'il s'agit de « gentlemen's agreements » — ou bien au moins partielle-

[5] Ballande : *Essai d'étude monographique et statistique sur les ententes économiques internationales.* Paris 1936, p. 190.

[6] Ibid., p. 199.

[7] Wollnik, op. cit., p. 22.

[8] I. T. R. D. C. *First General Report* 1934.

[9] *United States House of Representatives. Report of Subcommittee of The House Committee on Foreign Affairs. Tin Investigation.* Washington 1935.

ment. Nous pouvons donc baser l'étude de l'organisation du cartel sur des documents officiels.

La forme choisie lors de la création du cartel n'a pas subi, par la suite, de changements essentiels. Cependant, plusieurs clauses nouvelles furent ajoutées et d'autres sensiblement modifiées. Nous reparlerons plus loin des raisons et des effets de ces changements, en décrivant l'histoire du marché et du cartel depuis sa formation jusqu'à la guerre. Un aperçu général de l'organisation du cartel et des principaux changements nous semble, toutefois, indispensable dès ce moment.

Le but que le cartel se propose d'atteindre est de maintenir un juste et raisonnable équilibre entre la production et la consommation, afin de prévenir les oscillations brusques et rapides des prix et d'assurer la résorption des stocks. C'est donc un cartel de réglementation de la production. On n'a pas suivi les suggestions de la T. P. A. tendant à former un cartel de prix et à lui assigner comme but de maintenir les cours au-dessus et les stocks au-dessous des limites prévues.

Afin d'atteindre ce but, les gouvernements signataires doivent contrôler l'exportation et la production du minerai. Les gouvernements des Etats Malais, du Nigeria et de la Bolivie s'engagent à légiférer dans ce sens. Dans le cas particulier des Indes Néerlandaises, étant donné que le gouvernement contrôle directement la production, la législation est superflue et le gouvernement s'engage seulement à soumettre la production et l'exportation de l'étain aux décisions de l'I. T. C. par ses décrets (executive orders).

La convention attribue à chaque gouvernement un contingent de base (standard tonnage) exprimé en tonnes de métal [10]. Ces contingents de base furent, aux termes de l'accord originel, presque identiques à la production effective de chaque pays en 1929. Cela présentait un désavantage pour les producteurs malais, car la production de leur pays fut, en 1929, inférieure à 70 000 tonnes, tandis qu'au moment de la formation du cartel, grâce aux nouvelles exploitations et au plus grand rendement, la capacité a atteint environ 90 000 tonnes [11]. Dans le second accord, les contingents de base furent légèrement augmentés. C'était la correction d'une erreur précédente, car on avait sous-estimé le contenu métallique du minerai exporté. Par exemple, on avait admis que le minerai concentré exporté par les Etats Malais contenait 72 % de métal, tandis qu'en réalité, il en contenait 75.3 % en moyenne. Il s'agissait donc de faire concorder les chiffres de l'exportation autorisée du minerai et de son contenu métallique.

[10] Si l'étain est exporté sous forme de minerai, le contenu métallique réel est pris en considération.

[11] PLUMMER, *International Combines*, p. 139. Cf. également § 4.

Une certaine injustice, dont les producteurs malais eurent à souffrir, fut réparée partiellement à partir du 1er juillet 1938, par une augmentation de 7.5 % du contingent de base des Etats Malais. Toutefois, comme entre temps, les Indes Néerlandaises avaient fortement rationalisé leur production, elles bénéficièrent également du même taux d'augmentation du contingent de base [12]. Les nouveaux pays signataires du troisième accord reçurent des contingents de base très élevés, dépassant de loin leur production en 1929. Le Congo Belge, un jeune producteur dynamique et travaillant dans des conditions naturelles favorables, se vit notamment attribuer un contingent de base treize fois supérieur à sa production de 1929 [13].

Tableau 17. Contingents de base des pays signataires

en t. l.

	1.III.31 à fin 1933	1.I.34 à fin 1936	1.I.37 à 30.VI.38	1.VII.38 à fin 1941
Etats Malais	69 366	71 940	71 940	77 335
Bolivie	46 338	46 490	46 490	46 490
Indes Néerlandaises	35 730	36 330	36 330	39 055
Nigeria	10 734	10 890	10 890	10 890
Siam	—	—	18 000	18 000
Congo Belge	—	—	13 200	13 200
Indochine	—	—	3 000	3 000
Total	162 168	165 650	199 850	207 970

Le droit réel de production de chaque pays signataire est fixé par une quote-part, exprimée en pourcentage du contingent de base. Tout d'abord, l'I. T. C. devait fixer ces quotes-parts pour chaque semestre ; l'expérience prouva que six mois étaient une période trop longue pour adapter la production aux besoins de la demande, on en vint donc à les fixer pour chaque trimestre. Comme nous le verrons ensuite, ces quotes-parts ont varié énormément, oscillant entre 33 1/3 % et 120 % du contingent de base.

Pour les pays adhérents un autre système fut adopté. Leur production fut limitée d'une façon absolue, par l'interdiction de dépasser un contingent maximum fixe.

[12] Cf. N. Z. Z. 7.VI.1938.

[13] Les chiffres exacts se présentent comme suit :

	production en 1929	contingent de base
	en milliers de t. l.	
Siam	10.0	18.0
Congo	1.0	13.2
Indochine	0.8	3.0

Tableau 18. Contingents limites des pays adhérents

en t. l.

	1.IX.1931 à fin 1933	1934	1935	1936	1937-1941
Siam.	10.000	9.800	9.800	9.800	pays signataire
Congo Belge . . .	—	4.500	6.000	7.000	» »
Indochine	—	1.700	2.500	3.000	» »
Cornouailles. . . .	—	1.700	1.700	1.700	1.700
Portugal..	—	650	650	650	650

Lorsque la quote-part des pays signataires dépassait 65 %, les contingents fixes des pays adhérents augmentaient automatiquement : pour le Siam *pari passu*, comme pourcentage de la base de 9800 tonnes ; pour le Portugal et la Cornouailles *pari passu* comme pourcentage de la base de 800 tonnes pour le Portugal et de 2615 tonnes pour la Cornouailles ; pour le Congo et l'Indochine, de 25 tonnes pour chaque 1 % au-dessus de 65 %. Ainsi, par exemple, à la quote-part 90 % attribuée aux pays signataires en 1936, correspondaient, pour les pays adhérents, les contingents limites suivants :

Siam.	9.800	+ 9.800	× 25/100	=	12.250
Cornouailles. .	1.700	+ 2.615	× 25/100	=	2.354
Portugal . . .	650	+ 800	× 25/100	=	850
Congo Belge .	7.000	+ 25	× 25	=	7.625
Indochine. . .	3.000	+ 25	× 25	=	3.625

Comme membres signataires du cartel à partir du 1er janvier 1937, le Siam et l'Indochine continuèrent à jouir d'une situation privilégiée. En effet, une quote-part minimum de 60 % leur fut accordée, même pour le cas où la part d'autres pays signataires devait être de beaucoup inférieure. Ils en ont largement profité au cours du second semestre 1938 et du premier semestre 1939 lorsque la quote-part fut fixée à 35 %.

Il ressort clairement de ces quelques détails que le risque et le poids des restrictions retombaient presque exclusivement sur les quatre premiers signataires du cartel. Les nouveaux membres se firent payer un prix élevé sous forme de toutes sortes de privilèges pour leur adhésion au cartel et, comme nous le verrons ensuite, les outsiders profitèrent également de l'existence du cartel.

Chaque gouvernement devait, de son côté, distribuer les quotes-parts parmi les producteurs individuels de son pays et assurer l'exécution des restrictions imposées. Cette tâche était relativement facile pour tous les gouvernements, sauf pour celui des Etats Malais. En effet, là où la produc-

tion était concentrée entre les mains d'un petit nombre de producteurs, il n'a pas été difficile de limiter leurs opérations aux chiffres imposés par le cartel. Aux Etats Malais, par contre, avec leurs 1200 producteurs environ, et avec les complications résultant de l'expansion enregistrée depuis 1929, la tâche du gouvernement fut ardue. Il a fallu promulguer des lois et des prescriptions spéciales ; créer un comité central de distribution des contingents et des comités locaux dans chaque Etat ; vérifier la production de 1929 de chaque entreprise et les changements dans ses conditions de travail depuis ce temps ; et fixer finalement la part de chaque Etat et de chaque entreprise dans le contingent accordé au pays. Comme les restrictions imposées sur les producteurs individuels furent sévères et le renchérissement du coût de la production qui en découlait sensible, on autorisa le transfert des contingents des entreprises moins rentables à d'autres travaillant dans des circonstances plus favorables.

Au cas où l'exportation d'un pays dépassait, au cours d'une période trimestrielle ou annuelle, le contingent qui lui avait été attribué, la différence devait être liquidée par une diminution correspondante de la production au cours de la période suivante. Dans le cas contraire, lorsque le contingent de l'année n'était pas entièrement épuisé, la différence était transmissible à l'année suivante, mais le troisième accord limita le transfert au maximum à 8.5 % du contingent non épuisé [14].

L'accumulation des stocks dans les pays producteurs fut, jusqu'au troisième accord, strictement interdite. Dans le troisième accord, elle fut autorisée jusqu'à 25 % du contingent de base.

Chaque membre du cartel avait le droit de s'en retirer si la production dissidente dépassait un minimum prévu. Aux termes du second accord, si la production des pays non membres du cartel excédait, au cours des six mois successifs, 25 % de la production mondiale ou bien 15 000 tonnes d'étain métallique, chaque gouvernement pouvait notifier son intention de quitter le cartel. Son retrait suivait *ipso facto* six mois plus tard. Lorsque, ensuite, le nombre des outsiders fut réduit par les nouvelles adhésions au cartel, cette prescription fut renforcée et le troisième accord prévoyait qu'une production des outsiders de l'ordre de 15 % de la production mondiale ou bien de 12 500 tonnes en six mois successifs, autorisait les membres à quitter le cartel [15]. Si un des membres profitait de cette clause, tous les autres pouvaient également résilier l'accord.

Le troisième accord prévoyait aussi une autre raison autorisant les membres à quitter le cartel. C'est le cas de guerre. Lorsqu'un membre du

[14] K. R. 1937, p. 44.

[15] Ibid. Cf. également N. Z. Z. 12.I.1937.

cartel se trouverait engagé dans une guerre, les restrictions de la production ne le concerneraient pas pour la durée du conflit, mais les autres membres pourraient se retirer du cartel.

Afin de faciliter la tâche de l'I. T. C., les gouvernements furent obligés de fournir les données concernant la production et l'exportation de l'étain de leurs pays respectifs, ainsi que toutes les statistiques nécessaires pour calculer la production et les stocks mondiaux. Cette clause permit d'approfondir sensiblement la connaissance du marché.

L'I. T. C. adopta tout d'abord le principe d'unanimité pour chacune de ses décisions. Cette clause, qui donnait à la minorité la possibilité d'exercer une forte pression sur la majorité et de modifier la ligne générale de la politique du cartel, fut abrogée par le troisième accord. A partir du 1er janvier 1937, chaque pays signataire reçut un nombre de voix correspondant plus ou moins à l'importance de sa production (Etats Malais 5, Bolivie 4, Indes Néerlandaises 4, Siam 2, Congo 2, Nigeria 2, Indochine 1) et la simple majorité suffisait pour adopter une motion quelconque.

Il nous semble que cet aperçu général met déjà en relief l'assez grande souplesse de l'organisation du cartel, la tendance à améliorer incessamment sa structure et son fonctionnement, ainsi qu'une certaine ingéniosité à trouver des compromis et à satisfaire aux diverses exigences de ses membres. C'est ce que les chapitres suivants feront voir encore plus clairement.

CHAPITRE VIII

Lutte contre la crise (1931 - 1933)

§ 23. Renforcement graduel des restrictions

La situation, à laquelle le cartel dut faire face dès sa formation, fut très sérieuse. Les stocks visibles dépassaient 50 000 tonnes, ce qui représentait 200 % à 250 % de leur niveau normal [1]. La baisse continuelle des cours, arrêtée pour un certain temps par la perspective des restrictions de la production, reprit, malgré la formation du cartel. Le cours moyen à Londres descendit de 118 livres en février 1931, à 113 en avril et à 104 en mai de la même année.

L'I. T. C. fixa la quote-part pour la première période des restrictions à 77.75 %, ce qui correspondait à environ 126 000 tonnes par an pour les

[1] Cf. § 17.

quatre pays signataires. Avec la production des outsiders, qu'on évaluait à environ 19 000 tonnes, cela représentait une offre totale de quelque 145 000 tonnes. Comme la consommation en 1930 s'élevait à quelque 160 000 tonnes, on espérait une lente résorption des stocks. En réalité, la consommation avait entre temps énormément baissé et, au fur et à mesure que la crise générale s'aggravait, la demande diminuait toujours davantage. Les restrictions imposées non seulement ne pouvaient mener à une résorption des stocks, mais elles laissaient encore un excédent de la production. Par conséquent, les stocks continuaient à croître.

L'I. T. C. se rendait compte que l'avenir des restrictions était en jeu et qu'il pouvait être définitivement compromis. Aussi, bien que lors de la signature de l'accord il eût été convenu de ne pas changer la quote-part au cours des premiers six mois, l'I. T. C. recommanda-t-il, en mai, le renforcement des restrictions. Les gouvernements acceptèrent et la quote-part fut fixée, à partir du 1er juin 1931, à 65.5 %. Ce fut déjà un effort, et il était difficile d'aller plus vite et plus loin sur la voie des restrictions sans risquer d'indisposer trop les producteurs à l'égard du cartel. La quote-part resta donc inchangée jusqu'à la fin de l'année.

Toutefois, l'offre totale de 125 000 tonnes environ par an était encore trop grande pour soulager le marché du poids des stocks, vu l'effondrement de la consommation. Par surcroît, deux facteurs importants aggravaient la situation. Premièrement, le gouvernement des Etats Malais ne parvint pas à surmonter toutes les difficultés particulières auxquelles il devait faire face [2] et, par conséquent, le contingent attribué à ce pays fut dépassé, au cours des six premiers mois de restrictions, de presque 5 000 tonnes. D'autre part, le plus grand et le plus dangereux outsider, le Siam, qui avait produit, en 1929, environ 10 000 tonnes d'étain et qui avait déjà profité des restrictions volontaires en 1930 pour accroître sa production, continuait à verser le minerai sur le marché à une cadence correspondant à 13 000 tonnes de métal par an.

Dans cette situation, le cartel se trouva en face de la nécessité d'éliminer tout d'abord l'excédent inattendu de la production provenant de ces deux sources et, ensuite, de trouver un moyen efficace d'améliorer la situation du marché, sans procéder à une nouvelle baisse de la quote-part.

Le problème des Etats Malais fut réglé sans difficultés. A partir du 1er septembre, le gouvernement de ce pays introduisit un renforcement supplémentaire des restrictions et s'arrangea avec les fonderies pour retenir environ 3 500 tonnes d'étain, destinées à l'exportation immédiate pour le

[2] Cf. § 22.

compte du gouvernement [3]. La limitation de la production fut un peu plus forte que le contingent du pays ne la permettait, de sorte que l'étain retenu put être écoulé au cours des mois suivants dans les cadres du plan [4].

En même temps, le cartel fit des démarches pour s'assurer la collaboration du gouvernement siamois. La tâche ne fut pas facile, car le Siam était un producteur relativement bon marché et en plein développement, et, par conséquent, il n'était pas très enclin à se soumettre aux restrictions. Du point de vue du cartel, il était, toutefois, un outsider dangereux, puisque, si 10 000 tonnes produites par lui en 1929 ne représentaient que 5.2 % de la production mondiale, 13 000 tonnes en 1931 en faisaient déjà plus de 10 %. Probablement ce fut, en dernier lieu, l'intervention du gouvernement britannique, favorable à la politique des restrictions, qui persuada le Siam de se joindre au cartel. Cependant, celui-ci dut payer pour cette adhésion un prix assez élevé, en accordant au Siam une position privilégiée. En effet, comme nous l'avons déjà vu, le Siam s'engagea uniquement à ne pas dépasser le chiffre de sa production en 1929, c'est-à-dire 10 000 tonnes, et la diminution de la quote-part, existante ou future, ne le concernait pas.

Dans sa recherche des moyens efficaces pour améliorer la situation sur le marché, le cartel s'inspira visiblement de l'histoire du Bandœng Pool. Il décida d'employer la même méthode et de retirer du marché une partie des stocks jusqu'au moment du redressement de la consommation et des cours. Ainsi fut créé un stock de blocage, International Tin Pool. Entre septembre 1931 et janvier 1932, le pool acheta sur le marché 21 000 tonnes d'étain, en dépensant dans ce but plus de 2.5 millions de livres. Les sources du financement ne sont pas entièrement connues. Il paraît, en tout cas, qu'une grande partie du capital nécessaire fut fournie par la Midland Bank, une grande banque anglaise engagée dans l'industrie de l'étain [5]. Le stock ainsi retiré continuait à appartenir aux stocks visibles, mais ne devait pas revenir sur le marché avant que le cours de l'étain n'eût atteint une limite prévue. Cette limite fut primitivement fixée à 150 livres par tonne et, après la dévaluation de la livre, survenue entre temps, à 165 livres-papier. Ce n'est qu'au cas où le prix du métal se serait maintenu pendant un mois au-dessus de ce chiffre, qu'une première tranche (5 %) du stock pouvait être revendue, la vente de chaque tranche suivante devant survenir conformément à une échelle mobile des quantités et des prix.

Afin de rendre possible la formation du pool, les gouvernements signataires s'engagèrent à continuer les restrictions au moins jusqu'au 28 fé-

[3] May, *International Tin Cartel*, p. 332.
[4] Wollnik, *Zinn*, p. 183.
[5] Wollnik, *Der Kampf um den Zinnpufferpool*. F. Z. 28.XII.1937.

vrier 1933, et si, à cette date, le stock n'était pas entièrement vendu, jusqu'à trois années entières depuis la formation du cartel, c'est-à-dire jusqu'au 12 août 1934 [6].

Cette activité et cette énergie du cartel lui rallièrent beaucoup de partisans parmi les indécis. L'incertitude concernant son avenir fut dissipée et même ses adversaires les plus conséquents — les producteurs bon marché des Etats Malais — ne demandaient plus l'abandon des restrictions, mais seulement des corrections dans les contingents de base. En même temps, beaucoup de producteurs se déclarèrent favorables à un nouveau renforcement des restrictions, afin d'assainir totalement le marché.

Fort de cet appui, le cartel rabaissa la quote-part, à partir du 1er janvier 1932, à 56 % du contingent de base.

Toutes ces mesures auraient apporté sans aucun doute un renversement total de la tendance du marché, si la consommation n'avait encore diminué. Mais la crise battait son plein, en s'approchant de son point culminant et les consommateurs les plus importants de l'étain en souffraient énormément : l'industrie du fer-blanc travaillait à environ 40 % de sa capacité [7] et l'industrie automobile à moins d'un tiers de la sienne [8]. Par conséquent, la demande de l'étain descendit à environ 10 000 tonnes par mois. Malgré cela, la baisse des cours fut enrayée et les stocks visibles (y inclus le stock détenu par le pool), après avoir augmenté légèrement au cours du premier trimestre 1932 et atteint un maximum d'environ 60 500 tonnes en avril, se mirent à diminuer lentement.

Le succès du cartel devenait de plus en plus probable. La spéculation ne tarda pas à reconnaître cet état des choses et, même avant que les stocks n'eussent atteint leur point culminant, misa sur une hausse imminente des cours. Un pool privé fut constitué et retira du marché environ 5 000 tonnes de métal [9], afin de le revendre plus tard à un prix plus élevé. A cette opération participaient, paraît-il, des maisons de commerce en métaux de Londres et plusieurs producteurs [10].

Croyant que le moment était propice à un assainissement total du marché, le cartel décida de diminuer la quote-part encore une fois, et de la ramener à 44 %. La quote de 44 % ne fut pourtant appliquée qu'un seul mois, en juin 1932. Ce furent cette fois les producteurs qui, désirant la

[6] May, op. cit., p. 330 ; Neitzel, *Die Wirkungen intern. Kartelle*, p. 76.
[7] Costa, *Le rôle économique des unions intern. des producteurs*. Thèse. Paris 1932, p. 28 et 124.
[8] Statistique de la prod. d'automobiles A. St. 1936/37, T. 108.
[9] Wollnik, *Der Kampf um den Zinnpufferpool*, art. cit.
[10] Neitzel, op. cit., p. 78.

résorption aussi rapide que possible des stocks, exigèrent un nouveau renforcement des restrictions. Le 10 mai 1932, la Chambre des Mines malaises vota une motion demandant la fixation de la quote-part à un tiers du contingent de base et suggérant la cessation complète des exportations pour les deux mois d'été. La Chambre des Mines du Nigeria se joignit à cette proposition. L'I. T. C. l'accepta et attribua à partir du 1er juillet 1932, la quote-part 33 1/3 % du contingent de base. Chaque gouvernement fut libre d'adopter une des deux solutions suivantes : soit exporter d'une façon uniforme son contingent tout le long du semestre, soit suspendre la production en juillet et août et rattraper la différence au cours des mois suivants.

C'est alors que les restrictions atteignirent leur point culminant. La quote-part resta à ce niveau jusqu'à la fin de 1933.

Le tableau suivant résume les étapes consécutives des restrictions.

Tableau 19. Production mensuelle autorisée par le cartel 1931-1933 [11]

en t. l.

	1931		1932-1933			
	Contingent de base	Mars-Mai	Juin-Décembre	Janvier-Mai	Juin	Juillet-Déc. 1933 [12]
Etats Malais . . .	5.780	4.494	3.781	3.246	2.534	1.927
Bolivie	3.862	2.855	2.402	2.063	1.610	1.224
Indes Néerl. . .	2.977	2.493	2.097	1.801	1.405	1.068
Nigeria.	895	666	561	482	376	286
Total mensuel. .	13.514	10.508	8.841	7.592	5.925	4.505
Total annuel . .	162.168	126.096	106.096	91.096	71.096	54.056
% du contingent de base	100 %	77.75 %	65.5 %	56 %	44 %	33 1/3 %

Après une réduction aussi draconienne de la production dans les pays signataires, la production totale du monde, y inclus les 10 000 tonnes du Siam et environ 17 000 tonnes des outsiders, fut sensiblement inférieure à la consommation, malgré le niveau extrêmement bas de cette dernière. La résorption des stocks se manifesta et la hausse des prix ne se fit plus attendre.

L'étude du développement des prix est compliquée par la dévaluation de la livre en septembre 1931. Pour les producteurs malais et nigeriens, la

[11] En tenant compte des dispositions supplémentaires transférant de petits contingents d'un pays à l'autre, de sorte qu'il existe des divergences entre le pourcentage attribué et la quote-part effective.

[12] Au cours de cette période, de petits contingents supplémentaires furent alloués, mais on ne dépassa jamais la proportion de 36 % du contingent de base.

hausse des cours exprimée en livres-papier fut une hausse réelle, tandis que pour les producteurs néerlandais, le prix-or fut décisif. Pour le Siam, le prix-or fut décisif jusqu'au mois de juin 1932, c'est-à-dire jusqu'à l'alignement du baht siamois à la livre sterling. Enfin, pour les producteurs boliviens, dont la monnaie fut dépréciée plus fort que la livre, la hausse en livres-papier se reflétait par une hausse même plus prononcée en monnaie du pays [13].

La courbe des cours exprimée en livres papier atteignit son minimum 104 en mai 1931, mais le prix-or baissa encore après la dévaluation jusqu'à 82 livres-or en avril 1932.

Quoi qu'il en soit et où qu'on place le point culminant de la baisse, il est incontestable qu'à partir du mois d'avril 1932, un redressement notable s'est manifesté. Un an plus tard, en avril 1933, le cours à Londres dépassa la limite de 200 livres sterling, pour la première fois depuis septembre 1929. La crise sur le marché de l'étain fut surmontée beaucoup plus tôt que la crise générale.

Tableau 20. Mouvements des cours et des stocks de l'étain en 1931-1933

		Cours (moyenne mensuelle)		Stocks visibles (moyenne mensuelle)
		livres-papier	livres-or	milliers de t. l.
Moyenne des trois derniers mois avant la formation du cartel		115		
1931	Mai	104		
	Juillet	112		
	Décembre	139	96	59.3
1932	Avril	109	82	60.5
	Juillet	126	93	59.8
	Septembre	153	109	56.4
	Décembre	150	102	55.9
1933	Mars	158	112	51.7
	Mai	220	152	48.9

Lors de la réunion de l'I. T. C., en avril 1933, il fut question, pour la première fois, de relâcher un peu les restrictions, mais finalement on décida de maintenir la quote-part à son niveau précédent et de couvrir l'excédent de la consommation sur la production courante par la vente graduelle du stock détenu par le pool. Ce stock, gardé intact depuis janvier 1932, fut

[13] Cf. § 7.

vendu en grande partie (13 000 tonnes sur 21 000 tonnes au total) au cours du second semestre 1933 et liquidé au début de 1934. Comme le prix moyen lors de sa constitution s'était élevé à environ 125 livres et qu'il fut vendu au prix moyen d'environ 220 livres, l'opération apporta un bénéfice comparable à celui du Bandœng Pool. Toutefois, la différence notable consistait en ceci que la hausse des prix en 1923-1925 fut un résultat naturel de l'augmentation de la demande, tandis que la hausse en 1932-1933 fut obtenue artificiellement par des restrictions draconiennes de la production.

§ 24. Consolidation du succès

Vers le milieu de l'année 1933, il parut incontestable que le cartel était parvenu à atteindre ses buts principaux : l'excédent de la production sur la consommation était éliminé, les stocks étaient en partie résorbés et les cours avaient subi une hausse notable. Il s'agissait maintenant de rendre cette réussite durable, d'écarter les nouveaux dangers qui germaient, en un mot, de consolider le succès du cartel.

Le danger le plus grand qui semblait menacer l'avenir du cartel était alors l'augmentation incessante de la production des outsiders. En 1929, la production des quatre pays signataires du cartel correspondait aux 84.2 % de la production mondiale ; en y ajoutant la production du Siam, on obtenait une proportion de 89.4 %. En 1931, le développement de la production siamoise devint inquiétant. Comme nous l'avons vu, on parvint à écarter ce danger, en convainquant le Siam de se joindre au cartel. Toutefois, les autres pays dissidents devaient, à leur tour, profiter des restrictions imposées par le cartel à ses membres, ainsi que de la hausse des cours, et, en 1933, la production des membres du cartel y inclus le Siam ne représentait plus que les 75.7 % de la production mondiale. Par-dessus le marché, les perspectives du développement futur de la production dissidente paraissaient très favorables, surtout pour le Congo Belge, où on avait mis en exploitation des gisements relativement riches et abondants. Le cartel se rendait compte que l'adhésion d'une partie au moins des outsiders à l'entente était nécessaire pour une longue durée de son succès et, peut-être, même pour son existence.

La Conférence économique qui se réunit à Londres en juin 1933 vint à l'aide du cartel. La Conférence adopta en général l'idée de la nécessité d'organiser la production et la vente de certaines matières premières de base, comme par exemple le charbon, le bois, le blé, les métaux, etc. [14]. Rien

[14] Cf. *Rapports approuvés par la C. M. E.* S. d. N. 1937, p. 19 ; Maurette, *La politique concertée des matières premières.* Revue d'Ec. pol. 1934, p. 1575.

d'étonnant donc qu'elle ait appuyé et encouragé les efforts déployés par le cartel international de l'étain.

Avant la Conférence, l'I. T. C. transmit au ministère du commerce britannique un mémoire résumant les résultats obtenus par le cartel. Tout en soulignant le succès de ses efforts, l'I. T. C. ne manqua pas de signaler le problème des outsiders, en mentionnant que, si un arrangement avec les pays producteurs dissidents était impossible, il serait difficile de maintenir la réglementation.

Le gouvernement britannique présenta ce mémoire, ainsi que le texte de l'accord du cartel à la commission économique de la Conférence. Le problème fut discuté par la sous-commission II et par un sous-comité spécial (Sub-Comittee of Tin). L'opinion fut, en général, favorable au cartel. Toutefois, le gouvernement des Etats-Unis exprima des réserves. Comme les Etats-Unis sont le plus grand consommateur de l'étain et qu'ils n'en produisent pas, il est naturel que le gouvernement de ce pays ait représenté, à cette occasion comme en d'autres, plus tard, le point de vue du consommateur. Le gouvernement des Etats-Unis était alors alerté par la hausse rapide et artificielle des cours de l'étain, et craignait visiblement que le cartel n'abusât de sa situation sur le marché pour exploiter les consommateurs. Aussi, la délégation américaine remit-elle une déclaration signée par son président, Cordell Hull, qui disait notamment : « Le gouvernement américain n'est pas opposé à l'effort entrepris par le cartel de l'étain. Il profite, toutefois, de l'occasion pour souligner qu'à son avis, chaque accord de ce genre... devrait contenir des clauses protégeant les pays consommateurs... L'accord dont il est question ne semble pas contenir de dispositions... sur l'augmentation automatique de la production et sur le relâchement des stocks, qui semblent être nécessaires pour sauvegarder les intérêts des consommateurs. Voilà pourquoi le gouvernement américain considère avec intérêt les assurances données... par le cartel international de l'étain, que le cartel a toujours été et continuera à être attentif aux intérêts des pays consommateurs [15]. »

Malgré ces réserves, d'ailleurs très modérées, le rapport final fut nettement favorable au cartel. Il fit son éloge, en soulignant que « le plan actuel de contrôle est établi sur des bases raisonnables ; qu'il s'inspire des principes que la Conférence a reconnus comme étant ceux qui devraient servir de base à l'élaboration de plans, en vue de la coordination de la production et de la consommation ». Il consacra officiellement sa réussite, en affirmant

[15] D'après le texte anglais publié par Elliott, *Political Implications*, dans le volume *International Control in the Non-Ferrous Metals*.

que « son fonctionnement n'a, dans la pratique, donné lieu à aucune difficulté depuis plus de deux années et qu'il a permis de réaliser en grande partie les objectifs principaux que l'on avait en vue ». Enfin, il engagea les producteurs qui jusque-là s'étaient tenus à l'écart du plan à adhérer à l'entente [16].

Ce rapport affermit sans aucun doute la position du cartel. On considéra donc le moment comme propice au prolongement de l'accord, bien que deux ans seulement se fussent écoulés depuis la formation du cartel. Les négociations aboutirent assez rapidement et le 27 octobre 1933, le nouvel accord fut signé. Il ne devait pourtant entrer en vigueur que le 1er janvier 1934, pour trois ans.

Nous avons signalé dans le chapitre précédent les principaux changements qu'il avait introduits. C'étaient : une légère augmentation du contingent de base des pays signataires, une modification de la situation du Siam (augmentation du contingent dans le cas d'une quote-part au-dessus de 65 %) et la disposition concernant le droit de résilier l'accord lorsque la production dissidente dépasserait un minimum prévu. [17]

En même temps, on entama des pourparlers avec les outsiders. Ils aboutirent après de longues et laborieuses négociations à un accord avec le Congo, l'Indochine, le Portugal et trois producteurs de la Cornouailles. Bien que l'accord eût été signé au courant de l'année 1934, il devait agir rétroactivement à partir du 1er janvier 1934. Le prix d'adhésion de ces outsiders fut encore plus élevé que celui du Siam. Les contingents fixes accordés, surtout au Congo et à l'Indochine, furent beaucoup plus élevés que leur production réelle et ne gênaient que dans une mesure restreinte leur développement futur.

Tableau 21. Production réelle et contingents des pays adhérents

Production réelle	Congo belge	Indochine	Portugal	Cornouailles
1932	0.2	0.9	0.4	0.6
1932	0.8	1.0	0.4	1.4
1933	1.7	1.1	0.5	1.6
Contingents accordés				
1934	4.5	1.7	0.65	1.7
1935	6.0	2.5	0.65	1.7
1936	7.0	3.0	0.65	1.7

Ces contingents étaient, par surcroît, susceptibles d'augmentation au cas où la quote-part des pays signataires dépasserait 65 % [18].

[16] D'après *Rapports approuvés par la C. M. E.*, op. cit., p. 28-29.
[17] Cf. § 22.
[18] Cf. § 22.

Ayant ainsi atteint tous ses buts essentiels et éliminé les principales difficultés, le cartel pouvait entrevoir l'avenir avec confiance, surtout que le point culminant de la crise générale était dépassé et que la consommation, après être descendue à un niveau extraordinairement bas, s'était remise à monter.

CHAPITRE IX

Problèmes posés par le redressement (1933 - 1935)

§ 25. Restrictions exagérées

Le redressement de la consommation commença vers le milieu de l'année 1933, presque tout de suite après la dévaluation du dollar et sous l'influence directe de l'amélioration de la situation aux Etats-Unis. La consommation dépassa de nouveau sensiblement 10 000 tonnes par mois, et comme, par suite des restrictions sévères imposées par le cartel, la production totale, y inclus celle du Siam et des outsiders, s'élevait à environ 7500 tonnes par mois, l'excédent de la demande sur l'offre devint considérable. Les stocks fondirent rapidement et les cours accusèrent une hausse prononcée.

En mars 1933, les stocks visibles s'étaient élevés à environ 52 000 tonnes, dont 21 000 tonnes détenues par le pool. A la fin de l'année, il n'en restait qu'environ 29 000 tonnes, dont 8000 tonnes du pool. Le cours, qui avait dépassé 200 livres en avril, atteignit bientôt 220 livres et oscilla ensuite autour de ce chiffre. Un relâchement des restrictions s'imposa.

Le 1er janvier 1934, entra en vigueur le second accord et avec lui la nouvelle quote-part. Pour le premier trimestre, la quote-part de base fut fixée à 40 %, mais une quote supplémentaire de 4 % fut mise à la disposition de l'I. T. C. Elle devait servir à régler les différences antérieures entre la production effective et la production autorisée. Ces différences se sont toutefois avérées peu importantes, de sorte que la quote supplémentaire de 4 % put être presque totalement distribuée.

La quote-part 44 % correspondait à environ 73 000 tonnes par an pour les pays signataires, c'est-à-dire, en tenant compte du Siam et des autres producteurs, à l'offre courante d'environ 100 000 tonnes par an. Le cartel n'a donc pas procédé à une adaptation totale de la production à la consommation, mais il a maintenu la production au-dessous de la consommation courante. Il en résulta une nouvelle diminution des stocks qui ne s'élevèrent à la fin du premier trimestre qu'à environ 21 700 tonnes. Le stock de blocage,

constitué en automne 1931, fut, comme nous le savons déjà, entièrement liquidé au début de l'année.

Le niveau des stocks visibles ainsi atteint, représentant la consommation courante de deux mois, correspondait parfaitement à ce que l'on considère comme l'état normal des stocks [1]. Il ne pouvait plus être question de cet alourdissement du marché, par les stocks, qui avait persisté si longtemps [2].

Cependant, la consommation augmentait toujours, surtout aux Etats-Unis, où l'industrie du fer-blanc travaillait déjà à 80 % de sa capacité, alors qu'elle n'en utilisait que 40 % un an plus tôt. Un nouveau relâchement des restrictions devint indispensable, si on voulait éviter une pénurie de marchandises. Le cartel s'y décida et porta la quote-part pour le second trimestre à 50 %, tout en maintenant le supplément de 4 %. Pour le troisième trimestre, le même chiffre fut maintenu.

En été 1934, la tendance de la consommation fut temporairement renversée. Le cartel réagit immédiatement, en ramenant de nouveau la quote-part pour le quatrième trimestre à 40 %.

En somme, tout le long de l'année 1934, la production fut maintenue légèrement au-dessous de la consommation. Par conséquent, les stocks visibles continuaient à diminuer, bien qu'à une allure ralentie. Néanmoins, la différence entre leur niveau à la fin de l'année 1933 et à la fin de 1934 fut d'environ 12 000 tonnes ; le chiffre absolu ainsi atteint, 17 100 tonnes environ, correspondait déjà à une consommation de moins de deux mois.

Les cours, ayant atteint au début de 1934 le niveau élevé de 230 livres par tonne, manifestèrent depuis ce moment, abstraction faite des variations de très courte durée, une stabilité exceptionnelle. La moyenne mensuelle oscilla entre 227 et 234 livres par tonne, ne dépassant ce dernier chiffre qu'au mois d'avril, où elle atteignit 239 livres.

Ce court exposé de la situation en 1934 met en lumière la politique poursuivie par le cartel. Il semble incontestable que le cartel — après deux longues années de lutte, de restrictions ultra-sévères et de travail à perte, au moins pour une grande partie des producteurs — n'a pas su se soustraire à la tentation d'exploiter le redressement de la demande qui s'était enfin manifesté. Bien que son but avoué ait été de maintenir l'équilibre entre la production et la consommation, il subordonna sa politique à la tâche de stabiliser les prix à un niveau élevé, assurant à tous les producteurs des bénéfices considérables. Pour atteindre ce but, il maintint la production au-dessous de la consommation, ce qui fit disparaître une grande partie des stocks et créa sur le marché une rareté artificielle du côté de l'offre.

[1] Cf. § 17.

[2] Cf. N. Z. Z. 10.IV.1934.

Cette politique du cartel provoqua une vive opposition et de fortes critiques à son égard. Aussi, même les initiatives et les mesures d'ailleurs justifiées et raisonnables entreprises par le cartel se heurtèrent-elles à une méfiance et à une certaine hostilité, car on y voyait surtout de nouveaux moyens pouvant servir au cartel à abuser de sa forte situation. Tel fut le cas, avant tout, du stock-tampon (« Buffer Pool »).

§ 26. Buffer Pool

La première année de redressement de la demande fut riche en expériences et en enseignements. Elle démontra, avant tout, que si le cartel disposait de moyens efficaces pour éliminer ou du moins atténuer les variations de longue durée des cours, l'adaptation rapide de l'offre à la demande et l'élimination des variations de courte durée, causées par le déséquilibre passager entre l'offre et la demande, rencontraient de grandes difficultés, rien qu'au point de vue technique. Ces difficultés étaient dues en grande partie à deux particularités de la structure du marché de l'étain : l'éloignement géographique des centres de la production, de la fonte et de la consommation d'une part, et, d'autre part, l'étroitesse du marché.

La grande distance géographique qui sépare les pays producteurs des fonderies européennes et des principaux consommateurs accroît l'importance du facteur temps. Si encore un renforcement des restrictions peut être mis en exécution immédiatement, au moyen d'une interdiction d'exporter le surplus de la production, le relâchement des restrictions ne peut pas conduire à une augmentation immédiate de l'offre. Il faut compter au moins deux semaines jusqu'à ce que la quantité accrue du minerai soit prête au transport et environ six semaines pour la fonte et le transport en Europe [3]. Comme, jusqu'en 1937, il était strictement interdit aux producteurs de maintenir des stocks du minerai, l'augmentation de la quote-part ne se reflétait sur le marché par une offre accrue qu'environ deux mois plus tard. Evidemment, les cours baissaient déjà plus tôt, par anticipation, mais pas tout de suite après la décision d'augmenter les contingents. Ainsi, par exemple, l'augmentation de la quote-part de 40 % à 50 %, décidée le 2 mai 1934 (rétroactivement à partir du 1er avril) ne se traduisit par un fléchissement sensible des cours qu'en juin [4], et ce n'est que vers la fin de ce mois que l'offre s'accrut notablement.

L'étroitesse du marché rendait difficile d'éliminer les oscillations de très courte durée des prix. Malgré la stabilisation exceptionnelle des cours

[3] Cf. F. Z. 3.X.1935 ; K. R. 1935, p. 846.

[4] Moyenne mensuelle : mai 234, juin 227, juillet 230 livres par tonne.

moyens mensuels, les oscillations journalières furent toujours assez prononcées. Elles découlaient avant tout des facteurs structurels, mais la spéculation y jouait aussi un certain rôle. Nous en avons parlé dans la première partie de notre étude [5].

Afin d'atténuer ces fluctuations de courte durée, le cartel proposa de créer un stock-tampon. Il ne s'agissait plus d'alléger le marché en retirant et en gelant une partie des stocks, comme au temps de l'ancien stock de blocage. L'idée maîtresse du nouveau pool fut de créer une « masse de manœuvre » destinée à combler les différences passagères entre l'offre et la demande et à atténuer ainsi les oscillations journalières des cours. Le rôle du pool serait d'agir de ce côté du marché qui, à un moment donné, se trouverait le plus faible. Si l'offre dépassait la demande, le pool serait acheteur ; dans le cas contraire, il serait vendeur. Après chaque augmentation de la quote-part, il faciliterait la transition, en vendant une partie de son stock, jusqu'à l'apparition sur le marché de la production accrue. Le système des restrictions éliminant le déséquilibre durable entre la production et la consommation, l'activité du pool devait compléter l'édifice du cartel, en éliminant le déséquilibre passager.

Comme on le voit, le stock-tampon devait jouer sur le marché de notre matière première un rôle analogue, dans une certaine mesure, à celui joué par le Fonds d'Egalisation des Changes sur le marché monétaire. Tout comme ce fonds est constitué par une « masse de manœuvre » en or et en devises, qu'on manipule afin de stabiliser le change, le pool régulateur est constitué par une quantité considérable de la matière première dont on veut stabiliser le prix. Dans les deux cas, cette « masse de manœuvre » est employée à l'encontre de la tendance naturelle du marché, afin d'y éliminer les oscillations.

L'idée du stock-tampon fut acceptée par l'I. T. C. le 5 avril 1934 et soumise aux gouvernements intéressés. Cependant, le projet rencontra une forte opposition. Elle fut dirigée par les commerçants de Londres, mais une partie des producteurs y prit également part. Les motifs qui poussaient ces gens à combattre le projet du pool furent divers. Il y avait des adversaires irréductibles de la réglementation qui désiraient le retour à la concurrence et qui voyaient, très justement, dans le pool un moyen de fortifier la position du cartel. Il y avait des partisans d'une réglementation raisonnable, mais hostiles à la politique poursuivie par le cartel, qu'ils accusaient d'abuser de sa situation de quasi-monopoleur. Ceux-ci soulignaient avant tout que le pool aurait toujours tendance à vendre plus cher qu'il

[5] Cf. § 13.

n'avait acheté et stimulerait encore davantage la hausse des prix, déjà excessive. Il y avait enfin des spéculateurs qui tiraient un grand profit des oscillations des cours et entrevoyaient avec regret la perspective de leur disparition [6].

La discussion qui se développa autour du projet et qui fut menée, surtout par ses adversaires, avec assez de véhémence, prouva que la politique de rareté artificielle et des prix excessifs, poursuivie par le cartel, avait rendu le marché méfiant sinon ouvertement hostile à son égard. Le correspondant de la N. Z. Z. saisit bien la situation, en écrivant : « En principe, le stock-tampon semble être une bonne idée. Toutefois, si le même esprit qui a présidé à la hausse exagérée des cours du métal devait se manifester dans l'administration du pool, ce qui est fort probable... l'opposition contre le projet serait plus que compréhensible [7]. »

Malgré une forte opposition à l'intérieur des Etats Malais, la majorité des producteurs se déclara favorable au pool et il en fut de même pour tous les gouvernements intéressés. La bourse des métaux déposa alors une vigoureuse protestation au ministère des colonies et à celui du commerce [8]. Cependant, le ministère des colonies, sir Philipp Cunliffe Lister, ancien président de la T. P. A., très favorable au cartel, rejeta la protestation et autorisa la création du pool.

L'accord (Agreement for the Tin Buffer Stock Scheme) fut signé le 10 juillet 1934 à la Haye. Ses dispositions principales se présentent comme suit : le pool contient 8282 tonnes d'étain qui sont fournies par les gouvernements signataires, proportionnellement à leurs contingents de base ; dans ce but, une quote-part supplémentaire est distribuée ; la livraison doit avoir lieu avant la fin de 1934. Le pool est mis à la disposition de l'I. T. C. ; il est un accessoire du plan de contrôle ; il est dirigé par un comité composé de quatre membres, délégués par tous les pays signataires ; le président de l'I. T. C. représente d'office son pays et assume la fonction de président du pool. Le comité du pool est autorisé à vendre ou à acheter l'étain par sa propre décision ; cette décision pourtant, comme toute autre, doit être prise unanimement. Les opérations du pool sont tenues secrètes ; il en rend compte à l'I. T. C. L'accord expire à la fin de 1935, s'il n'est pas prolongé par la décision unanime des gouvernements signataires [9].

Le cartel est sorti vainqueur de la lutte autour du pool, mais la

[6] Cf. N. Z. Z. 10.IV., 2.V., 13.VI., 28.VII.1934 ; Rowe : *Markets and Men*, p. 162.

[7] N. Z. Z. 10.IV.1934.

[8] Wollnik, *Der Kampf um den Zinnpufferpool*. F. Z. 28.XII.1937.

[9] D'après le texte officiel anglais publié par le Congrès américain.

discussion fut un avertissement pour lui. « La création du pool est décidée — écrivait la N. Z. Z. — ... Il s'agit maintenant de diriger le pool d'une façon raisonnable. Si l'I. T. C. a appris au cours de la discussion véhémente que la politique des prix excessifs ne sert ni le producteur individuel ni le marché tout entier... le pool ne devra pas avoir de mauvaises conséquences. Si, toutefois, l'I. T. C. utilise le pool comme un nouvel instrument servant à maintenir et à favoriser un prix excessif, il peut détruire ainsi toute l'amélioration dont le marché a profité .[10] »

Cependant, même après la formation du pool, la lutte menée par les maisons de commerce et la bourse de Londres ne fut pas suspendue, mais changea d'objet. Le pool étant devenu une réalité, il n'était plus raisonnable de combattre son principe. On tâcha donc de rompre au moins le secret qui entourait ses opérations et on y parvint. A partir du mois de février 1936, le stock du pool fut compris dans le stock visible et les chiffres concernant sa grandeur furent publiés chaque mois [11]. En comparant les données pour quelques mois successifs, on pouvait donc se rendre compte si le pool achetait l'étain, c'est-à-dire soutenait artificiellement le cours contre une tendance naturelle à la baisse, ou bien s'il entravait par des ventes une tendance excessive à la hausse.

§ 27. Critiques

Après un recul passager de la consommation, en automne 1934, qui mena, comme nous le savons déjà, à une diminution immédiate de la quote-part à 40 % à partir du 1er octobre 1934, la demande recommença à monter. En janvier 1935, elle fut supérieure à 10 000 tonnes, en mars, elle dépassa 12 000 tonnes et se maintint ensuite au-dessus de ce dernier chiffre. Malgré cela, la quote-part resta inchangée jusqu'à la fin du premier trimestre 1935. Comme en 1934, une quote supplémentaire de 4 % avait été en vigueur, sans compter les 8282 tonnes produites pour le pool, cela représentait en réalité pour le premier trimestre 1935, un renforcement des restrictions. Or, un renforcement des restrictions en face d'une consommation croissante était, sans aucun doute, contraire au but avoué du cartel d'adapter la production à la consommation. Il était de plus en plus évident que, malgré les avertissements, le cartel était décidé à continuer la politique qui consistait

[10] N. Z. Z. 13.VI.1934.

[11] Cf. *Comité économique de la S. d. N. Coordination de la production et de la vente. Etain.* E. 903. 1935.

à maintenir un excédent de la consommation sur la production, afin de maintenir un prix élevé.

Par cette politique, il réussit à stabiliser le prix de l'étain à quelque 230 livres par tonnes, chiffre très élevé si on le compare au prix de revient des principaux producteurs, même travaillant à 40 % de leur capacité. En même temps, les stocks qui avaient atteint leur niveau normal à la fin du premier trimestre 1934, continuaient à diminuer sans arrêt. A la fin du mois de février 1935, le stock total visible fut d'environ 19 300 tonnes, dont 5420 tonnes du pool [12].

Cette politique du cartel devait le mettre en conflit avec le commerce et les consommateurs de l'étain.

Le conflit avec le commerce existait à l'état latent depuis 1933 et se manifesta ouvertement à propos de la lutte au sujet du pool. Si une partie des commerçants avait appuyé le cartel au cours de la crise, maintenant que des temps plus ou moins normaux étaient revenus, le commerce désirait visiblement le retour à la concurrence. Il était donc, en majorité, peu favorable au prolongement de la réglementation, et, ici sans exception, hostile à la politique de pénurie artificielle de la marchandise, pratiquée par le cartel.

Le conflit atteignit son point culminant au mois de mars 1933. En février de cette année, une baisse des cours inattendue et non justifiée par la situation du marché eut lieu. La moyenne mensuelle tomba de 228 livres, en janvier, à 216, en février, et seule une forte intervention du pool ramena le cours à 224, en mars, et de nouveau à 228 livres les mois suivants. Cette baisse fut causée par la spéculation. Une publication de la S. d. N. la commente comme suit : « La spéculation avait d'abord appuyé l'action du comité, en prenant position à la hausse du métal, et avait constitué des stocks occultes dont l'importance échappait à toute statistique. Cette spéculation s'est naturellement allégée à partir du moment où une hausse plus prononcée des cours fut exclue. La liquidation qui en est résultée a fait fléchir les cours... Le débat qui a eu lieu à la Chambre des Communes de Londres [13]... a attiré l'attention publique sur l'existence d'un pool privé de l'étain, n'ayant aucun rapport avec le pool de stabilisation constitué par le Comité International. On attribue à ce pool privé la chute du cours de l'étain en février [14]. »

[12] Cf. *Comité économique de la S. d. N. Coordination de la production et de la vente. Etain.* N. Z. Z. 19.III.1935.

[13] Il s'agissait du « krach du poivre » — une spéculation assez scandaleuse sur le marché du poivre.

[14] *Coordination de la production et de la vente. Etain.* op. cit.

Cet événement fut exploité par les « restrictionnistes » pour attaquer les commerçants et la bourse des métaux de Londres. Ils reprochèrent à ces éléments du marché d'être des spéculateurs à la baisse et de s'efforcer par tous les moyens de saper la réglementation, malgré l'extraordinaire utilité de cette dernière. Les cercles groupés autour de la bourse répliquèrent que le véritable spéculateur sur le marché était le cartel lui-même, car il avait haussé le prix au delà de toute mesure et le maintenait à ce niveau déraisonnable, en créant une pénurie artificielle de la marchandise [15]. Les maisons de commerce publièrent une protestation contre cette politique du cartel et une délégation de la bourse se rendit au ministère des colonies pour présenter son point de vue et demander une intervention.

Bien que le ministère ait soutenu encore cette fois le cartel, les critiques ne restèrent pas sans résultat. Pour le second trimestre 1935, la quote-part fut augmentée de 5 % et le troisième trimestre devait apporter une modification totale de la politique du cartel. Toutefois, ce n'est pas l'attitude du commerce, mais celle des consommateurs, du gouvernement des Etats-Unis et, en dernier lieu, du gouvernement britannique qui semble avoir joué un rôle décisif dans ce changement.

Le gouvernement des Etats-Unis avait déjà formulé des réserves au sujet du cartel à la Conférence Economique de Londres. Il suivit ensuite avec un mécontentement croissant la politique du cartel, tellement contraire à son assurance de prendre en considération les intérêts des pays consommateurs [16]. En automne 1934, la commission des affaires étrangères du Congrès Américain entreprit une enquête sur l'activité du cartel car « il était naturel que les Etats-Unis, le plus grand consommateur du monde, aient été indignés de ne pas être pris en considération dans les comités internationaux décidant le prix mondial de l'étain [17] ». La commission suggéra les recommandations suivantes : décourager l'importation du métal et encourager l'importation du minerai, afin de créer en Amérique des fonderies ; entreprendre des recherches systématiques du minerai d'étain aux Etats-Unis ; entreprendre des recherches systématiques de produits de remplacement ; interdire l'exportation de vieux objets en étain, afin d'accroître la production du métal secondaire [18].

L'enquête américaine fut un avertissement sinon une cloche d'alarme pour le cartel. La tendance de remplacer l'étain par d'autres matières premières en fut un autre. Malgré tous les arguments techniques et

[15] N. Z. Z. 13.VI.1935.
[16] Cf. § 24.
[17] May, *International Tin Cartel*, p. 346.
[18] *United States House of Representatives. Tin Investigation.* Washington 1935.

économiques parlant contre le remplacement de l'étain, que nous avons étudiés dans la première partie de notre travail [19], les premiers essais de remplacer, sur une assez grande échelle, les boîtes de conserves en étain par celles en aluminium ou en verre, les feuilles d'étain par des feuilles d'aluminium, les alliages riches en étain par d'autres à base de plomb, etc. datent précisément des années 1934 et 1935 [20]. De même, les efforts méritoires de l'I. T. R. D. C. tendant à trouver des nouveaux modes d'emploi pour l'étain furent paralysés par le prix excessif du métal [21].

Le cartel crut d'abord pouvoir parer aux critiques par des concessions secondaires. En automne 1934, l'I. T. C. décida d'inviter les représentants des consommateurs à siéger dans un comité consultatif. L'invitation concernait les industries consommatrices des deux plus grands pays consommateurs, c'est-à-dire, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. Les représentants désignés devaient prendre part aux réunions de l'I. T. C. chaque fois que les problèmes intéressant les consommateurs seraient discutés. Cette décision fut, sans aucun doute, un grand pas en avant, rien que par l'adoption du principe de la collaboration directe avec les consommateurs. Toutefois, cette collaboration ne signifiait nullement un changement dans la politique des contingents et des prix, car les délégués des consommateurs ne devaient siéger au cartel qu'à titre consultatif et, en particulier, les décisions essentielles sur la ligne politique furent réservées aux représentants des pays signataires [22]. Aussi, bien que le gouvernement américain se fût déclaré prêt à collaborer de cette façon avec le cartel, son attitude à l'égard de celui-ci ne changea pas. Les représentants des consommateurs prirent part à la réunion de l'I. T. C. pour la première fois en juin 1935.

Au printemps 1935, il devint de plus en plus difficile de s'approvisionner en étain, l'augmentation de la quote-part à 45 % étant insuffisante pour couvrir les besoins accrus. Les quantités disponibles immédiatement furent si petites, qu'une marge importante se créa entre les cours au comptant et les cours à terme, ces derniers étant de beaucoup inférieurs. Au cours de quelques séances de la bourse, on nota des différences atteignant 18-20 livres [23] et même les moyennes mensuelles témoignaient d'un écart anormal et toujours croissant.

[19] Cf. § 11.
[20] N. Z. Z. 2.V.1934, 28.VII. 1934 ; K. R. 1935, p. 623.
[21] N. Z. Z. 13.VIII.1934.
[22] N. Z. Z. 18.X.1934 ; F. Z. 25.X.1934.
[23] N. Z. Z. 13.VI.1935. 30.VII.1935.

Tableau 22. Cours au comptant et à terme en 1935

(moyennes mensuelles)

	Au comptant	A terme	Différence	Différence en 1934
Janvier . . .	231	229	+ 2	0
Février . . .	228	224	+ 4	0
Mars	216	212	+ 4	+ 1
Avril	224	220	+ 4	+ 2
Mai.	228	221	+ 7	+ 3
Juin	228	220	+ 8	0
Juillet. . . .	233	224	+ 9	0

Les critiques du cartel et les accusations de toute sorte pleuvaient [24].

Il faut croire qu'en face de ces critiques réitérées, des différences notables se manifestèrent au sein même du cartel. La politique des cours élevés fut soutenue avant tout par les Hollandais qui, ayant maintenu la parité de leur monnaie, calculaient tout en or. Pour eux, le prix de 230 livres-papier ne représentait que 138 livres-or, et ils ne voulaient pas admettre que ce fût un cours excessif. Le président de la compagnie Billiton déclara en juin que le reproche d'avoir trop haussé le prix, adressé souvent au cartel, n'était pas justifié, car le prix d'environ 140 livres-or correspondait à 65 % du prix de 1913, tandis que les cours des autres métaux contrôlés s'élevaient à environ 70 % du prix de 1913 [25]. La Bolivie qui, précédemment, avait encouragé toute hausse des cours, vu le prix de revient élevé de ses entreprises, depuis la dépréciation sensible de sa monnaie penchait plutôt de l'autre côté et se déclarait favorable à un relâchement des restrictions. Et si les gouvernements des Etats Malais et du Nigeria étaient indécis, étant donné que le ministère des colonies britanniques soutenait la politique du cartel, les producteurs de ces territoires exerçaient une forte pression pour l'augmentation de la quote-part.

A ce moment, survint un changement du ministre des colonies. Sir Philippe Cunliffe Lister, ancien président de la T. P. A., quitta son poste et Malcolm Macdonald lui succéda. Le nouveau ministre fut moins enclin à considérer le problème uniquement du point de vue des producteurs, comme cela semble avoir été le cas de son prédécesseur, et exerça une pression sur

[24] Cf. par ex. *Der Zinnpool überspannt den Bogen.* K. R. 1935, p. 623 ; *Machtkämpfe am Zinnmarkt.* N. Z. Z. 13.VI.1935.

[25] F. Z. 18.VI.1935. Argument très peu convaincant cf. § 43.

le cartel pour qu'il approvisionnât plus abondamment le marché de Londres en métal [26]. Ce changement d'attitude du gouvernement anglais décida enfin le cartel à abandonner sa politique poursuivie sans arrêt depuis près de deux ans.

La quote-part pour le troisième trimestre 1935 fut trois fois augmentée, de sorte que la production autorisée dépassa la consommation. La politique du cartel entrait dans une nouvelle phase.

CHAPITRE X

Nouvelle politique et nouvel accord (1935 - 1937)

§ 28. Politique d'augmentation des quotes-parts

La consommation mondiale de l'étain atteignit, en 1934, environ 140 000 tonnes et accusait, en 1935, une tendance continue à la hausse. Au cours du premier semestre, elle fut de 10 800 tonnes plus élevée qu'à la même période de l'année précédente. Cette augmentation résultait presque entièrement d'une reprise économique sensible aux Etats-Unis. Les changements survenus dans d'autres pays s'égalisaient plus ou moins. Ainsi, un accroissement notable de la consommation russe, dû aux progrès de l'industrialisation de ce pays, fut contrebalancé par la diminution de la demande, en France et dans d'autres pays, du bloc-or, où la crise persistait [1].

Cette consommation dépassait la production de presque 2000 tonnes par mois en moyenne. Par conséquent, les stocks visibles, y inclus le stock du pool, fondirent jusqu'à 15 400 tonnes, ce qui représentait environ 10 % de la consommation annuelle, quantité insuffisante pour assurer un approvisionnement normal et sans frictions du marché. Nous avons déjà vu le déport considérable des cours qui en résulta. L'augmentation de la quote-part pour le troisième trimestre de 45 % à 50 % fut absolument insuffisante pour satisfaire aux besoins du marché. Malgré cela, et malgré l'attitude changée du gouvernement britannique, ce n'est qu'au début d'août qu'eut lieu une transformation de la politique du cartel. Probablement, il avait fallu plusieurs semaines pour éliminer les divergences d'opinion au sein du

[26] N. Z. Z. 14.VII.1935. 30.VII.1935.
[1] F. Z. 3.X.1935.

cartel et, l'unanimité étant de rigueur, aucune action ne fut possible avant d'y arriver.

La réunion de l'I. T. C. à Paris, le 9 août 1935, marqua un tournant décisif. Au grand étonnement des adversaires du cartel, qui ne s'attendaient pas à un tel revirement de politique [2], la quote-part fut augmentée de 50 % à 65 % et, par surcroît, avec effet rétroactif à partir du 1er juillet. Evidemment, les résultats de cette décision ne pouvaient se faire sentir sur le marché avant la fin de septembre, mais c'était le rôle du pool d'assurer la « soudure ».

Cette décision provoqua une grande satisfaction sur le marché. Dans les milieux intéressés de Londres, on soulignait que l'I. T. C. semblait avoir compris que l'approvisionnement abondant du marché était plus raisonnable qu'une augmentation excessive des prix au moyen d'une politique de pénurie artificielle [3]. Les cours réagirent immédiatement. Le déport qui, à la fin de juillet, s'était élevé à 14-20 livres par tonne, retomba vers la mi-août à 1-2 livres. Les cours au comptant accusèrent, par anticipation, une légère baisse, passant de 233 livres en juillet à 223 en août et en septembre. « Il semble — nota un spécialiste — que la confiance dans la politique du cartel, confiance sérieusement ébranlée ces derniers temps, ait été dans une large mesure rétablie [4] ».

Cependant, malgré les arrivées accrues de la marchandise, de nouvelles difficultés se manifestèrent dans les derniers jours de septembre. Le cours au comptant eut de nouveau une légère tendance à la hausse et le déport grandit. Ce fut une indication qu'en face d'un accroissement rapide de la demande, le rythme d'augmentation de l'offre était encore insuffisant. L'I. T. C. agit en conséquence, en portant, le 3 octobre, la quote-part pour le troisième trimestre à 70 %, de nouveau avec effet rétroactif à partir du 1er juillet. Trois semaines plus tard, la quote pour le quatrième trimestre fut élevée à son tour à 80 %. Ainsi, en quelques mois, la production autorisée des pays signataires fut doublée. La quote-part ayant dépassé 65 %, les contingents fixes du Siam et des pays adhérents devaient également subir une augmentation [5], pour la première fois vue dans l'histoire du cartel. Pour l'ensemble des membres du cartel, cela représentait une augmentation de production d'environ 80 %.

[2] K. R. 1935, p. 719.
[3] F. Z. 26.VI.1935.
[4] K. R. 1935, p. 719
[5] Cf. § 22.

Tableau 23. Production autorisée en 1935

	Premier trim. 40 %	Second trim. 45 %	Trois. trim. 70 %	Quatr. trim. 80 %
Etats Malais	7.194	8.093	12.589	14.388
Bolivie	4.649	5.230	8.136	9.298
Indes Néerlandaises	3.633	4.087	6.358	7.266
Nigeria	1.089	1.255	1.906	2.178
Siam	2.450	2.450	2.572	2.817
Congo Belge	1.500	1.500	1.531	1.594
Indochine	625	625	656	719
Cornouailles	425	425	458	523
Portugal	162	162	172	192
Total	21.727	23.798	34.378	38.975
Indice	100	110	158	179

Les répercussions de ces dernières augmentations se firent sentir sur le marché vers la fin de 1935. Entre temps, le stock du pool avait été entièrement liquidé afin de couvrir l'excédent de la demande sur l'offre courante, de sorte que les stocks diminuèrent encore jusqu'à 13 800 tonnes à la fin de l'année.

Comme la demande se maintenait à un niveau élevé et même continuait à croître, l'I. T. C., fidèle à sa politique nouvellement amorcée d'adapter réellement la production à la consommation, décida de porter la quote-part pour le premier trimestre 1936 à 90 %. Etant donné que, selon l'accord signé avec le Congo Belge et l'Indochine, ces deux pays obtenaient, pour 1936, des contingents fixes plus élevés [6], cela donnait au total, pour ce trimestre, un accroissement de production d'environ 5000 tonnes en comparaison avec le trimestre précédent. A partir du 1er avril 1936, une légère réduction de la quote-part, à 85 %, eut lieu.

Ce premier semestre 1936 apporta effectivement un équilibre entre la production et la consommation aussi grand qu'on peut le réaliser en pratique. Aussi, les variations des stocks furent-elles minimes, et le chiffre atteint à la fin du semestre d'environ 1000 tonnes plus élevé que celui de la fin de l'année précédente.

Dans ces conditions, il est intéressant de constater que les cours eurent une tendance à la baisse, franchissant au mois de mai, cette fois vers le bas, la limite de 200 livres, qu'ils avaient dépassée au printemps 1933 et au-dessus

[6] Cf. § 24.

de laquelle ils s'étaient maintenus sans défaillance pendant trois ans. Cela est une indication supplémentaire du fait que les cours précédents avaient été excessifs.

Cependant, cette baisse n'aurait jamais été aussi prononcée, si un facteur supplémentaire n'était entré en jeu. Ce facteur, ce fut l'incertitude quant au prolongement du cartel, l'accord en vigueur expirant à la fin de 1936. Comme la capacité de production atteignait alors quelque 220 000 tonnes par an et que la consommation, malgré son redressement considérable, ne représentait qu'environ trois quarts de ce chiffre, le retour à la concurrence aurait signifié un tel effondrement des cours que la perspective d'un tel développement suffit à provoquer une baisse anticipée. Aussi, toute difficulté que le cartel rencontrait dans les négociations du nouvel accord se traduisait-elle immédiatement par un fléchissement des cours, tandis que chaque succès obtenu sur cette voie était un stimulant à la hausse.

§ 29. Difficultés d'élaboration du nouvel accord

Cette fois, les principales difficultés ne découlaient plus du problème épineux des outsiders — dont l'acuité fut en partie émoussée par l'adhésion au cartel du Congo, de l'Indochine, du Portugal et de la Cornouailles — mais de différends intérieurs. Tant que la crise persistait, tous les producteurs, quel que fût leur prix de revient, étaient, à peu d'exceptions près, satisfaits de l'existence du cartel. Le redressement de la consommation et son retour au niveau élevé de 1928 apportèrent de sensibles modifications à cette attitude. Comme cela se passe d'habitude en pareilles circonstances, les producteurs à prix de revient bas commençaient à considérer les restrictions comme un fardeau et se demandaient s'il ne serait pas, au fond, de leur intérêt d'éliminer les concurrents plus chers, plutôt que de les soutenir et protéger au moyen du cartel. Et, si le cartel devait continuer à exister, les dispositions défavorables aux producteurs bon marché devraient subir une profonde transformation.

Le premier signe de cet état d'esprit se fit voir déjà en 1935, lorsqu'une partie des producteurs malais déposa à la Chambre des Mines de ce pays une motion exigeant une extension du cartel et une distribution plus juste des charges de la cartellisation ; les auteurs de la motion demandaient que les Etats Malais pussent quitter le cartel à l'expiration de l'accord, au cas où le cartel n'accéderait pas à ces exigences [7].

[7] D. B. Z. 31.VII.1935 cité d'après K. R. 1935, p. 718.

Au printemps 1936, le problème bolivien conduisit à de telles divergences d'opinion qu'on put craindre une rupture du cartel ou, au moins, l'impossibilité de le prolonger. La Bolivie, le producteur le plus cher parmi les pays signataires, était le principal bénéficiaire du cartel. Or, la Bolivie s'étant engagée dans une guerre contre le Paraguay et ayant été obligée de mobiliser une partie des mineurs, fut incapable d'épuiser son contingent. La marge entre sa production effective et son contingent autorisé alla croissant. Jusqu'à la fin de mai 1936, le retard de la Bolivie atteignit 10 288 tonnes [8]. Il va de soi que les autres pays signataires qui n'utilisaient qu'une partie de leur capacité, considéraient cet état de choses comme une injustice et exigeaient la diminution du contingent bolivien à leur profit. Ce fut, avant tout, le point de vue des Etats Malais et des Indes Néerlandaises qui se sentaient doublement lésés : en qualité de producteurs à prix de revient bas ; et en qualité de producteurs qui, ayant poursuivi la rationalisation après 1929, avaient augmenté leur capacité au-dessus des contingents de base et avaient été, par conséquent, obligés d'introduire des restrictions renforcées.

Cependant, la Bolivie défendait ses droits par tous les moyens, prétendant que le retard avait été passager et qu'il pourrait être rattrapé. Comme l'unanimité était de rigueur, la situation intérieure du cartel devint tendue. Finalement, les Britanniques et les Hollandais parvinrent tout de même à convaincre la Bolivie de céder. Le gouvernement bolivien renonça officiellement à la partie non épuisée de son contingent, qui fut distribuée aux autres pays signataires et adhérents [9]. Techniquement, l'affaire fut réglée de telle façon que, pour le troisième trimestre, la quote-part fut fixée à 75 %, mais tous les pays, sauf la Bolivie, obtinrent une quote supplémentaire de 15 %, comme part dans le retard bolivien. Pour le quatrième trimestre, la quote-part théorique fut de 90 % et le supplément de 15 %. Ainsi, à partir du 1er octobre 1936, pour la première fois dans l'histoire du cartel, la production autorisée dépassa les contingents de base.

Le différend bolivien réglé, l'I. T. C. put songer sérieusement à prolonger le cartel. A ce moment, il dut faire face au problème des pays adhérents. Les producteurs des pays signataires se révoltaient depuis longtemps contre les dispositions accordant aux pays adhérents des contingents fixes, qui leur permettaient de se soustraire au fardeau des restrictions en temps de crise. On soulignait généralement que tous les membres du cartel devaient supporter les fardeaux et les risques de la réglementation. Conformément à cet avis, l'I .T. C. décida de proposer au Siam, à l'Indochine et au Congo

[8] K. R. 1936, p. 509 ; N. Z. Z. 8.VII.1936.
[9] K. R. 1936, p. 509 ; F. Z. 26.VI.1936.

Belge l'entrée dans le cartel en qualité de membres signataires avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les quatre pays créateurs de l'entente. La proposition fut acceptée en principe, mais il fut extrêmement difficile de se mettre d'accord sur les contingents de base de ces pays.

Le Siam surtout présenta de telles exigences que les négociations furent à plusieurs reprises interrompues et faillirent même être totalement abandonnées. En effet, le gouvernement siamois déclara qu'il était obligé de développer la production du minerai d'étain afin de combattre le chômage dans le pays et, par conséquent, il exigea un contingent minimum de 18 000 à 20 000 tonnes, invariable lors des restrictions sévères et susceptible d'augmentation pour le cas de quotes-parts supérieures à 65 % [10]. L'I. T. C. rejeta l'idée des privilèges spéciaux et proposa de son côté le contingent de base de 15 000 tonnes, *pari passu* avec les autres signataires. Les négociations furent mouvementées et se prolongèrent jusqu'à la fin d'octobre. Elles furent accompagnées de bonds caractéristiques des cours. Ainsi, le 27 juillet 1936, à la suite d'une dépêche de l'agence Reuter de Singapour, affirmant que le Siam avait définitivement rejeté les propositions de l'I. T. C., le cours tomba à 183 livres [11] et se maintint entre 180 et 190 jusqu'en septembre. Ensuite, la consommation croissant toujours et les perspectives de compromis dans les négociations étant de plus en plus vraisemblables, il recommença à monter systématiquement. La publication, le 5 novembre, d'une déclaration officielle du cartel, précisant que l'I. T. C. et le gouvernement siamois s'étaient mis d'accord sur le contingent de base de ce pays, provoqua une hausse rapide du cours qui, en quelques heures, passa de 214 à 225 livres [12].

§ 30. Amélioration de l'édifice du cartel

Le nouvel accord élaboré par l'I. T. C. introduisit des changements importants dans la structure et dans le fonctionnement du cartel. Nous les avons déjà signalés en décrivant l'organisation du cartel [13]. Nous nous bornerons donc à esquisser brièvement leur sens et leur importance. Or, il est incontestable que le cartel s'est inspiré des expériences faites au cours des six ans de son existence et qu'il a essayé d'écarter pour l'avenir les difficultés qu'il avait eu à combattre dans le passé.

Les nouvelles dispositions se divisaient en deux catégories. Les unes

[10] N. Z. Z. 6.VII.29.VII, 6.VIII.1936 ; K. R. 1936, p. 579.
[11] N. Z. Z. 29.VII.1936.
[12] N. Z. Z. 8.XI. 1936.
[13] Cf. § 22.

étaient indispensables pour assurer la continuation de la réglementation et furent le résultat de compromis entre les intérêts qui entraient en jeu. Ce fut le cas des clauses concernant les contingents de base des nouveaux membres du cartel, la garantie d'une quote-part non inférieure à 60 % pour le Siam et l'Indochine, etc. Les autres marquèrent pourtant une amélioration indéniable dans l'édifice de l'entente. Parmi celles-ci, trois furent particulièrement importantes : la substitution du principe de majorité dans les décisions de l'I. T. C. au principe de l'unanimité ; la limitation des transferts des contingents non épuisés d'année en année ; enfin, l'autorisation de maintenir dans chaque pays producteur des stocks de minerai et de métal.

L'introduction du principe de majorité, avec un nombre de voix pour chaque membre correspondant plus ou moins à l'importance relative de sa production, mettait fin à une sorte de dictature de la minorité au sein du cartel. Nous avons vu combien la nécessité d'arriver à une décision unanime avait retardé le changement de politique du cartel et combien d'ennui elle avait causé dans le problème du retard bolivien. Il semble également qu'au cours de la première période de la réglementation, des restrictions suraiguës aient été parfois décidées sous la pression d'une minorité, apparemment de la Bolivie. De telles situations n'auraient pu se produire si l'unanimité n'avait pas été de rigueur. D'autre part, il ne faut pas oublier que les membres du cartel étaient des gouvernements et que seul un cartel déjà ancien et fort de ses succès pouvait songer à soumettre un gouvernement à la volonté de la majorité. Voilà pourquoi cette clause n'avait pu être introduite plus tôt.

Le second changement tranchait le problème des retards dans la production. Il prévoyait que 8 ½ %, au maximum, du contingent de base pouvait être transféré à l'année suivante. Son introduction visait à éviter la répétition d'un conflit pareil à celui qui s'était manifesté lors du retard bolivien. En effet, si le même phénomène de non-épuisement du contingent autorisé devait se produire, 3952 tonnes seulement pour la Bolivie et des quantités proportionnelles pour d'autres pays seraient transmissibles, et tout le retard dépassant 8 ½ % du contingent de base serait automatiquement annulé.

L'autorisation de garder les stocks dans les pays producteurs, jusqu'à concurrence de 25 % de leurs contingents de base respectifs, devait servir à un meilleur et plus rapide approvisionnement du marché pendant les périodes de demande croissante et de quotes-parts accrues. Nous avons vu que l'écart normal entre l'augmentation de la quote-part et l'accroissement correspondant de l'offre sur le marché était de deux mois au moins, dont 2-3 semaines servaient à produire les quantités accrues et environ six semaines

au transport et à la fonte [14]. C'était ce qui se passait lorsque la capacité de production n'était exploitée que dans une mesure restreinte. L'augmentation de la production des 100 % à 105 % du contingent de base pose, cependant, des problèmes tout différents que lorsque cette augmentation passe de 40 % à 45 %. Un memorandum rédigé pour la S. d. N. les décrit comme suit : « Dans le cas particulier où la production d'une marchandise réglementée atteint déjà un niveau élevé... des dispositions assez compliquées doivent être prises pour pouvoir augmenter encore la production autrement que dans des proportions relativement restreintes. Il faut engager un surcroît de main-d'œuvre... et installer éventuellement de nouvelles machines, ce qui prend du temps et entraîne des frais [15]. » Dans ce cas, l'intervalle entre l'augmentation de la quote-part et l'accroissement de l'offre se prolonge sensiblement. Or, si le pays producteur dispose de stocks, il peut toujours éviter cette perte de temps en puisant entre temps dans ses stocks, jusqu'à l'apparition de la production supplémentaire. L'écart entre l'augmentation des contingents et son effet sur le marché se rétrécit : il correspond au temps nécessaire pour le transport et la fonte. L'autorisation de maintenir des stocks dans les pays producteurs fut donc, en somme, une mesure tendant à atténuer le manque d'élasticité de l'offre et à l'adapter plus rapidement à chaque accroissement de la demande.

Un seul de tous les problèmes importants d'ordre intérieur ne trouva pas de solution dans le nouvel accord. Ce fut la réparation du préjudice causé aux Etats Malais par le choix de l'année 1929 comme année-repère [16]. Ce problème dut attendre une solution jusqu'en 1938.

En dehors de ces changements fondamentaux de la structure du cartel, il faut mentionner également un changement apparemment secondaire, mais très significatif, dans le paragraphe relatif à la résiliation de l'accord. Cette résiliation avait été autorisée au cas où la production des outsiders dépasserait, au cours de six mois successifs, 25 % de la production mondiale ou 15 000 tonnes. Cette disposition fut renforcée dans le nouvel accord : désormais, il suffisait que la production des pays dissidents atteignît 15 % de la production mondiale ou 12 500 tonnes. Or, la production des outsiders représenta, en 1934 : 14.7 %, en 1935 : 15.9 %, et en 1936 : 13.1 % de la production mondiale, ce qui indique que cette nouvelle clause était en réalité une issue ménagée exprès, pour pouvoir, au besoin, résilier l'accord sans attendre la fin de la période quinquennale. Il faut considérer cette clause

[14] Cf. § 26.

[15] *Rapport de la Commission pour l'étude du problème des matières premières.* S. d. N. 1937. Annexe II, p. 60.

[16] Cf. § 22.

comme une preuve de prudence de la part du cartel. Le nouvel accord fut une tentative de baser la collaboration des membres sur des principes plus sains et mieux adaptés aux besoins du marché. Toutefois, en admettant la possibilité que cette tentative pût se terminer par un échec, on semble avoir voulu faciliter la dissolution du cartel et le retour à la concurrence [17].

CHAPITRE XI

Du boom à la guerre (1937 - 1939)

§ 31. Lutte contre une hausse spéculative des cours

La consommation de l'étain, après avoir atteint son niveau le plus bas en 1932 et après avoir accusé une baisse passagère au second semestre 1934, augmentait sans cesse, atteignant en 1937 le nouveau chiffre record de 16 000 tonnes par mois en moyenne, sensiblement plus élevé que le record précédent de 1929.

Poursuivant sa politique, inaugurée en 1935, d'adaptation totale de la production à la consommation et d'approvisionnement abondant du marché, le cartel alloua des quotes-parts si élevées que cela signifiait en réalité la suspension des restrictions. Déjà pour le quatrième trimestre 1936, bien que la quote-part eût été de 90 %, les Etats Malais, les Indes Néerlandaises et le Nigeria avaient été autorisés, grâce au système des contingents supplémentaires, à produire 105 % de leurs contingents de base. Pour le premier trimestre 1937, la quote-part fut fixée, uniformément pour tous les pays signataires, à 100 %. Cela représentait déjà une production autorisée de plus de 16 000 tonnes par mois, rien que pour les pays signataires. En tenant compte de la production des outsiders qui s'élevait à environ 2000 tonnes par mois, on pouvait compter sur un excédent assez sensible de la production sur la consommation.

Il y a des raisons de croire qu'un relâchement aussi sensible des restrictions, qui avait dépassé les prévisions du marché, fut encouragé par le gouvernement britannique. En effet, au fur et à mesure que la situation politique devenait plus tendue, le gouvernement britannique se rendait compte que, pour des raisons militaires, au cas d'une guerre éventuelle, les stocks de l'étain en Grande Bretagne devraient être beaucoup plus

[17] Cf. N. Z. Z. 12.I.1937.

grands que ce qu'ils étaient alors. Car, bien que l'étain ne soit pas utilisé directement dans la production des armes, comme c'est le cas, par exemple, du cuivre, son importance pour l'industrie des conserves et pour l'industrie automobile le rend indirectement indispensable à la production de guerre. Voilà pourquoi le gouvernement britannique encouragea et vit avec plaisir un accroissement de la production assez considérable pour rendre possible la reconstitution des stocks [1].

Au mois de janvier 1937, les stocks visibles augmentèrent déjà d'environ 1500 tonnes. Cependant, cette augmentation étant enregistrée principalement dans les stocks des fonderies malaises, il fallait encore un certain temps pour qu'elle se traduisît par une offre accrue sur le marché [2]. Néanmoins, on pouvait s'attendre à un fléchissement des cours qui, vers la fin de 1936, avaient de nouveau dépassé 230 livres. En février, une étude consacrée à la situation du marché de l'étain signalait qu'il fallait s'attendre à un alourdissement du marché par les stocks et à une baisse sensible des cours. Elle ajoutait que « seules les circonstances anormales actuelles — le réarmement conduisant à un boom économique — empêchaient encore cette baisse de se produire » et elle préconisait une diminution de la quote-part à 85 % [3].

En réalité, ces « circonstances anormales » devaient conduire tout d'abord à une hausse accentuée du cours de l'étain, nullement justifiée par la situation réelle du marché.

Dès le début de l'année 1937, les marchés des matières premières et ceux des métaux en particulier, traversèrent une période de hausse fiévreuse. Cette hausse, stimulée tout d'abord par une vague d'achats de la part des consommateurs, devint bientôt une hausse purement spéculative. A son origine se trouvaient de vastes programmes de réarmement, et avant tout le programme annoncé par le gouvernement britannique. La situation politique poussait les gouvernements à accumuler des stocks pour le cas de guerre, directement ou bien indirectement par toute sorte de subsides. A côté de cette constitution de stocks aux frais de l'Etat, les consommateurs privés en faisaient autant à leur propre compte. Les industries de guerre, ayant reçu des commandes ou bien s'attendant à en recevoir, s'approvisionnaient en matières premières, craignant la disette. Tout cela se traduisit par un bond rapide et considérable de la demande qui prit les producteurs un peu au dépourvu. L'offre des matières premières étant peu élastique, il se créa

[1] K. R. 1936, p. 509.

[2] N. Z. Z. 3.II.1937

[3] Publication de la maison Vivian, Younger & Bond Ltd., reproduite par N. Z. Z. 11.III.1937.

un déséquilibre passager et les cours accusèrent une hausse. Toutefois, la capacité de production des principales matières premières dépassait de si loin la demande courante, que la satisfaction de ces besoins accrus ne devait être normalement qu'une question de temps.

Cependant, la situation se compliqua par l'entrée en jeu d'une spéculation puissante. Il semble que les capitaux précédemment engagés dans une activité spéculative dans différents domaines, et avant tout dans le domaine monétaire, aient été jetés sur les marchés des matières premières. En même temps, des bruits sur l'éventualité d'une nouvelle dépréciation du dollar provoquèrent une fuite vers les marchandises. Enfin, la hausse ininterrompue des cours, la surestimation de la consommation probable des métaux pour la production de guerre et des bruits fantastiques sur les possibilités de bénéfices exceptionnels ajoutèrent à cette spéculation professionnelle celle des amateurs. « Dans le métro londonien, dans les clubs du West-End, au cours de « tea-parties », partout la perspective de bénéfices fabuleux, dus à une spéculation sur les métaux, fut le sujet central des conversations et, à la bourse des métaux, le pourcentage d'achats provenant des petites commandes des spéculateurs non-professionnels fut absolument extraordinaire [4]. »

Le cartel de l'étain fit des efforts pour prévenir et combattre cette hausse dans son domaine. Il semble avoir vu assez tôt la possibilité d'un accroissement rapide de la consommation et avoir pris des mesures susceptibles d'émousser ses effets. L'augmentation de la quote-part pour le quatrième trimestre 1936 à 105 %, qui avait surpris le marché et que d'aucuns considéraient comme excessive, fut — abstraction faite d'autres facteurs qui poussaient également dans cette direction, comme la politique du gouvernement britannique mentionnée plus haut — avant tout, une mesure préventive. Grâce à l'offre abondante de métal au début de 1937, qui résulta directement de cette mesure, et grâce à la confiance dans les possibilités de l'approvisionnement futur du marché, les cours de l'étain gardèrent, jusqu'au 20 février, leur stabilité, bien que les cours d'autres métaux eussent haussé sensiblement. La différence des cours, entre le 31 décembre 1936 et le 19 février 1937, fut pour l'étain de 3 %, tandis que pour le cuivre elle atteignit 28 % et pour le zinc 40 % [5].

Ensuite, lorsque la hausse prit un caractère de plus en plus spéculatif,

[4] N. Z. Z. 23.III.1937.

[5]

	31.XII.1936	19.II.1937
Cours de l'étain	233 livres	240 livres
du cuivre	49.5 »	64.5 »
du zinc	20 »	28 »

le cartel fit son possible pour l'arrêter ou, du moins, pour la freiner. Il ne disposait malheureusement pas de masse de manœuvre pour la jeter sur le marché, car le stock-tampon avait été entièrement liquidé à la fin de 1935. Il ne lui était resté qu'une seule arme : fixer la quote-part de façon à rassurer les consommateurs. C'est ce qu'il fit.

Bien que la production autorisée dépassât la consommation et que la situation réelle du marché exigeât une diminution de la quote-part, le cartel s'inspira non de la situation statistique, mais de la situation psychologique et décida, le 5 mars, de maintenir la quote-part pour le second trimestre à 100 %. Il s'était rendu compte qu'une diminution des contingents à un moment pareil de fièvre générale aurait été un stimulant à la hausse et voulait visiblement décourager la spéculation. Pour la première fois depuis la formation du cartel, le communiqué de l'I. T. C. qui annonçait cette décision contenait également un commentaire officiel sur ses effets probables. L'I. T. C. releva qu'une production égale aux contingents de base dépasserait sensiblement la consommation et qu'il fallait s'attendre à une nouvelle accumulation des stocks. Il souligna aussi que la capacité de production existante suffisait à augmenter encore davantage l'offre, si c'était nécessaire [6]. Le communiqué était visiblement destiné à servir de douche froide aux têtes échauffées des spéculateurs. Il semble que la spéculation professionnelle ait été sensible aux arguments du cartel et qu'elle ne se soit pas engagée sur le marché de l'étain autant que sur celui des autres métaux. Toutefois, le jour de la publication de ce communiqué, la fièvre spéculative approchait de son sommet et la part qu'y prenaient des « amateurs » était si grande que les détenteurs de stocks purent exiger des prix absolument déraisonnables. Voilà pourquoi le cartel ne réussit pas à enrayer la hausse de l'étain et vit son prix monter au-dessus de 300 livres. Alors, il décida d'agir encore plus fortement et porta, le 12 mars, la quote-part à 110 % du contingent de base. Cette décision, publiée immédiatement, fut accompagnée d'une nouvelle déclaration officielle, soulignant que la quote-part de 110 % correspondait à un excédent de la production sur la consommation d'environ 2700 tonnes par mois et qu'il fallait s'attendre à ce que les stocks visibles atteignissent, avant la fin du semestre, 33 000 tonnes, c'est-à-dire 7000 tonnes au-dessus du niveau normal [7].

A Singapour, la réaction fut immédiate et les prix fléchirent rapidement ; à Londres, par contre, la baisse fut lente. Ce n'est qu'après le 1er avril, lorsque les statistiques des stocks eurent été publiées et eurent confirmé les déclarations du cartel, que le cours se mit à redescendre plus rapidement.

[6] N. Z. Z. 11.III.1937.

[7] N. Z. Z. 15.III.1937.

Ces statistiques démontrèrent clairement combien la hausse avait été artificielle, non justifiée par la situation du marché. En effet, pendant ce mois de hausse, malgré les achats battant tous les records, l'offre avait dépassé la demande et les stocks visibles s'étaient accrus de 775 tonnes [8]. La surprise causée par ces chiffres — car on s'attendait généralement à une diminution considérable des stocks — se manifesta par une baisse des cours d'environ 7 livres par tonne en quelques heures. A la fin du mois d'avril, le prix de l'étain retomba à 250 livres et pendant tout l'été 1937 oscilla entre 250 et 260 livres.

Grâce à cette politique prévoyante et décidée du cartel, la hausse du cours de l'étain fut beaucoup plus modérée que celle de tous les autres métaux non ferreux. Si on compare les cours moyens de l'année 1936 avec les cours au point culminant de la hausse, on verra que le prix du zinc a monté presque deux fois et demi ; que le prix du cuivre et du plomb a plus que doublé ; tandis que celui de l'étain n'a haussé que de moitié environ. De même, le fléchissement qui suivit la hausse fut beaucoup moins accentué pour l'étain que pour les autres métaux [9]. Bien que le cartel ne soit pas parvenu à maintenir le cours de l'étain, il réussit néanmoins à diminuer sensiblement l'ampleur de ses oscillations.

Les cours dépassant 250 livres, une demande toujours considérable et les difficultés d'une partie des membres à épuiser leurs contingents, encouragèrent le cartel à maintenir la quote-part à 110 % également pour le troisième et le quatrième trimestre 1937.

§ 32. Enseignements du boom

Les contingents de base avaient été établis d'après la production réelle des pays signataires en 1929. Depuis ce temps, la capacité de production avait sensiblement augmenté, mais, comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, pas en même temps et pas d'une façon uniforme chez les différents membres du cartel. Si donc l'I. T. C. fixa la quote-part au-dessus du contingent de base, il n'avait pas l'intention d'encourager les nouveaux investissements — car la capacité théorique existante dépassait toute demande imaginable — mais de permettre à tous les membres de travailler à plein rendement. Ainsi cette période fut une sorte d'examen pour les producteurs : il s'agissait de vérifier dans quelle mesure la relation établie autrefois entre les différents membres du cartel et exprimée

[8] N. Z. Z. 3.IV.1937.
[9] Cf. § 41.

par le niveau des contingents de base respectifs correspondait encore à la relation effective de leurs possibilités de production.

Cet « examen » apporta deux enseignements précieux : premièrement qu'il était difficile pour tous les pays de porter rapidement leur production à un niveau rapproché de leur capacité théorique ; deuxièmement que les pays producteurs s'étaient développés à un rythme différent et que, par conséquent, il était temps de rajuster les contingents de base.

Quoique la formation du cartel eût permis de subsister à presque toutes les exploitations, les entreprises immobilisées pendant la période des restrictions sévères ne pouvaient pas être mises en activité immédiatement. Il y avait nécessairement des détériorations et des manques, auxquels il fallait parer avant de pouvoir travailler à plein rendement [10]. Le problème de la main-d'œuvre était également assez épineux. En Bolivie, la situation, par suite de la guerre, fut particulièrement difficile à ce point de vue [11], mais dans d'autres pays également il n'était pas toujours facile de recruter sans perdre de temps un nombre suffisant d'ouvriers. La production totale resta, pour l'année entière, inférieure d'environ 32 000 tonnes aux contingents alloués.

Sur tous les membres du cartel, deux seulement ne furent pas responsables de ce déficit : les Etats Malais et les Indes Néerlandaises. Bien que ces pays eussent aussi ressenti des difficultés techniques considérables, ils parvinrent à les surmonter. Par conséquent, leurs contingents respectifs furent épuisés et même légèrement dépassés. A cette occasion, il s'est confirmé d'une façon incontestable que la capacité de production de ces deux pays s'était, depuis 1929, sensiblement accrue. Pour les Etats Malais cette augmentation était d'environ un tiers : leur capacité atteignit jusqu'à 95 000 tonnes [12], tandis que leur contingent de base n'était que de 71 940 tonnes. Pour les Indes Néerlandaises, cette augmentation était probablement d'environ 30 %.

Pour les autres pays producteurs, la quote-part de 110 % dépassait les possibilités de production. Ce fut avant tout le cas de la Bolivie qui, par suite de la guerre, ne put arriver à produire plus de 60 % de son contingent de base. Elle fut donc responsable des trois quarts du déficit total. Le reste devait être inscrit au compte des nouveaux membres signataires — Siam, Congo et Indochine — auxquels on avait accordé des contin-

[10] Cf. N. Z. Z. 7.IX.1937.

[11] Cf. § 29.

[12] F. Z. 5.XII.1937. Cf. également N. Z. Z. 15.III.1937 qui affirme que les Etats Malais pouvaient produire une quantité de minerai égale à leur contingent de base, en utilisant moins des trois quarts de leur capacité.

gents de base dépassant leur capacité, comme prix d'adhésion au cartel. Rien d'étonnant donc qu'ils se fussent trouvés dans l'impossibilité d'épuiser les contingents alloués, supérieurs encore de 10 % aux contingents de base. Le septième membre du cartel, le Nigeria, eut un retard relativement insignifiant d'environ 1200 tonnes.

Ces résultats furent une justification éclatante pour les revendications malaises et un stimulant pour des revendications analogues de la part des Indes Néerlandaises. Le problème de la revision des contingents de base vint donc à l'ordre du jour.

En dehors de cette vérification de la capacité réelle de production, le boom apporta encore un autre enseignement important. Il prouva notamment qu'une masse de manœuvre à la disposition du cartel était nécessaire, si on voulait combattre avec succès les variations trop accentuées des cours, dont l'origine était étrangère à la situation et au développement du marché. Il était très probable que si l'I. T. C. avait disposé au mois de mars d'un stock-tampon assez considérable et s'il avait ajouté à toutes les mesures prises l'intervention du pool sur le marché, il serait arrivé à freiner encore beaucoup plus efficacement la hausse spéculative des cours de l'étain. Voilà pourquoi les Hollandais mirent à l'ordre du jour, en été 1937 déjà, le problème de la constitution d'un nouveau pool régulateur, plus ou moins ressemblant au Buffer Pool de 1934. Cette idée provoqua, de même qu'en 1934, une discussion véhémente. Comme, toutefois, on ne disposait pas alors d'une production suffisante pour pouvoir retirer du marché les quantités nécessaires de métal, les discussions et les pourparlers entre les gouvernements intéressés ne concernaient que le principe théorique du problème, sa réalisation éventuelle ayant été remise à un moment plus propice [13].

Vers la fin de 1937 les deux problèmes, c'est-à-dire le rajustement des contingents de base et la constitution du pool sont devenus beaucoup plus actuels. Car, au moment même où l'augmentation des contingents se faisait enfin sentir sur le marché par une offre sensiblement accrue, il survint un revirement de la tendance du côté de la demande. Après le boom venait la régression.

Les perspectives défavorables du côté de la demande et une augmentation sensible de la production conduisirent à un fléchissement des cours. La moyenne descendit de 260 livres en septembre à 224 livres en octobre, et à 191 en novembre et en décembre. En même temps, les stocks s'accrurent pour atteindre, à la fin de l'année, 28 000 tonnes. Le retour aux restrictions s'imposait.

[13] F. Z. 30.VII.1937

Cependant, deux tendances opposées se firent jour parmi les membres du cartel, quant au degré des restrictions à introduire. Les pays qui n'avaient pas épuisé leurs contingents, avec la Bolivie en tête, demandaient un renforcement sensible, afin de redresser les prix. Comme ce renforcement ne les aurait touchés que théoriquement, ils avaient tout à gagner à une telle solution. A l'autre extrémité, les producteurs des Etats Malais qui, avec les Indes Néerlandaises, devaient porter tout le fardeau des restrictions éventuelles, se déclaraient favorables à des contingents de production plus élevés, même si cela devait conduire à des cours plus bas. Lorsque, à la demande de la Bolivie, l'I. T. C. se fut réuni en une séance extraordinaire, le 26 octobre, et que, tout en rejetant les exigences boliviennes d'une diminution immédiate de la quote-part, il eut laissé entrevoir la possibilité de la ramener à 85 % pour le premier trimestre 1938 [14], des protestations se multiplièrent aux Etats Malais. Par exemple, le président de la compagnie Pahang Consolidated déclara que les Etats Malais avaient été lésés depuis le début de l'existence du cartel ; que l'injustice dans la fixation des contingents de base était le péché originel du cartel ; que même avec la quote-part 110 %, les Etats Malais n'avaient utilisé qu'environ 80 % de leur capacité et qu'une quote-part prévue de 85 % correspondrait à environ 62 % de capacité ; qu'enfin, au point de vue des revenus, il était indifférent aux producteurs malais de travailler à 62 % de capacité et d'obtenir 210 livres par tonne ou de travailler à 80 % et d'obtenir 163 livres par tonne [15]. Et comme la production des outsiders avait dépassé, entre avril et septembre 1937, 12 500 tonnes, ce qui donnait à chaque membre le droit de quitter le cartel, une propagande active reprit aux Etats Malais, dont le mot d'ordre fut : rajustement des contingents de base ou abandon du cartel [16].

Au milieu de ces deux tendances opposées, la position des Indes Néerlandaises fut assez spéciale. D'un côté, ce pays était favorable à un rajustement des contingents de base qui lui serait profitable de même qu'aux Etats Malais ; d'autre part, il était pourtant intéressé à maintenir les cours à un niveau assez élevé. En effet, malgré la dépréciation du florin, le facteur monétaire jouait toujours en sa défaveur, cette dépréciation étant beaucoup moins forte que celle de la livre. En outre, ayant terminé une longue période de rationalisation et d'investissements qu'il fallait maintenant amortir, le gouvernement des Indes Néerlandaises était assez mécontent de la baisse des cours [17]. Ces deux raisons déterminèrent sa politique. Il se fit le porte-

[14] F. Z. 27.X.1937.
[15] F. Z. 11.XI.1937 ; K. R. 1937, p. 660.
[16] K. R. 1937, p. 660 ; N. Z. Z. 6.IV.1938.
[17] Cf. F. Z. 20.II.1938.

parole de l'idée d'un pool régulateur qui devait assurer un prix stabilisé et relativement élevé, et, en même temps, il demandait un rajustement des contingents au profit des producteurs à grande capacité, comme mesure préalable à un renforcement sévère des restrictions.

Ce point de vue devait être, par la suite, adopté par le cartel, mais la réalisation des postulats hollandais ne survint qu'au cours de l'année 1938.

§ 33. Rajustement des contingents de base et nouveau pool.

Lorsque l'I. T. C. se réunit le 10 décembre 1937, afin de fixer les contingents pour le premier trimestre 1938, la crise de la consommation ne pouvait faire aucun doute. Une diminution considérable de la quote-part, même au-dessous du chiffre proposé auparavant de 85 %, semblait indispensable. Toutefois, les pays à grande capacité de production s'opposaient violemment à une réduction uniforme pour tous les membres du cartel, soulignant avec raison que cela signifierait une distribution extrêmement injuste des charges des restrictions. Finalement, on est arrivé à un compromis qui, ne changeant encore rien dans la structure du cartel, satisfaisait néanmoins en partie aux demandes britanniques et hollandaises. La décision ressemblait dans les grandes lignes à celle qui avait été prise pendant le deuxième semestre de 1936, après le premier retard bolivien. La quote-part fut fixée à 70 % du contingent de base ancien, mais les pays qui avaient réussi à produire, au cours de la période précédente, plus de 100 % de ce contingent, reçurent une quote-part supplémentaire, sous forme de distribution des contingents non épuisés, ce qui éleva, en réalité, leur quote-part à presque 80 % [18]. Cette mesure ayant un caractère exceptionnel, les pays bénéficiaires n'en étaient qu'à demi satisfaits et poussaient toujours à une revision définitive des tonnages standard selon la capacité réelle.

En attendant, la dépression s'accentuait. Les achats américains qui avaient été, au premier semestre 1937, de l'ordre de 46 000 tonnes tombèrent, pendant le semestre correspondant de 1938, à environ 26 500 tonnes [19]. La part des Etats-Unis dans la consommation mondiale, qui normalement dépasse 40 %, ne devait atteindre, en 1938, que 33.5 %, pourcentage le plus bas

[18] N. Z. Z. 12.XII.1937 ; D. B. Z. 13.XII.1937 ; K. R. 1938, p. 54.

[19] Au cours des quatre premiers mois de 1938, la production américaine du fer-blanc fut de 409 000 tonnes au lieu de 875 000 tonnes dans la même période 1937, et la production d'automobiles 839 000 au lieu de 1 770 000. N. Z. Z. 16.VI.1938.

enregistré depuis la guerre de 1914 [20]. Ce développement défavorable de la situation aux Etats-Unis amena le cartel à une nouvelle diminution de la quote-part. Elle fut portée, pour le second trimestre, à 55 % et ce ne fut qu'un palier menant à des mesures encore plus sévères. Malgré cela, les cours baissaient et, après s'être maintenus au premier trimestre à 183 livres, descendirent en avril à 169 livres.

Le rabaissement de la quote-part à 55 % provoqua une nouvelle vague de critiques aux Etats Malais. Cette fois, des critiques furent exprimées également par les partisans de la cartellisation et trouvèrent, pour la première fois, une compréhension et même un certain appui auprès des autorités du pays. En effet, une diminution aussi considérable de la production de l'étain, accompagnée par des mesures analogues dans le domaine du caoutchouc, inquiétait le gouvernement, car elle signifiait un chômage si considérable parmi les ouvriers de ces deux branches de l'industrie qu'il pouvait devenir dangereux pour l'équilibre politique et social du pays.

Le gouvernement malais prit, de sa propre initiative, des mesures tendant à alléger la situation, en autorisant les mines à produire des quantités supplémentaires de minerai, au-dessus des contingents alloués ; ces quantités devaient être stockées dans le pays avec l'aide financière du gouvernement [21]. En même temps, il agit sur le terrain international, en s'opposant à une diminution des contingents pour le caoutchouc et en renforçant encore sa pression sur l'I. T. C. en vue de la revision des contingents de base.

Les Hollandais, de leur côté, recommencèrent la propagande en faveur du pool, espérant à juste titre que la baisse des cours aurait fait changer d'avis plusieurs producteurs, précédemment indifférents ou hostiles à cette idée. Ils avancèrent plusieurs arguments, dont une grande partie avait déjà servi lors de la constitution du Buffer Pool en 1934 [22], mais qui avaient trouvé une confirmation dans les événements de 1937. Ils soulignaient avant tout que la manipulation des quotes-parts agissait trop lentement pour éliminer les variations accentuées mais de courte durée des cours et que, par conséquent, il était nécessaire de compléter ce moyen d'action indirecte par un instrument d'intervention directe [23]. Ils relevaient que la stabilisation des cours était aussi bien dans l'intérêt des producteurs que des consommateurs, et rappelaient les paroles du président Roosevelt qui, dans une entrevue

[20] En 1932, la consommation en chiffres absolus fut moins élevée, mais la part des Etats-Unis dans la consommation mondiale fut égale à 34.7 %. Cf. § 10.

[21] N. Z. Z. 6.IV.1938.

[22] Cf. § 26.

[23] Cf. Wollnik, *Der Kampf um den Zinnpufferpool.* F. Z. 28.XII.1937 ; D. B. Z. 9.VII.1938 ; K. R. 1938, p. 520.

avec le délégué hollandais, avait exprimé son étonnement d'assister à des oscillations prononcées des cours de l'étain, malgré l'existence d'une puissante entente des producteurs [24]. Enfin, ils suggéraient que la constitution du pool signifierait, pour un certain temps au moins, un accroissement de la production et faciliterait ainsi la situation des pays producteurs.

Cependant, les arguments des partisans du pool se heurtèrent à une opposition presque aussi forte qu'en 1934, avec cette différence que les commerçants de Londres, ayant reçu certaines assurances quant au fonctionnement technique du pool, furent moins intransigeants et que le centre de l'opposition se déplaça de Londres en Malaisie. Selon les adversaires du pool, le problème essentiel ne consistait pas à créer une masse de manœuvre, mais à rajuster les contingents de base, et cette réforme devait être réalisée avant toute autre. Quant au pool, il mènerait à une hausse exagérée des cours et à des restrictions excessives de la production, c'est-à-dire à deux phénomènes que les producteurs malais n'avaient pas cessé de combattre depuis la formation du cartel [25].

La discussion et les négociations se prolongèrent jusqu'au mois de mai et furent accompagnées d'une baisse continuelle des cours qui descendirent à un moment au niveau, inconnu depuis 1933, de 154 livres par tonne. Le gouvernement malais ne céda pas avant d'avoir reçu des assurances formelles que son contingent de base serait augmenté. Même alors, il fit dépendre son attitude d'un referendum organisé parmi les producteurs. Ce referendum eut lieu à la fin de mai et se termina par la victoire des partisans du pool. Toutefois, environ 43 % des producteurs européens et 24 % des producteurs chinois votèrent contre le pool [26].

Les deux problèmes de la revision des contingents de base et de la création du pool furent réglés en même temps, lors de la réunion de l'I. T. C. à Paris, le 2 juin 1938. A partir du 1er juillet, les contingents de base des Etats Malais et des Indes Néerlandaises furent augmentés de 7 ½ %, tandis que les contingents des autres membres restèrent invariables. Les exigences malaises ne furent donc satisfaites qu'en partie et le contingent de base accordé, 77 335 tonnes, resta sensiblement au-dessous de leur capacité. Comme cette augmentation n'était pas compensée par une diminution correspondante des tonnages des autres pays — ce qui tout d'abord avait été prévu [27] — probablement par suite d'une trop forte opposition des intéressés, le contingent de base total s'accrut encore de 8000 tonnes [28]. Ce fut plutôt indé-

[24] Cf. D. B. Z. 21.X.1937 ; K. R. 1937, p. 571.
[25] N. Z. Z. 24.III, 14.V., 18.V., 23.V.1938.
[26] F. Z. 2.VI.1938.
[27] N. Z. Z. 7.VI.1938.
[28] Cf. § 22.

sirable, car plus le contingent de base est grand, plus il faut restreindre la quote-part, afin d'obtenir les mêmes chiffres de production. En juin 1932, la quote-part 44 % correspondait à une production des membres signataires de 71 096 tonnes, et, avec celle du Siam, de 81 096 tonnes. La quote-part presque identique de 45 %, en vigueur depuis le 1er juillet 1938, représentait déjà une production de 96 737 tonnes [29].

L'organisation du nouveau pool présentait des modifications notables en comparaison avec le Buffer Pool de 1934. Le nouveau pool faisait partie intégrante de la réglementation et devait rester en vigueur, comme le cartel lui-même, jusqu'à la fin de 1941. Le but du pool était de maintenir le prix de l'étain entre 200 et 230 livres, par des achats et des ventes dictées par la situation momentanée du marché. Ces prix-limites pouvaient, d'ailleurs, être modifiés par une décision de l'I. T. C. Afin d'éviter les abus, les dirigeants du pool, c'est-à-dire le directeur et son remplaçant, devaient venir d'en dehors du marché et n'avoir rien de commun avec l'industrie ou le commerce de l'étain. L'activité du pool serait secrète. Toutefois, avant chaque fixation de la quote-part, l'I. T. C. devait recevoir des renseignements complets sur les stocks du pool, les transactions en cours, etc., et les stocks du pool devaient être inclus dans la statistique des stocks visibles.

Le stock du pool, fixé tout d'abord à 10 000 tonnes, fut augmenté ensuite jusqu'à 15 000 tonnes. Pour le constituer, une quote-part supplémentaire de 10 % fut distribuée pendant trois trimestres successifs (1.VII.1938 — 31.III.1939) à tous les pays signataires, dont la part fut, par conséquent, proportionnelle à leur contingent de base. Toutes les transactions du pool devaient être effectuées à la bourse de Londres et par l'entremise des membres de cette bourse [30].

L'introduction des limites, entre lesquelles les cours de l'étain pouvaient osciller, constituait sans aucun doute la plus importante innovation, car elle enrichissait la réglementation d'un élément de fixation des prix qui, jusqu'alors, n'avait pas existé. Parmi les autres dispositions, il faut souligner la tendance à assurer au pool une direction impartiale qui s'inspirerait uniquement des besoins du marché, ainsi que l'obligation d'agir par l'entremise des membres de la bourse de Londres et uniquement sur cette bourse. Si la première disposition tendait à tranquilliser les consommateurs, la seconde fut probablement destinée à effacer les anciens malentendus et à rendre le commerce de Londres moins défavorable à l'égard du pool et, peut-être, à l'égard du cartel lui-même.

[29] Dans les deux cas, en tenant compte des dispositions spéciales concernant certains membres du cartel.

[30] N. Z. Z. 9.VII.1938 ; F. Z. 9.VII.1938 ; K. R. 1938, p. 520.

La fixation de limites aussi élevées des cours provoqua de nouveau des critiques. On y voyait avec raison l'abandon de la politique du large approvisionnement du marché, pratiquée par le cartel depuis 1935 et un retour, au moins partiel, à la politique du maintien artificiel des prix élevés [31]. Toutefois, il faut remarquer que le cours au-dessus de 200 livres était beaucoup moins choquant en 1938 qu'en 1934, tous les prix ayant subi entre temps une hausse sensible.

L'action conjuguée des quotes-parts très basses et du pool ramena bientôt les cours au-dessus de 200 livres.

§ 34. Au seuil de la guerre

La régression économique commencée vers la fin de 1937 s'accentuait de plus en plus. La consommation de l'étain qui avait dépassé 100 000 tonnes au cours des six derniers mois de 1937 et était encore au-dessus de 80 000 tonnes au premier semestre 1938, descendit au second semestre de la même année à environ 70 000 tonnes. Outre la crise générale, une très mauvaise récolte de fruits et de légumes aux Etats-Unis contribua à cette baisse de la consommation, en diminuant la production des conserves et, par le fait même, celle du fer-blanc [32].

Cette situation défavorable du côté de la demande, ainsi que la tendance à faire remonter les cours du métal, poussèrent le cartel à renforcer les restrictions. La quote-part pour le troisième et le quatrième trimestre de 1938 et pour le premier trimestre 1939 fut fixée à 45 %, dont 35 % étaient destinés au marché et dont 10 % devaient servir à constituer le stock du pool. Cette quote correspondait à une production d'environ 50 000 tonnes par semestre, c'est-à-dire, en ajoutant la production des outsiders, à une offre totale d'environ 64 000 tonnes. Les restrictions furent donc suffisamment sévères pour assurer un excédent de la consommation, malgré la réduction sensible de cette dernière. Aussi, après un délai nécessaire pour que la diminution des contingents se fît sentir sur le marché, les cours se mirent à monter et dépassèrent 200 livres à la fin de septembre 1938.

Pour le second trimestre 1939, la quote-part fut portée à 40 %, mais, le pool ayant été entièrement constitué, le contingent supplémentaire fut supprimé, ce qui signifiait en réalité un nouveau renforcement des restrictions. Les cours eurent donc une tendance nette à la hausse. Au printemps, ils s'approchèrent de la limite de 230 livres, et firent intervenir le pool

[31] Cf. F. Z. 22.III.1938 ; N. Z. Z. 9.VII.1938 ; K. R. 1938, p. 233.
[32] N. Z. Z. 12.IX.1938, 1.X.1938. Cf. également § 9.

qui, par la vente d'une partie de son stock, empêcha une hausse plus accentuée.

Il est intéressant de noter que, bien que le pool ait réussi à maintenir le prix de la qualité « Standard » au-dessous de 230 livres, le prix d'autres marques dépassa cette limite à plusieurs reprises. Cela résulta du fait que le stock du pool comprenait en grande partie le métal « Standard », ce qui assura une offre suffisante de cette qualité, mais ne put empêcher une certaine pénurie d'autres qualités. Comme beaucoup de consommateurs étaient habitués à « Straits » et à « Banka » [33], ces deux marques furent vendues avec une prime considérable, qui atteignit, au mois de juin 1939, jusqu'à 10 livres par tonne de « Straits » et jusqu'à 15 livres par tonne de « Banka » [34].

Les trois semestres de restrictions renforcées mirent de nouveau à l'ordre du jour le problème des outsiders. La Chine, la Birmanie, l'Australie, pour ne nommer que les plus importants, travaillaient à plein rendement et même, sous l'impulsion des cours élevés, augmentaient peu à peu leur production. Par conséquent, dans une période de restrictions, leur part dans la production totale devenait dangereusement élevée.

Tableau 24. Production des outsiders 1937-1939 [35]

en milliers de t. l.

Année	Trimestre	Production totale	Production dissidente	%
1937	Moyenne trimestrielle	51.7	6.8	13.1 %
1938	I.	43.5	7.7	17.7 %
	II.	39.1	6.9	17.6 %
	III.	32.0	6.5	20.3 %
	IV.	33.6	7.7	22.9 %
1939	I.	36.1	7.4	21.4 %
	II.	28.0	6.7	23.9 %

Le minimum de 15 %, qui autorisait chaque pays à quitter le cartel, fut donc largement dépassé et le problème serait devenu sérieux, si des événements plus importants ne l'avaient entièrement éclipsé et virtuellement liquidé.

Depuis l'été 1939, le marché de l'étain, comme d'ailleurs tous les autres marchés, fut mis sous le signe des événements politiques et militaires. La période de l'activité normale du marché et du cartel était close.

[33] Cf. § 10.
[34] N. Z. Z. 16.VI.1939.
[35] D'après les données de l'I. T. R. D. C.

§ 35. Deux années de guerre [1]

Une clause importante du troisième accord prévoyait qu'au cas où un membre quelconque serait engagé dans une guerre, les mesures restrictives ne le concerneraient pas, mais que les autres membres pourraient se retirer du cartel. L'Empire britannique étant depuis le 3 septembre 1939 en état de guerre contre l'Allemagne, on pouvait s'attendre à la rupture du cartel. Celle-ci ne survint pas. Les membres du cartel décidèrent de ne pas profiter des dispositions de la clause ci-dessus mentionnée, et l'entente survécut à la guerre. Jusqu'au déclenchement des hostilités dans le Pacifique, un seul changement survint dans la structure du cartel : le membre signataire le moins important, l'Indochine, après le désastre de la France et l'occupation par les troupes japonaises, arrêta ses exportations et cessa, de fait, de faire partie du cartel.

Bien que le cartel eût subsisté, il était clair que sa politique devait subir un revirement total. La fabrication des conserves pour l'armée et la construction en masse d'autos, avions et navires, avant tout par les alliés, mais aussi par beaucoup de neutres qui s'armaient, devait mener inévitablement à une forte augmentation de la consommation ; en face de cette augmentation, la perte du marché allemand, coupé par le blocus, ne s'est fait sentir qu'à peine. En effet, au quatrième trimestre 1939 déjà, la consommation monta jusqu'à 52 500 tonnes, en comparaison avec 38 300 tonnes au trimestre précédent [2]. Par conséquent, rien que pour couvrir les besoins courants, la production devait être sensiblement accrue.

Cependant, il ne pouvait plus être question de continuer à maintenir la production au niveau de la consommation courante, car les gouvernements, aussi bien belligérants que neutres, s'efforçaient de constituer des stocks importants d'étain. Voilà pourquoi, dès le début des hostilités, les restrictions disparurent.

L'I. T. C. comprit parfaitement la situation et porta la quote-part pour

[1] Les nombreux problèmes, que le passage à l'économie de guerre fit naître dans le domaine dont nous nous occupons, dépassent de loin les cadres de notre étude. Il serait donc justifié dans une certaine mesure que nous nous désintéressions de tout ce qui est survenu après le 1er septembre 1939. Si nous nous sommes décidé à ajouter cependant ce chapitre, c'est parce que les deux années de guerre ont apporté des changements qui peuvent nous faciliter la compréhension et l'appréciation des événements précédents. C'est sous cet angle que nous tâcherons de présenter les événements survenus sur le marché de l'étain depuis le déclenchement des hostilités en Europe.

[2] K. R. 1940, p. 123.

le troisième trimestre, fixée primitivement à 40 %, jusqu'à 120 % du contingent de base. Après des réductions temporaires pendant l'hiver et le printemps 1940, la quote-part fut encore relevée jusqu'à 130 % et fut maintenue à ce niveau jusqu'à la fin de 1941.

Cela signifiait une suspension totale des restrictions, et même, dans une certaine mesure, un encouragement à élargir encore la capacité de production.

Dans ces conditions, la production effective en 1940 correspondait plus ou moins à la capacité de chaque membre du cartel. Cette expérience permit de vérifier dans quelle mesure les exigences de certains pays, qui s'étaient sentis lésés par la fixation des contingents de base, étaient justifiées et, en général, quels changements étaient survenus dans la puissance productrice des différents membres depuis la formation du cartel, neuf ans auparavant.

Tableau 25. Production de l'étain en 1940 [3]

en t. l.

	Production effective	Contingents de base	%
Etats Malais	85.384	77.335	110.4 %
Indes Néerlandaises	44.563	39.055	114.1 %
Bolivie	37.940	46.490	81.6 %
Siam	17.447	18.000	96.0 %
Nigeria	10.257	10.890	94.2 %
Congo	12.392	13.200	93.9 %
Indochine	(1.560)	3.000	(52.0 %)
Total	209.543	206.790	101.2 %

Comme il ressort de ce tableau, le contingent de base total correspondait assez exactement à la capacité de production, mais sa distribution comportait des injustices. Malgré l'augmentation de 7 ½ % accordée aux Etats Malais et aux Indes Néerlandaises à partir du 1er juillet 1938, les contingents de ces deux pays furent encore trop petits. Par contre, le maintien de l'ancien contingent bolivien semble avoir été une faveur injustifiée.

En 1941, seules les Indes Néerlandaises réussirent à produire 130 % de leur contingent de base, tous les autres membres, y compris pour la première fois les Etats Malais, ayant un retard plus ou moins grand. Néanmoins, la Bolivie est arrivée à accroître sa production de presque 1000 tonnes par mois, comparativement à sa production dans les mois correspondants de 1940 [4].

[3] D'après les données de l'I. T. R. D. C., reproduites par N. Z. Z. 22.I.1942. Pour l'Indochine, chiffres jusqu'à l'arrêt des exportations.

[4] D. V. 21.XI.1941, 12.XII.1941.

Disposant de telles preuves de la capacité réelle de production, l'I. T. C. décida d'établir pour le nouvel accord, qui devait entrer en vigueur à partir du 1er janvier 1942, les contingents de base conformes aux exportations effectuées par les membres entre le 1er juillet 1940 et le 30 juin 1941 [5]. Cependant la guerre dans le Pacifique empêcha la réalisation de ces plans. Cette guerre, en ne laissant en dehors de la zone de combats que la Bolivie, le Congo et le Nigeria, mit pratiquement fin à l'activité du cartel.

La suspension virtuelle des restrictions mit encore davantage en lumière les profits que les outsiders tiraient de l'existence du cartel. La production dissidente fut, au cours de la guerre, presque identique à celle des années précédentes. Malgré les circonstances favorables et les cours élevés, les outsiders ne sont pas arrivés à accroître leurs exportations. C'est une preuve éclatante que, même à l'époque des restrictions les plus sévères imposées aux membres du cartel, les pays dissidents utilisaient toute leur capacité de production, tout en profitant des prix élevés maintenus par le cartel grâce aux sacrifices de ses membres. Il n'y a pas de doute que les outsiders aient été les plus grands profiteurs de la réglementation du marché. La guerre mit fin à cette situation. La part des outsiders dans la production mondiale diminua de 22.5 %, au premier semestre 1939, à 12.6 % au semestre suivant et à 11.9 % en 1940.

La guerre amena aussi des changements notables dans la fonte de l'étain. A la suite de l'occupation des Pays-Bas et de la Belgique par les troupes allemandes, les fonderies d'Arnhem et de l'Union Minière du Haut Katanga se sont trouvées dans la zone bloquée par les Britanniques. Toutefois, le surplus de capacité des fonderies avait été si considérable que, malgré l'accroissement énorme de la production, on ne ressentit pas cette perte. Des considérations stratégiques poussèrent les Etats-Unis à construire une grande fonderie à Texas-City, avec une capacité de production de 30 000 tonnes. Cette fonderie commença à travailler juste au moment où les victoires japonnaises rendirent inutilisables les grandes fonderies malaises [6].

A côté de la construction d'une fonderie, le gouvernement américain prit encore une autre mesure pour assurer l'approvisionnement en étain en cas de guerre : il constitua une réserve de guerre. Une société spéciale « Tin Reserve Company » fut créée et un accord fut conclu avec l'I. T. C. en été 1940. Aux termes de cet accord, le métal devait être acheté sur le marché libre ; l'I. T. C. devait veiller à ce que l'offre fût suffisante ; et c'est pour cette raison avant tout qu'il décida de porter la quote-part à 130 %.

[5] N. Z. Z. 16.XII.1941.
[6] N. Z. Z. *Fernostkrieg und Zinnraffination*, 00.I.1942.

Le chiffre de 75 000 tonnes dont parlait l'accord fut porté ensuite, en juin 1941, à 112 500 tonnes [7]. La consommation courante étant élevée, l'amoncellement de ce stock ne se fit pas sans difficultés. En juin 1941, la « Tin Reserve Company » ne devait disposer que de 36 000 tonnes, mais ce chiffre fut considérablement augmenté, probablement même triplé, au cours du second semestre 1941 [8].

Ce stock, ainsi que les stocks du gouvernement britannique, ne faisaient pas partie des stocks visibles, qui n'augmentaient que lentement, passant de 28 800 tonnes à la fin de juillet 1939, à 39 800 à la fin juillet 1940 et à 41 900 à la fin mai 1941 [9].

En ce qui concerne les prix et la bourse, le commerce de l'étain fut, de même que le commerce de tous les autres métaux, soumis au contrôle du gouvernement britannique, dès les premiers jours de septembre 1939. Cependant, tandis que pour le cuivre, le zinc et le plomb, cette mesure signifiait la suspension de toute activité boursière, pour l'étain, trois jours après le début de la guerre, l'activité de la bourse de Londres reprit et l'intervention gouvernementale se borna à surveiller les prix [10]. Le cours de 230 livres — le maximum prévu lors de la constitution du dernier stock-tampon — fut imposé, avec assentiment du cartel, comme prix-limite. Cependant, comme le prix aux Etats-Unis était plus élevé et attirait les vendeurs, l'approvisionnement de la Grande Bretagne laissa beaucoup à désirer. Le 10 décembre 1939, les dispositions concernant le prix-limite furent supprimées et le cours haussa de 10-15 % [11]. La « Tin Reserve Company » payait le métal, sur la base de l'accord avec le cartel, 50 cents une livre, c'est-à-dire légèrement au-dessous du cours de bourse. Après l'attaque japonaise en décembre 1941, la bourse de Londres fut définitivement fermée, les stocks de l'étain saisis par le gouvernement et le commerce extérieur et intérieur de ce métal soumis au système des licences [12].

Comme on le voit, la guerre apporta une transformation totale de la situation du cartel. Presque tout ce qui avait préoccupé le cartel au cours des huit ans et demi de son existence d'avant guerre perdit son actualité. Des problèmes différents et souvent opposés aux anciens se posèrent : au lieu de restreindre la production, il fallait encourager son extension ; au lieu de prévenir un amoncellement des stocks, il fallait collaborer avec les

[7] *Revue de la situation économique mondiale* 1939-41. S. d. N. 1941, p. 215.
[8] Cf. N. Z. Z. 24.III.1942.
[9] *Revue de la situation économique mondiale*, op. cit.
[10] Cf. N. Z. Z. 13.VI.1940.
[11] N. Z. Z. 12.XII.1939.
[12] N. Z. Z. 12.I.1942.

gouvernements pour constituer des réserves considérables, etc. Le cartel sut s'adapter à cette nouvelle tâche et continuer à garder son rôle de centre de disposition du marché et de coordinateur de la production. Voilà pourquoi aussi bien le gouvernement anglais, toujours très favorable à la réglementation, que le gouvernement américain, auparavant plutôt hostile, reconnurent l'utilité du cartel et réglèrent tous les problèmes qui se posaient dans le domaine de l'étain par voie de collaboration avec le cartel. Aussi, lorsqu'à la fin de 1939 on interpella à la Chambre des Communes le gouvernement sur l'approvisionnement en étain et qu'on suggéra la dissolution du cartel, le ministre Malcolm Macdonald rejeta-t-il cette suggestion, en déclarant que l'existence du cartel était dans l'intérêt du pays [13].

Même lorsque les Japonais eurent occupé le territoire de ses deux plus grands membres, les Etats Malais et les Indes Néerlandaises, le cartel n'en continua pas moins à exister, au moins théoriquement.

[13] N. Z. Z. 12.XII.1939.

TROISIÈME PARTIE

L'appréciation de l'activité du cartel

CHAPITRE XIII

Origine et forme du cartel

§ 36. Genèse du cartel

A l'origine du cartel international de l'étain, comme d'ailleurs à l'origine de presque toutes les autres ententes internationales de matières premières, se trouvait un surplus considérable de capacité et un amoncellement de stocks démesurés. Il faut souligner que ce déséquilibre entre la production et la consommation se produisit avant le début de la crise, en 1929, autrement dit qu'il ne résulta pas de la diminution de la consommation, mais de l'accroissement de la capacité au-dessus de toute demande raisonnablement imaginable. Sans aucun doute, la crise aggrava le problème, en élargissant la marge entre la consommation et la capacité de production, mais le phénomène lui-même fut antérieur à la crise et indépendant d'elle. Ses racines se trouvaient non dans les fluctuations de la conjoncture, mais, plus profondément, dans les changements structurels de la production.

La cause initiale du surplus de capacité fut incontestablement le progrès technique, général et particulièrement rapide durant la seconde et la troisième décade de notre siècle. Dans le domaine de l'étain, ce progrès se manifesta en premier lieu par l'amélioration des procédés techniques de production. Le remplacement du travail à la main ou à l'aide d'outils primitifs par l'extraction à l'aide de dragues à haut rendement en fut le symbole. Afin d'exploiter pleinement les possibilités qu'offre une telle amélioration technique, un capital adéquat pour la modernisation est indispensable. Or, l'industrie de l'étain semblait remplir, depuis 1925, toutes les conditions nécessaires pour attirer un capital considérable. La demande augmentait rapidement ; les cours étaient élevés et promettaient des bénéfices exceptionnels ; les gisements riches en minerai étaient censés s'épuiser, ce qui

permettait d'espérer pour l'avenir des cours encore plus élevés. Par conséquent, les capitaux affluèrent en quantités énormes et furent utilisés non seulement à moderniser les entreprises anciennes, mais également à créer des entreprises nouvelles, ce qui revenait souvent moins cher que de moderniser les anciennes.

Si l'afflux des capitaux fut tellement démesuré, c'était en partie le fait de facteurs psychologiques normaux, caractéristiques pour l'économie capitaliste, et en partie de facteurs spéculatifs, dans le sens péjoratif du mot. « Le nouveau producteur entre dans l'industrie — constate Rowe — s'il compte que le prix de vente qu'il suppose obtenir dans l'avenir assurera à son entreprise un bénéfice supérieur au bénéfice normal ; l'ennui consiste en ceci, qu'en estimant ce futur niveau des prix, il admet rarement qu'il ne sera pas seul à introduire une nouvelle capacité de production, et que l'addition totale à la capacité existante peut être assez considérable pour réduire sensiblement le niveau futur des prix [1]. » Ce fut exactement le cas dans l'industrie de l'étain. Plusieurs millions de livres sterling furent engagés dans la modernisation et la création des exploitations, et on parut négliger ce fait dans les estimations concernant l'avenir de l'industrie. Des spéculateurs professionnels contribuèrent en large partie à maintenir cet état d'esprit. En particulier, les sociétés financières qui s'étaient créées sur le marché de Londres encourageaient des placements démesurés dans l'industrie de l'étain, en dépeignant d'une façon beaucoup trop optimiste les perspectives des bénéfices.

L'action conjuguée de ces éléments éleva la capacité de production au-dessus de 200 000 tonnes de métal, c'est-à-dire à un niveau que la consommation courante n'a jamais atteint. Par surcroît, avant que ce processus de l'augmentation de capacité n'eût été entièrement terminé, la crise arriva et la consommation se mit à baisser. D'après la doctrine classique, le déséquilibre ainsi créé aurait dû être éliminé par l'action du mécanisme des prix et la disparition des entreprises à prix de revient le plus élevé. Cependant, le même progrès technique qui avait été dans une large mesure responsable du surplus de capacité, empêcha alors l'élimination de celui-ci ou, du moins, le rendit beaucoup plus difficile. En effet, la modernisation des entreprises, leur agrandissement, l'introduction d'un outillage coûteux, etc., avait augmenté sensiblement la proportion des frais fixes dans la structure des coûts, et c'est un phénomène bien connu qu'une entreprise dont les frais fixes sont élevés se défend beaucoup plus longtemps contre l'élimination pendant la période de baisse des prix. Nous en avons déjà parlé en étudiant les raisons

[1] Rowe, *Some General Economic Aspects*, dans le volume *International Control in the Non-ferrous Metals*, p. 65.

du manque d'élasticité de l'offre de l'étain [2], et nous avons mentionné la résistance surprenante des producteurs marginaux à la baisse vertigineuse des cours en 1930 [3]. La production de l'étain fournit ici un exemple caractéristique d'un phénomène beaucoup plus vaste et plus général ; on voit que, par suite des transformations techniques de la production, le schéma classique ne joue que dans une direction, lorsque la courbe de la conjoncture monte, et qu'il reste plus ou moins inopérant dans la direction opposée. En effet, la demande croissante et les prix élevés d'une marchandise attirent toujours vers sa production des capitaux en quête d'un placement rémunérateur. De nouvelles usines sont créées, les anciennes élargies et modernisées, le rendement technique accru, etc. Par contre, lorsque la demande devient inférieure à l'offre et continue à diminuer, l'élimination nécessaire des producteurs les plus chers n'a pas lieu, chaque entreprise s'efforçant de maintenir à tout prix la marche de sa production. Il en résulte une surproduction persistante, une baisse verticale des prix et une lutte acharnée entre les producteurs. Chacun de ceux-ci poursuit son activité, même à un prix inférieur à son coût de production, pour autant qu'il se sent capable de subsister jusqu'à ce que la consommation augmente de nouveau, ou bien jusqu'à ce qu'une grande partie de la capacité des autres producteurs disparaisse.

« La concentration de gros capitaux dans les entreprises industrielles — écrit Muhs — et en particulier l'accroissement du capital fixe... supprima plus ou moins l'automatisme du marché. L'adaptation de la production à la conjoncture ascendante persista ; par contre, sa capacité de s'adapter à la baisse de la conjoncture, par la diminution de la fabrication des marchandises, fut ébranlée. Le fardeau des frais fixes empêche une direction raisonnable de la production ; il rend inopérante la fonction du prix, qui est d'assurer l'équilibre entre la production et la demande [4]. »

Lorsque cette situation est encore aggravée par la structure spéciale de la demande, à savoir son manque d'élasticité — comme c'est le cas pour la plupart des matières premières — les producteurs se trouvent en face de cette alternative : lutte ruineuse pour tous ou bien entente industrielle.

Si l'élimination d'un excédent de la production sur la consommation rencontre déjà tant d'obstacles lorsqu'il s'agit des entreprises du même pays, elle s'effectue encore plus difficilement quand la compétition est internationale. Lorsque les industries productives se trouvent en face d'une capacité de production trop grande pour les besoins courants, la concurrence, engagée entre elles en vue de l'élimination de cet excédent, est presque tou-

[2] Cf. § 15. [3] Cf. § 20.

[4] Muhs, *Kartelle und Konjunkturbewegung*, Jena 1933, p. 8.

jours appuyée par leurs gouvernements respectifs. Les dimensions et la force de cet appui sont en relation avec l'importance de l'industrie en question pour l'économie du pays, pour sa défense, sa situation sociale, ainsi qu'avec les revenus que le gouvernement en tire. Et comme chaque gouvernement dispose de mesures de politique économique capables de renverser totalement la relation naturelle entre le prix de revient de l'industrie de son pays et celle de l'étranger (subventions de toute sorte, primes d'exportation, manipulalations monétaires, etc.), la lutte peut prendre des formes et des aspects dangereux pour tous les participants.

Il est plus que probable que, précisément dans la production de l'étain, cette élimination de l'excédent de capacité aurait été particulièrement difficile, car tous les facteurs susceptibles d'aggraver la compétition y entraient en jeu : il y avait beaucoup de grandes entreprises, disposant de gros capitaux et de réserves considérables ; dans les entreprises créées ou modernisées au cours du « boom » 1925-1928 les frais fixes formaient un grand pourcentage du prix de revient ; la demande était extrêmement peu élastique et même une forte baisse des cours n'augmentait la consommation que d'une façon très restreinte ; enfin la production de l'étain jouait un grand rôle dans la vie économique des pays producteurs et dans les revenus de leurs gouvernements. Voilà pourquoi le maintien de la concurrence aurait été, dans ce cas, particulièrement désastreux. Il n'y a donc rien d'étonnant que l'idée de réglementation ait rencontré un accueil favorable, non seulement auprès des producteurs à prix de revient élevé, qui sont naturellement enclins à former des ententes industrielles, mais également auprès de la plupart des producteurs bon-marché et auprès des gouvernements intéressés.

Aussi, bien que d'aucuns eussent poussé à la cartellisation dans des buts égoïstes et spéculatifs, le cartel, dans son ensemble, fut-il incontestablement le résultat logique des transformations structurelles de la production.

§ 37. Avantages de la forme choisie

L'idée de la cartellisation trouva sur le marché de l'étain des conditions plutôt favorables à sa réalisation. La production était localisée sur un nombre restreint de territoires ; des liens financiers internationaux unissaient déjà une grande partie des entreprises ; le produit était plus ou moins homogène ; enfin, le marché subissait l'emprise d'une seule place — la bourse de Londres. Ces conditions étaient des conditions reconnues universellement comme propices à la réglementation [5]. Cependant, quelques particularités de la struc-

[5] Cf. par exemple PLUMMER, *International Combines*, p. 55 ; KYPRIOTIS ; *Les cartels internationaux*, p. 29.

ture du marché formaient des obstacles non négligeables à la création du cartel. Il s'agissait avant tout de l'écart considérable entre le prix de revient des différentes entreprises, ainsi que de l'existence dans le plus grand pays producteur — aux Etats Malais — d'un morcellement de la production entre plus d'un millier d'entreprises. Ces deux facteurs ont puissamment entravé la cartellisation et ont contribué à l'échec définitif de la T. P. A. [6]. Il semble hors de doute que, si la structure de la production aux Etats Malais avait ressemblé à celle des Indes Néerlandaises ou même à celle de la Bolivie, le cartel volontaire aurait pu atteindre ses buts assez facilement et la nécessité de former une entente intergouvernementale ne se serait pas présentée. Cependant, comme l'expérience faite dans le domaine de l'étain aussi bien que dans celui du caoutchouc l'a démontré d'une façon concluante, là où la production est morcelée entre un grand nombre de petites et moyennes entreprises à prix de revient sensiblement différent, la réglementation de la production ne peut réussir que sous les auspices du gouvernement.

L'échec de la cartellisation volontaire d'une part, et d'autre part la conviction des gouvernements des pays producteurs que la cartellisation était dans l'intérêt général, conduisirent à cette forme nouvelle d'une entente industrielle intergouvernementale qui, par la suite, devait être adoptée également par la réglementation de la production d'autres matières premières et denrées alimentaires (caoutchouc, thé). Un spécialiste américain n'hésite pas à affirmer que, lorsque les quatre gouvernements des pays producteurs de l'étain formèrent le cartel international, « une mesure d'une importance politique sans précédent *(a step of unprecedented political importance)* fut prise ; pour la première fois dans l'histoire, les gouvernements des pays disposant de toutes les sources importantes d'une matière première se sont mis d'accord pour contraindre les producteurs privés de leurs pays à limiter la production selon un plan commun [7] ».

Il semble incontestable qu'une entente, dont les membres sont des gouvernements, soit une forme décidément supérieure au cartel formé directement par les producteurs des différents pays.

Un cartel des producteurs doit imposer sa volonté directement à ses membres, il doit les obliger à respecter ses décisions, il doit s'assurer le contrôle de leur activité, il doit disposer de sanctions contre les insoumis, etc. Les moyens dont il dispose pour s'acquitter de cette tâche étant par nature assez limités, surtout dans le cas d'un cartel international, tous ces problèmes deviennent, dans la pratique, délicats et épineux, rendant fréquemment l'édi-

[6] Cf. § 20.

[7] Elliott, *Political Implications*, dans le volume *International Control in the Non-ferrous Metals*, p. 32.

fice du cartel fragile, et son existence précaire. Si on voulait examiner les raisons de rupture des cartels en général et des cartels internationaux en particulier, on trouverait sans doute que, dans la grande majorité des cas, les différends intérieurs en portent la responsabilité.

Un cartel international conclu entre les ententes nationales des producteurs — c'est-à-dire une sorte de super-cartel, d'entente du second degré — est déjà dans une situation plus favorable, car il ne s'occupe pas des producteurs individuels, mais de la production d'un pays prise dans son ensemble, et rejette sur les organisations nationales la répartition des charges à l'intérieur du pays. Toutefois, les difficultés des ententes nationales peuvent indirectement ébranler la position du cartel international.

Une entente intergouvernementale constitue une forme supérieure, du point de vue de l'organisation, aux deux formes précédentes, avant tout parce que les gouvernements peuvent renforcer les décisions du cartel par des mesures législatives appropriées et enlever ainsi au cartel une partie prédominante de ses soucis intérieurs. De telle façon, ils peuvent réussir là où un cartel des producteurs et même un super-cartel auraient inévitablement échoué.

Nous avons vu les difficultés du gouvernement malais à réaliser les dispositions de l'accord originel du cartel de l'étain pendant la première période qui suivit sa conclusion [8], malgré les mesures législatives adoptées. On ne saurait croire qu'une entente internationale d'une forme différente aurait pu arriver ici à un résultat quelconque. Nous avons vu également que, de tout temps, une opposition contre la réglementation du marché avait existé aux Etats Malais [9]. Lorsque la crise battait son plein, cette opposition ne fut composée que d'une poignée d'entreprises travaillant à prix de revient particulièrement bas, mais elle s'accrut visiblement avec le redressement. La votation au sujet du pool, en 1938, en fut une preuve symptomatique, rangeant du côté des mécontents un tiers de la production totale et 43 % de la production européenne. On ne saurait croire qu'une entente non obligatoire ait pu subsister aussi longtemps avec une opposition intérieure aussi puissante.

A côté de ces avantages d'organisation, une entente intergouvernementale a d'autres qualités non moins importantes. Son activité est dictée plutôt par l'intérêt général que celle d'un cartel des producteurs qui est conclu par eux et doit, par sa nature même, servir les intérêts de la production. Il est vrai que, si les dirigeants d'un cartel des producteurs sont suffisamment clairvoyants, ils savent discerner les intérêts immédiats des producteurs de

[8] Cf. § 22 et § 23.

[9] Cf. par exemple § 26 et § 32.

leurs intérêts de longue durée et subordonner l'activité du cartel à ces derniers. Cependant, cela est loin d'être une règle et les cas où le cartel abuse de sa situation sur le marché, par exemple en imposant un prix excessif — finalement à son propre détriment — sont fréquents. On peut citer un exemple caractéristique d'une attitude pareille dans le domaine même des métaux. Il s'agit du cartel international du cuivre qui s'était obstiné à maintenir, en 1930, le prix excessif de 18 cents par livre de métal, sans égard pour la situation du marché. Pendant un certain temps, il assura à ses membres des profits considérables, mais, finalement, il ne put empêcher une baisse catastrophique des cours qui amena d'ailleurs sa propre disparition, à la fin de 1931.

Or, les gouvernements semblent éviter plus facilement des erreurs de cette sorte, ou, en tout cas, paraissent moins obstinés à persister dans ces erreurs. Ainsi, par exemple, la politique de l'approvisionnement abondant du marché, poursuivie par le cartel international de l'étain depuis 1935 [10], malgré une conjoncture favorable pour le maintien des prix élevés, peut passer pour un exemple d'une politique à longue vue qui, probablement, n'aurait pas été adoptée par tout cartel des producteurs.

D'ailleurs, en admettant même qu'une entente intergouvernementale puisse commettre les mêmes erreurs qu'un cartel des producteurs et s'inspirer uniquement des intérêts immédiats de ses producteurs nationaux, elle suscitera toujours beaucoup moins de méfiance qu'un cartel des producteurs. Il y a là un fait psychologique qu'il ne faut pas sous-estimer : la méfiance qu'on ressent généralement à l'égard de tout cartel des producteurs, dès sa formation et indépendamment de sa politique, s'atténue lorsqu'aux industriels se substituent leurs gouvernements. Une publication de la S. d. N. s'exprime à ce sujet comme suit : « La Commission (pour l'étude du problème des matières premières) a été frappée par l'argument que les consommateurs (personnes et pays) ressentent à l'égard des plans de réglementation fonctionnant sous le contrôle des gouvernements un sentiment de confiance, qu'ils n'éprouvent pas lorsque l'administration de ces plans conserve un caractère purement privé [11]. » Aussi, dans son étude des ententes internationales de matières premières, la Commission « a trouvé désirable d'établir une distinction nette entre les plans qui sont conclus et appliqués par les gouvernements ou dont le fonctionnement est placé sous le contrôle gouvernemental et ceux qui ont un caractère privé [12]. »

Si donc le cartel international de l'étain a réussi à atteindre ses buts,

[10] Cf. § 28.
[11] Rapport de la Commission S. d. N. 1937, p. 20.
[12] Ibid. p. 18.

s'il est sorti vainqueur de tant d'épreuves qui menaçaient son existence et s'il fit preuve d'une longévité aussi exceptionnelle, il le doit en grande partie à la forme qu'il avait revêtue et dont il avait été l'inventeur et le pionnier.

Toutefois, le choix d'une structure appropriée n'aurait probablement pas suffi à obtenir des succès aussi considérables, si on n'avait pas constamment amélioré les dispositions de l'accord et reconstruit l'édifice du cartel, au fur et à mesure que ses imperfections se révélaient ; car « les rajustements répétés sont nécessaires si l'entente veut continuer à exister [13] ». Nous avons décrit toutes ces modifications dans la seconde partie de notre étude, en soulignant leur importance [14]. Il semble que la structure du cartel après les améliorations introduites par le troisième accord et après la constitution du stock-tampon ait présenté — si on la compare à la structure d'autres ententes — l'exemple relativement parfait d'une réglementation internationale dans le domaine des matières premières. Cependant, au moins un problème important n'a pas trouvé de solution satisfaisante : c'est le problème de la collaboration des consommateurs. Bien que le cartel ait invité les représentants des consommateurs anglais et américains à participer aux délibérations concernant les problèmes qui les intéressaient, et qu'ils aient pris part à ses réunions à partir de 1935 [15], leur influence effective sur les décisions du cartel fut très limitée. D'autre part, ils y siégeaient à titre privé, et le gouvernement des Etats-Unis, lui, ne fut ni représenté ni même consulté par les dirigeants du cartel [16]. Dans le cas particulier de l'étain cela n'a pas conduit à des conflits graves (bien que l'attitude du gouvernement américain ait été souvent hostile au cartel) en partie grâce au fait que le gouvernement anglais, qui exerçait une influence considérable sur le cartel, représentait également dans une certaine mesure les intérêts des consommateurs. Cependant, il semble qu'une entente industrielle intergouvernementale puisse gagner beaucoup, si elle ne se borne pas à réunir les pays producteurs d'une matière première, mais si elle s'assure également la collaboration active des principaux pays consommateurs. En effet, la confrontation régulière, avant chaque décision importante, des points de vue opposés, soutenus par les producteurs et les consommateurs, contribuerait très probablement à adopter une ligne politique plus conforme à l'intérêt général que celle qu'adoptent les comités où les producteurs ont seuls voix au chapitre.

[13] PLUMMER, op. cit., p. 12. [14] Cf. § 22 et § 30. [15] Cf. § 27.

[16] La conférence du membre hollandais de l'I. T. C., van Brœk, avec le président Roosevelt, à la fin de 1937, fut un essai de meilleure compréhension, mais van Brœk y prit part, non comme représentant officiel du cartel, mais comme directeur de la compagnie Billiton.

CHAPITRE XIV

Influence du cartel sur la production

§ 38. Attitude des producteurs

Les premiers plans préconisant la cartellisation internationale du marché de l'étain apparurent, comme nous l'avons vu, déjà en 1927, mais il n'y avait eu alors pour les soutenir, que les producteurs à prix de revient très élevé et les financiers engagés sur le marché de l'étain qui cherchaient à accroître leurs bénéfices. En 1929, des projets analogues rallièrent déjà beaucoup plus de voix parmi les producteurs et, à partir de 1930, la nécessité d'une réglementation internationale fut reconnue par une majorité écrasante. Au cours de l'histoire du cartel, l'opposition ne s'est maintenue qu'aux Etats malais, surtout parmi les producteurs les plus favorisés par la nature ; comme nous l'avons déjà mentionné, l'importance de cette opposition variait avec le mouvement de la conjoncture, mais les adversaires du cartel sont toujours restés en minorité. Il est caractéristique que des producteurs importants et plutôt « low-cost » comme les Hollandais, qui tout d'abord avaient été nettement hostiles à la cartellisation et ensuite s'étaient déclarés prêts à y participer un peu à contre-cœur, soient finalement devenus les porte-paroles convaincus de l'évangile restrictionniste.

Essayons de voir les raisons qui ont déterminé l'attitude des différents groupes de producteurs et qui ont poussé à des revirements aussi marqués.

Il semble indubitable que l'attitude d'un producteur à l'égard du projet de cartellisation soit déterminé dans une large mesure par la relation qui existe entre son prix de revient et le prix de vente actuel et prévisible. Le point de vue des producteurs chers doit être différent de celui des producteurs à prix de revient moyen et, à plus forte raison, de celui des producteurs travaillant dans les conditions les plus favorables. D'autre part, le point de vue de chaque groupe doit nécessairement varier suivant la marche des affaires dans le monde, l'attitude en temps de prospérité différant sensiblement de celle du temps de crise.

L'écart considérable entre le prix de revient des différentes entreprises productrices d'étain formant un des traits caractéristiques du marché, toutes ces différences d'attitude devaient se manifester dans ce cas d'une façon particulièrement nette. Aux deux extrémités de l'échelle des coûts, l'attitude

était déterminée d'avance et invariable. En effet, les producteurs très chers sont naturellement favorables à l'idée de réglementer le marché, toujours et sans conditions, car rien ne peut les protéger mieux contre l'élimination ; de l'autre côté, les producteurs particulièrement « low-cost » sont par principe hostiles à toutes les restrictions, se sachant à l'abri du danger d'élimination et désirant une diminution de la capacité totale, qui leur permettrait d'intensifier leur production et de profiter ainsi de la dégression du coût unitaire. Voilà pourquoi les projets de la cartellisation ont trouvé des partisans dès le premier fléchissement des cours de l'étain, malgré la conjoncture ascendante et l'accroissement ininterrompu de la consommation. Voilà pourquoi, d'autre part, certains producteurs malais sont restés hostiles à la cartellisation, même lorsque la crise battait son plein.

Entre ces deux extrêmes, se trouvaient les producteurs dont le point de vue variait avec les conditions du marché. Aussi longtemps que les cours étaient restés élevés et que la baisse n'avait pas menacé de les ramener au-dessous de leur prix de revient, ils ne voyaient pas de raisons pour limiter leur production. Ainsi, par exemple, les Hollandais n'étaient nullement impressionnés par la baisse des cours à 210 livres en juillet 1929 et au-dessous de 200 livres pendant les mois suivants, car ces cours leur laissaient une marge de profit suffisante. Tant que la consommation était élevée, ces producteurs se prononçaient pour la concurrence.

Cependant, lorsque le surplus de capacité fut devenu une réalité incontestable, beaucoup d'entre eux semblent avoir changé d'avis. Ils se rendaient compte que, vu la structure de la production et le manque singulier d'élasticité de la demande, la concurrence nécessaire pour éliminer les producteurs marginaux serait si acharnée qu'elle ne manquerait pas de nuire à tout le monde. En même temps, ceux qui ne pouvaient pas compter sur le soutien de puissantes organisations financières semblent avoir eu des doutes, parfaitement légitimes à notre avis, quant à l'issue finale de cette lutte : ils craignaient visiblement que les entreprises plus économiques, mais faibles financièrement, ne dussent succomber avant les entreprises à prix de revient plus élevé, mais disposant de grandes réserves financières. Voilà pourquoi ils ne se sont pas prononcés vers la fin de 1929 aussi décidément pour la concurrence qu'auparavant, et pourquoi un certain nombre d'entre eux ont passé au camp des restrictionnistes. D'ailleurs, il semble que ceux qui continuaient à soutenir la concurrence choisissaient cette solution un peu à contre-cœur, comme un pis aller : ils se rendaient compte que la cartellisation aboutirait à fixer le surplus de capacité, ce qui leur paraissait encore plus dangereux pour l'avenir qu'une concurrence acharnée.

La crise, la baisse rapide de la demande et la baisse encore plus pro-

noncée des cours rendirent tous les membres de ce groupe favorables au cartel. Comme nous l'avons vu, leur prix de revient s'élevait à 75-125 livres par tonne [1]. Or, en 1930, surtout depuis le mois de mai, les cours de l'étain commencèrent à s'approcher dangereusement de cette zone et menacèrent de descendre encore beaucoup plus bas. En effet, on a calculé après coup que si la concurrence s'était maintenue, le prix de l'étain serait tombé au-dessous de 70 livres et peut-être jusqu'à 50 livres par tonne. Stephens, président d'une société malaise, traça, à la fin de 1931, le tableau suivant : « Si la réglementation avait été abandonnée, le prix de l'étain aurait baissé rapidement au-dessous de 70 livres par tonne... et nous nous serions trouvés dans la même situation que l'industrie du caoutchouc, victimes d'une compétition insensée, dont tous auraient souffert et personne n'aurait bénéficié [2]. » Quatre ans plus tard, Rowe, une autorité incontestable en la matière, constatait : « S'il n'y avait pas eu de plan de contrôle, on aurait pu voir le prix de l'étain baisser même jusqu'à 50 livres par tonne. A ce niveau de prix, il est douteux que la Bolivie et probablement aussi le Nigeria aient pu continuer à produire... L'industrie toute entière aurait été complètement désorganisée, les propriétaires du capital investi dans les mines d'étain auraient subi des pertes considérables, l'économie d'au moins deux pays aurait été en grande partie détruite et celle d'autres pays producteurs aurait traversé des difficultés sérieuses [3]. »

C'est une telle perspective qui a convaincu définitivement les producteurs hésitants de la nécessité de la cartellisation, d'autant plus qu'il ne s'agissait plus de combattre ainsi le surplus de capacité structurel, mais avant tout les dangers d'une diminution de la consommation, due à la conjoncture.

De telle façon, à la fin de 1930, tous les producteurs en dehors du petit groupe des entreprises malaises ont été amenés à soutenir la cartellisation, car ils se sont rendu compte que dans une entente conclue dans des conditions pareilles « il ne s'agit plus de protéger... les producteurs relativement faibles, mais de permettre à l'ensemble des producteurs de répartir entre eux les effets de la crise sans se livrer à une concurrence ruineuse qui aurait pour conséquence la disparition d'éléments productifs normalement rentables [4]. »

Toutefois, la diversité d'attitude et des motifs qui avaient poussé les

[1] Cf. § 7.

[2] The Mining World, 19.XII.1931, cité d'après PLUMMER, *International Combines*, p. 93.

[3] ROWE, *Markets and Men*, p. 164.

[4] OUALID, *Les ententes internationales de matières premières*. Paris 1938, p. 7.

différents producteurs à préconiser la cartellisation n'a pas été supprimée par le fait de la formation de l'entente, mais elle s'est trouvée simplement déplacée à l'intérieur de celle-ci. La concurrence continuait à exister sous forme d'une lutte pour les contingents de base, pour le niveau de la quote-part, pour la politique des prix, pour les instruments de cette politique (stocks-tampons), etc. Nous avons suivi les vicissitudes de cette lutte. Sans parler du petit groupe, hostile par principe à la cartellisation et profitant de chaque occasion pour essayer d'affaiblir la position du cartel, on pouvait distinguer au sein du cartel deux tendances divergentes. Si les uns voulaient maintenir toute la capacité existante, les autres préféraient la ramener au niveau de la consommation-record de 1929, par l'élimination des entreprises les moins économiques ; si les uns poussaient à hausser les cours au moyen de restrictions suraiguës, de façon à rendre la production largement profitable à toutes les entreprises, même les moins économiques, les autres se prononçaient pour un approvisionnement abondant du marché et le relâchement des restrictions, même au prix d'une baisse des cours [5] ; si les uns désiraient qu'on ignorât toutes les modifications survenues après l'année-repère, les autres demandaient des rajustements périodiques, conformément à la capacité réelle de la production et aux améliorations introduites entre temps. Tiraillé entre ces deux tendances opposées, dont la première correspondait aux intérêts des producteurs chers et la seconde aux intérêts des producteurs à prix de revient modéré, l'I. T. C. cherchait toujours un compromis.

La reprise économique et le redressement de la consommation conduisirent à une recrudescence des forces et de l'activité des adversaires du cartel. Probablement une partie des producteurs du groupe central, qui avaient considéré le cartel uniquement comme un moyen temporaire destiné à combattre les effets de la crise, étaient d'avis qu'il devait disparaître en même temps que cette dernière. Comme le surplus de capacité s'était encore accru au cours de l'existence du cartel, le moment leur semblait propice pour éliminer ce surplus. Cependant, cette opposition fut beaucoup moins forte que celle d'avant la crise. Les succès incontestables du cartel, et sans doute aussi une certaine sécurité de bénéfices qu'il offrait à ses membres, avaient transformé beaucoup de ses anciens adversaires en partisans déclarés. Aussi l'opposition, bien que bruyante, n'est-elle jamais arrivée à ébranler la position particulièrement forte du cartel.

[5] Ce sont les entreprises qui travaillent avec des frais fixes élevés, qui sont naturellement favorables aux restrictions les moins sévères, car leur coût unitaire change sensiblement avec le volume de la production. Par contre, les entreprises à frais fixes moins importants préfèrent une production restreinte et des prix élevés.

§ 39. Maintien du surplus de capacité

Si on avait laissé le champ libre à la concurrence, la baisse catastrophique des cours de l'étain aurait tout d'abord éliminé le surplus de capacité structurel, c'est-à-dire cette partie de la capacité qui dépassait la demande même la plus élevée. Ensuite, dès le début de la crise, il se serait agi de suivre la baisse rapide de la consommation, en mettant hors d'état de travailler une capacité de production correspondant à la diminution de la demande. On a calculé après coup, comme nous venons de le voir, que cela aurait exigé une baisse préalable des cours au niveau de 50-70 livres par tonne. Ce n'est qu'ainsi qu'on aurait pu liquider une partie aussi considérable de la capacité existante et maintenir en activité les seules entreprises suffisant à couvrir les besoins courants, extrêmement réduits par la crise, des industries consommatrices.

Si on se rappelle combien la demande de l'étain manque d'élasticité, il faudra admettre que ces besoins, même à prix aussi bas, n'auraient pas été de beaucoup supérieurs à ce qu'ils avaient réellement été en 1931-1933. Cela signifie que, de plus de 200 000 tonnes de capacité, il ne serait resté, après cette opération radicale, que 120 000 à 140 000 tonnes au maximum ; en effet, la consommation en 1932 s'élevait à environ 117 000 tonnes et la consommation annuelle moyenne en 1931-1933 était de 132 000 tonnes. D'autres mines auraient été ou bien fermées et abandonnées, c'est-à-dire partiellement inutilisables, ou bien même totalement détruites et vendues au prix de la ferraille.

L'existence du cartel permit de maintenir presque totalement la capacité de production. Il est vrai qu'un grand nombre d'entreprises avaient arrêté la production à l'époque des restrictions très sévères, mais la vente des contingents leur assurait des revenus permettant de garder leur propriété et de la maintenir dans un état qui rendait possible une assez rapide reprise d'activité [6]. Malgré cela, lorsqu'une augmentation notable et inattendue eut pris les producteurs plus ou moins au dépourvu, il fallut un certain temps pour remettre en activité les exploitations précédemment non utilisées. Nous avons vu combien le marché en fut bouleversé. Ce fait nous permet de nous imaginer le développement vraisemblable de la situation à ce moment, au cas où le cartel n'aurait pas existé et où la capacité aurait été effectivement ramenée à deux tiers environ de ses dimensions. Sans parler de la hausse vertigineuse des cours que cela aurait provoquée, une telle pénurie d'étain se serait manifestée, qu'on aurait été obligé de reconstruire une grande partie

[6] Rowe, *Some General Economic Aspects*, p. 72.

de la capacité détruite au cours des années précédentes. Cependant, laisser disparaître les entreprises économiquement saines, et vendre leur outillage au prix de la ferraille dans une période de conjoncture descendante pour être obligé de les reconstruire en grande partie, très peu de temps après, signifierait un gaspillage difficilement pardonnable. Le cartel international permet d'éviter ce gaspillage, car, comme le dit Oualid, « la clause de restriction contractuelle de la production en période de crise, en répartissant la réduction sur l'ensemble des producteurs, au lieu d'y contraindre par la faillite et la fermeture de leurs installations certains d'entre eux seulement, a pour résultat heureux de conserver, à travers la dépression, tous les moyens de production utile. Au jour de la reprise, il sera ainsi fait face plus facilement à la demande accrue que s'il fallait créer de toutes pièces des usines ou des exploitations nouvelles [7]. » Le cartel de l'étain peut servir d'exemple parfaitement caractéristique à cette constatation générale.

Cependant, ce mérite du cartel de l'étain était contre-balancé, au moins partiellement, par le fait qu'il avait rendu impossible l'élimination de la capacité « surclassée » *(obsolete)*. D'après Rowe, une partie de l'appareil de production représentait, en 1930 déjà, une capacité techniquement et économiquement vieillie [8]. Comme le progrès technique dans le domaine de l'extraction de l'étain continuait, elle devenait de moins en moins viable, d'année en année. En outre, il est permis de supposer qu'entre temps, d'autres exploitations qui, en 1930, étaient encore plus ou moins au niveau, avaient également passé dans la catégorie des exploitations « surclassées ». Toutefois, l'existence du cartel soutenait artificiellement ces entreprises et les gardait contre le danger d'élimination. Comme, d'autre part, chez certains producteurs le processus de la rationalisation avait été poursuivi et que la capacité des outsiders s'était accrue, la capacité totale était, après la crise, sensiblement plus grande qu'en 1928 ou en 1929 [9]. Aucun nouveau mode d'emploi important de l'étain n'étant apparu depuis 1929, cela représentait un surplus de capacité encore plus considérable. De cette façon, dix ans après l'élaboration du premier projet de cartellisation, l'industrie de l'étain se trouvait en face du même problème, encore plus accentué, d'un déséquilibre structurel entre la consommation et la capacité de production. Si donc le cartel s'est avéré un instrument très utile pour combattre les effets de la crise, non seulement il n'a pas résolu le problème du surplus de capacité, mais il l'a, dans une certaine mesure, perpétué et aggravé. Le fait que ce phénomène indésirable devint accidentellement utile, par suite du déclenchement des hosti-

[7] Oualid, op. cit., p. 40.
[8] Rowe, *Some General Economic Aspects*, p. 73.
[9] Cf. § 4.

lités et de la demande anormalement accrue des matières premières, ne porte nullement atteinte à la valeur générale de notre analyse. Au point de vue économique, il était nécessaire de réduire la capacité de production des mines d'étain à 200 000 tonnes, ce chiffre représentant à peu près la « capacité optimale[10]. » Si on avait laissé agir la concurrence, cette capacité aurait été réduite beaucoup trop fortement, mais le cartel l'a encore inutilement accrue.

§ 40. Choix des contingents de base

Le choix de l'année-repère représentait un désavantage sérieux pour le pays producteur le plus grand et le plus favorisé par la nature, les Etats Malais. Cependant, tout choix des chiffres de base doit nécessairement léser quelqu'un, car la production ne s'accroît jamais parallèlement chez tous les membres d'une entente[11]. Néanmoins, le fait que le choix était fait au détriment des producteurs pour la plupart les plus efficients, et au bénéfice des producteurs chers, agrandissait l'écart entre la structure de la production sous le régime de la réglementation et celle qui aurait existé sous le régime de la libre concurrence ; en même temps, cela contribuait à faciliter le maintien de la capacité la moins efficiente. La rectification des contingents de base était donc, dans l'intérêt économique général, très souhaitable, mais en pratique, elle s'est avérée difficile à réaliser, car il est extrêmement difficile d'obtenir d'un état membre de l'entente des sacrifices à l'avantage d'autres états-membres, après que l'entente soit entrée en vigueur. Toutefois, l'I. T. C. fit des efforts méritoires afin de réparer l'injustice commise au début. En 1938 déjà, il réussit à extorquer des concessions de la part de la Bolivie au profit des producteurs moins chers[12] et au cours de l'année 1938, il changea les contingents de base, de façon à rendre justice à la rationalisation effectuée après 1929. Comme les expériences des années de guerre l'ont ensuite démontré, ces rectifications n'allaient pas assez loin : les Indes Néerlandaises et les Etats Malais continuaient à être lésés, tandis que la Bolivie était beaucoup trop favorisée par les dispositions de l'accord. L'année 1940 ayant donné à ce sujet des preuves irréfutables[13], le cartel était prêt à en tirer les conclusions appropriées et à fixer les nouveaux contingents de base conformément à la capacité réelle de la production, lorsque les événements militaires changèrent totalement la face du problème.

Cette expérience faite par le cartel de l'étain met en lumière l'importance que revêt, pour l'entente internationale, le choix originel des contin-

[10] Cf. ci-dessous § 43.
[11] Plummer, op. cit., p. 139.
[12] Cf. § 29
[13] Cf. § 35.

gents de base. Elle suggère que, si une certaine injustice est inévitable, il est de beaucoup préférable qu'elle soit faite au profit des producteurs efficients et non au profit des producteurs chers. On pourrait même risquer l'affirmation qu'une décision prise sciemment au préjudice de ces derniers peut être, à la longue, utile pour l'industrie tout entière et salutaire pour le cartel lui-même. Et il faut souligner qu'une solution pareille est toujours possible à atteindre, beaucoup plus facilement que la solution contraire, car la position des producteurs à prix de revient élevé est nécessairement faible, étant donné que ce sont eux qui craignent le plus le maintien de la concurrence. Ainsi, les Etats Malais n'ont accepté la base de 1929 que sous la pression du gouvernement britannique qui avait fait cette concession, défavorable à ses propres producteurs, afin d'aboutir à la réglementation du marché, à laquelle il tenait visiblement. Par contre, la Bolivie aurait été obligée d'accepter une base moins favorable pour elle, par exemple celle de 1931, dans son propre intérêt, si le sort du cartel en eût dépendu. En effet, il aurait mieux valu pour elle subir un certain préjudice au sein du cartel que maintenir une concurrence ruineuse, dont elle aurait été la première victime.

CHAPITRE XV

Politique des prix

Ce sont les fluctuations de prix du produit cartellisé qui permettent le mieux de suivre et de juger la politique de l'entente et ses effets. Le résultat essentiel de l'existence du cartel international de l'étain a-t-il été le maintien des cours du métal au-dessus du niveau « raisonnable », comme le reprochent à toutes les ententes internationales les adversaires de la cartellisation ? Ou bien le cartel a-t-il été, avant tout, le facteur de la régularisation, freinant aussi bien une hausse vertigineuse des cours que leur effondrement, comme le prétendent les partisans de la cartellisation ? Essayons d'examiner ce problème de plus près.

§ 41. Influence du cartel sur l'offre et la demande

Un cartel de matière première ne peut agir en général directement que sur l'offre, tandis que la possibilité d'influencer le volume de la demande lui échappe, ou, en tout cas, se borne à n'être qu'une influence indirecte.

Lorsque le cartel restreint la production ou bien l'accroît, en changeant

la quote-part, il modifie artificiellement les conditions de l'offre. Par contre, la courbe de la demande reste invariable ; en effet, sa forme est déterminée par le degré d'élasticité de la demande, caractéristique pour une marchandise donnée, et sa position, dans le cas d'une matière première comme l'étain, est fonction de la conjoncture industrielle [1]. L'action du cartel consiste donc à « fixer le point d'équilibre en un certain point d'une courbe de demande donnée [2]. »

La seule chose que le cartel puisse faire pour modifier directement le niveau de la demande à son avantage, c'est chercher à découvrir ou à développer de nouveaux modes d'emploi de son produit. Le cartel de l'étain a saisi cette possibilité dès sa formation, en créant l'I. T. R. D. C. et en le dotant de grandes ressources financières, qui provenaient d'une taxe spéciale sur l'exportation de l'étain des pays signataires [3]. Toutefois, à moins d'une découverte révolutionnaire qui, dans le cas de l'étain, n'a pas eu lieu, l'effet de mesures pareilles se fait attendre longtemps, et si l'on considère de courtes périodes de temps, leur influence est presque négligeable.

En outre, l'influence du cartel sur la demande ne peut être qu'indirecte : en déterminant le volume de l'offre, le cartel agit sur le niveau du prix, et le prix, de son côté, modifie la demande. Comme le prix de cartel, dans le domaine où il existe un surplus de capacité est, par nature, plus élevé que le prix qui se serait formé sous le régime de la libre concurrence, la demande en général en est amoindrie, car les consommateurs cherchent à économiser la marchandise cartellisée et à la remplacer par d'autres moins coûteuses. Cependant, comme nous l'avons vu, la structure de la consommation de l'étain et les défauts des produits de remplacement rendaient cette influence indirecte, dans notre cas, particulièrement peu importante [4]. Et, dans la mesure très restreinte où elle se manifestait, son action allait à l'encontre des efforts de l'I. T. R. D. C. et contre-balançait l'augmentation de la demande qui en pouvait découler.

Il ressort, de ce qui précède, que la demande de l'étain était presque totalement indépendante de l'activité du cartel, et on peut admettre que si le cartel n'avait pas existé, la demande n'eût pas été sensiblement différente de ce qu'elle avait été en réalité. Cependant, dans les mêmes conditions, l'offre aurait varié d'une façon tellement différente qu'elle ne l'a fait sous l'influence du cartel, que les cours du métal auraient subi des fluctuations toute différentes et d'une bien autre ampleur.

[1] Cf. § 9 et § 14.
[2] Ballande, *Prix de cartel et prix de concurrence* Activité économique 1938, p. 23.
[3] Cf. § 21.
[4] Cf. § 11.

§ 42. Atténuation des oscillations des cours

Dans le chapitre précédent, nous avons esquissé le développement vraisemblable du marché au cas où le cartel n'aurait pas existé. Rappelons brièvement qu'au cours de la première période, une concurrence à outrance aurait ramené le prix à un niveau dérisoire et aurait fait de telle façon disparaître environ un tiers de la capacité existante ; lors de la reprise, une pénurie de métal se serait fait sentir d'une façon tellement aiguë qu'on aurait été obligé de reconstruire en hâte de nouvelles usines, au lieu de remettre simplement en activité les exploitations mises en sommeil ou en chômage partiel.

Il semble incontestable qu'un développement pareil eût été accompagné de fluctuations de cours d'une ampleur beaucoup plus grande que cela n'a eu lieu en réalité. Selon les dires des spécialistes que nous avons cités plus haut [5], le cours de l'étain serait tombé, en 1931-1932, à 50-70 livres par tonne. Par la suite, lors du redressement de la consommation, il aurait, sans aucun doute, monté beaucoup plus rapidement et beaucoup plus haut qu'il ne l'a fait en 1936-1937. Car, « la remise en train des usines à une cadence d'activité effective normale, n'en est pas moins beaucoup plus rapide... que la création de nouvelles installations [6] ». Et ce retard supplémentaire dans l'arrivée de la production accrue sur le marché n'aurait pas manqué de produire une pénurie de métal encore plus accentuée et, par conséquent, une panique et une spéculation de tout autre envergure que celle qu'on a enregistrée en réalité sur le marché de l'étain. « Si le marché était livré à lui-même, la discordance entre le rythme normal d'accroissement de l'offre et de la demande entraînerait des hausses vertigineuses de cours extrêmement préjudiciables... [7] »

Ainsi se présente le développement vraisemblable de la situation sur le marché de l'étain, et en particulier le développement des cours de l'étain, au cas où le cartel n'aurait pas existé. Toutefois, les suppositions, même les plus vraisemblables, mais incontrôlables, ne suffisent pas à porter un jugement sur l'activité d'une entente industrielle. Voilà pourquoi, pour se prononcer sur la politique des prix pratiquée par le cartel international de l'étain, il faut encore chercher d'autres critères, moins conditionnels. Nous suivrons ici la méthode employée par Ballande, qui consiste à comparer les fluctuations des cours de la matière première cartellisée avec celles d'une

[5] Cf. § 38.
[6] Oualid, *Les ententes internationales de matières premières*, p. 40.
[7] Ibid. p. 39.

matière première apparentée, mais non réglementée [8]. Pour l'étain, c'est le plomb qui offre la meilleure base de comparaison. En effet, en période de concurrence, les fluctuations des cours de ces deux métaux présentent un parallélisme très accentué, comme le prouve le tableau suivant.

Tableau 26. Prix de l'étain et du plomb 1921-1925
en livres par t. l.

Année	Cours moyen de l'étain à Londres	Indice (1921=100)	Cours moyen du plomb à Londres	Indice (1921=100)
1921	165	100	22.8	100
1922	159	96.4	24.1	105.7
1923	202	122.4	27.1	118.9
1924	249	150.9	34.4	150.9
1925	261	158.2	36.4	159.6

Ensuite, ce parallélisme fut rompu, mais c'était déjà une époque de perturbations causées par le surplus de capacité qui, pour le plomb, s'est manifesté beaucoup plus tôt que pour l'étain, et a mené à la formation du cartel international déjà en octobre 1928. En 1932, le cartel a disparu, et depuis ce temps, le marché du plomb a été soumis au jeu de la libre concurrence. La période de 1933 à 1938 se prête donc parfaitement bien à une comparaison, car il y a toutes les raisons pour admettre que, faute du cartel international de l'étain, les fluctuations des cours de ces deux métaux auraient été alors plus ou moins analogues. Le graphique suivant démontre ce qu'ils ont été en réalité.

[8] Ballande, *Prix de cartel et prix de concurrence.*

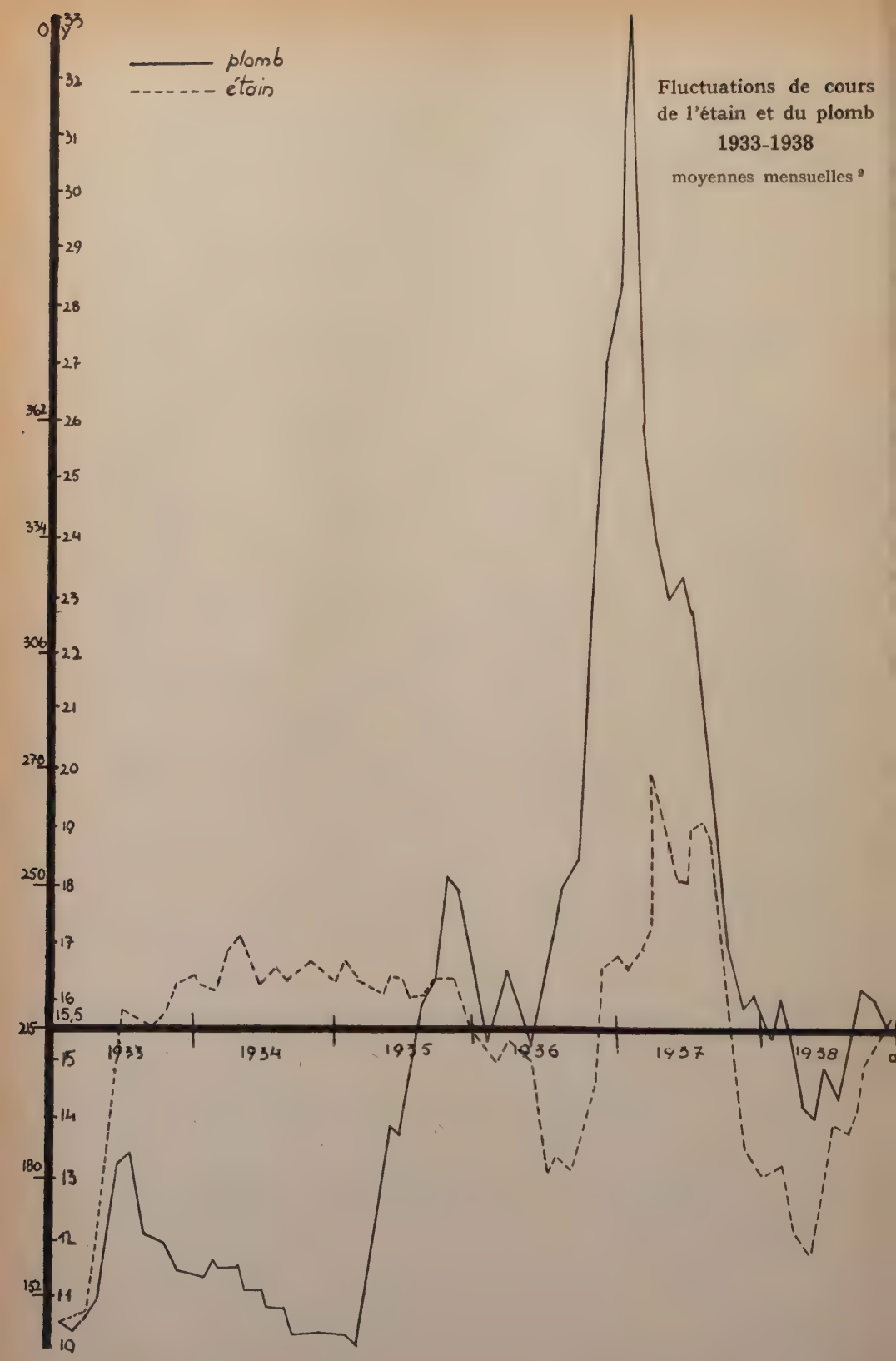
plomb
étain
Fluctuations de cours
de l'étain et du plomb
1933-1938
moyennes mensuelles
1933
1934
1935
1936
1937
1938

L'étude de ce graphique mène à deux conclusions importantes qui semblent incontestables :

1. Que le cartel réussit à faire remonter les cours de l'étain deux ans avant le redressement des cours de la matière première non réglementée ; et que, pendant ces deux ans, il sut stabiliser le cours au niveau ainsi atteint, d'une manière plutôt remarquable.

2. Que depuis le mois d'octobre 1935, la courbe des cours de l'étain s'accorde d'une façon frappante, quant à sa tendance générale et aux points de changement de la tendance, avec celle de la matière première non réglementée, mais avec une ampleur d'oscillations sensiblement réduite.

Cette seconde conclusion nous intéresse particulièrement en ce moment. Elle corrobore entièrement le résultat de nos considérations sur le développement vraisemblable des cours de l'étain sous le régime de la concurrence, démontrant que le cartel a exercé une influence modératrice sur les oscillations des cours et qu'ils les a sensiblement atténuées. Cette influence modératrice s'est manifestée d'une façon particulièrement caractéristique au cours du boom, au printemps 1937. Les mesures prises par le cartel, afin de décourager la spéculation et d'accroître la confiance des consommateurs, que nous avons décrites plus haut [10], réussirent à prévenir la hausse jusqu'au 20 février et à la freiner assez efficacement, même au cours de la période purement spéculative du boom. Le tableau suivant peut servir d'illustration à ce fait [11].

Tableau 27. Cours de l'étain, du plomb et du zinc pendant le boom de 1937

		en livres par t. l.			Indice		
		Etain	Plomb	Zinc	Etain	Plomb	Zinc
Moyenne	1936	205	17 ½	15	100	100	100
Fin	1936	233	28	20	114	160	133
19.II.	1937	240	30	28	117	171	187
Point culminant de la hausse		311	36	37	151	206	247
Moyenne VII.37		264	24	22 ½	129	137	150

Tandis que, pour le zinc, le cours au point culminant de la hausse fut presque deux fois et demi plus élevé et pour le plomb plus de deux fois plus

[9] OX représente le cours moyen pour la période 1933-1938 (215 livres par tonne pour l'étain, 15.5 livres pour le plomb) ; la relation de ces deux cours étant 215 : 15.5 = 14, un centimètre sur OY correspond à 1 livre pour le plomb et à 14 livres pour l'étain, de sorte que les écarts exprimés en pourcents du cours moyen sont identiques. Pour chaque année, 12 moyennes mensuelles sont données, ce qui élimine les fluctuations de très courte durée. Chiffres d'après les cours officiels de la Bourse de Londres.

[10] Cf. § 31.

[11] Le marché du zinc se trouvant depuis 1935 sous le régime de la concurrence, nous avons ajouté, à titre de comparaison, les cours de ce métal, qui avaient également accusé autrefois un certain parallélisme avec ceux de l'étain.

élevé que le cours moyen en 1936, l'indice correspondant pour l'étain n'atteignit que 151. Et tandis qu'au cours des quatre mois, qui ont suivi le boom, le prix du zinc a enregistré une baisse de 39 % et celui du plomb de 34 %, la baisse analogue pour l'étain n'a été que de 15 %.

Il se peut que, disposant de moyens plus perfectionnés et d'une organisation plus simple, le cartel eût pu atténuer encore davantage ces oscillations, mais les bases de sa politique en cette période semblent avoir été parfaitement dignes d'éloge. Il n'a pas contrecarré la tendance générale des cours — la meilleure preuve en est la similitude des deux courbes — mais il a réussi à diminuer sensiblement les écarts entre les extrêmes. Or, c'est précisément en cela que consiste une politique raisonnable de stabilisation. On la confond beaucoup trop souvent et à tort avec la fixité ou la rigidité des prix, tandis qu'en réalité, comme le remarque avec raison Plummer, « la véritable politique de stabilisation doit avoir pour but d'abaisser les sommets et de faire remonter les fonds des fluctuations des cours [12] ».

§ 43. Problème du prix « raisonnable »

Le mérite que les partisans de la cartellisation attribuent aux ententes internationales d'être le facteur de la régularisation des cours, trouve dans le cas du cartel de l'étain une pleine confirmation. Dans quelle mesure ce mérite est-il compensé — ou peut-être dépassé — par le prix excessif que le cartel est fréquemment accusé d'avoir maintenu ? Ce problème est particulièrement difficile à résoudre ; on prétend même qu'il est « presque impossible théoriquement de savoir si les prix pratiqués par une entente industrielle doivent être considérés comme des prix normaux [13] ». En effet, il n'existe pas de critère reconnu, permettant de fixer la limite qui sépare le prix « raisonnable » du prix « excessif ».

Si la comparaison d'une matière première cartellisée avec une matière première apparentée non réglementée pouvait être concluante en ce qui concernait les fluctuations des cours, la même méthode employée pour apprécier leur niveau absolu est totalement vaine. En effet, chaque comparaison de ce genre doit nécessairement se fonder sur une période considérée comme « normale ». Or, tout dépend du choix de cette base. Prenons par exemple le cas de l'étain et du plomb et essayons de dire quelque chose sur le niveau de leurs cours en 1936. Voici l'indice calculé sur les bases différentes :

[12] Plummer, *International Combines in Modern Industry*, p. 153.

[13] *Rapport général sur les aspects économiques des ententes industrielles internationales*. S. d. N. 1931, p. 23.

	1913=100	1929=100	1934=100
Plomb.	103	79	156
Etain	101	100	89

Tirer du premier cas la conclusion que les deux cours sont « raisonnables », du second que le cours de l'étain est « excessif » et du troisième que c'est, au contraire, le cours du plomb qui est « excessif » serait également justifié et également non fondé. Et pourtant, on voit parfois des comparaisons semblables servir à des conclusions générales prématurées.

La seconde méthode fréquemment rencontrée consiste à comparer les cours du produit cartellisé avec le prix de revient des différentes entreprises. Elle suscite moins d'objections de principe, mais dans son application mène souvent à des conclusions aussi peu fondées. Ainsi, un adversaire farouche de la cartellisation de l'étain, qui appartenait au groupe des producteurs malais à prix de revient particulièrement bas, déclara en 1934 que vendre l'étain au-dessus de 200 livres par tonne, lorsque son prix coûtant était 50-60 livres, correspondait à un « banditisme commercial [14] » ; il a oublié, toutefois, d'ajouter que ce prix coûtant de 50-60 livres était le sien, mais non pas le prix général. Un autre producteur malais du même groupe affirma, à peu près au même moment, que les territoires asiatiques pouvaient fournir tout l'étain, dont le monde avait besoin, au prix de 100 livres par tonne, en faisant encore un bénéfice notable, tandis que le cartel maintenait le cours au-dessus de 200 livres [15]. Or, il se peut qu'à cette époque de consommation particulièrement restreinte, les entreprises à prix de revient très bas du centre asiatique de la production auraient pu satisfaire à la demande mondiale, bien que même cela ne soit pas sûr. Cependant, en période de prospérité, cela était exclu. L'année 1940 en fournit la preuve concluante. En cette année, où la capacité de production fut exploitée presque au maximum, le centre asiatique de la production de l'étain (Etats Malais, Indes Néerlandaises, Chine, Siam, Indochine, Birmanie), — c'est-à-dire toutes les entreprises, aussi bien celles à prix de revient bas que celles à prix de revient élevé — produisirent au total environ 160 000 tonnes de métal, tandis que la consommation courante de l'année record 1937 avait dépassé 190 000 tonnes.

Néanmoins, l'analyse du prix de revient des entreprises, de sa structure, de ses changements selon le degré des restrictions de la production, etc. nous semble être le seul chemin qui puisse conduire théoriquement à la définition du prix « raisonnable ».

[14] Reproduit d'après Neitzel ; *Die Wirkungen Internationaler Kartelle*, p. 89.

[15] Rowe, *Markets and Men*, p. 166. Cette affirmation a servi ensuite à Robbins d'argument contre les cartels internationaux en général. Cf. Robbins, *L'économie planifiée et l'ordre international* (trad. fr.), Paris 1938, p. 130.

Pour les économistes classiques, le prix « raisonnable » était le prix de concurrence, c'est-à-dire le prix formé par la relation entre la demande et l'offre courantes. Nous savons de notre analyse précédente que, dans le domaine des matières premières, le prix de concurrence ne peut nullement prétendre au rôle du prix « raisonnable » ; en effet, par le jeu des facteurs structurels de la production, il devient dérisoire lors de la conjoncture descendante, pour monter beaucoup trop haut lors du redressement. Par quoi le remplacer, comment définir le niveau du prix « raisonnable » dans ces nouvelles conditions ? Le problème est-il vraiment insoluble, comme on le prétend ? A notre avis, ce n'est pas le cas et nous tâcherons d'esquisser une solution théorique pour le cas d'une demande non élastique, c'est-à-dire pour la plupart des matières premières.

Admettons qu'à son dernier sommet, la consommation ait atteint le niveau annuel c et que la tendance de longue durée permette de prévoir qu'à son prochain sommet, elle atteindra un niveau un peu plus élevé, soit $c + k$. A notre avis, l'organisation rationnelle de l'économie exige le maintien, quelles que soient les fluctuations de la demande courante, de toute la capacité nécessaire pour pouvoir produire sans difficulté une quantité de marchandise supérieure à c, et aussi rapprochée que possible de $c + k$., sans toutefois dépasser ce dernier chiffre. C'est précisément le rôle d'une entente industrielle d'y veiller.

Or, si on veut éviter les difficultés et les frictions sur le marché, il faut maintenir la capacité de production légèrement au-dessus du niveau de la production désirée, car l'appareil productif ne peut pas travailler longtemps à 100 % de ses possibilités. La différence est de quelques pourcents, son niveau absolu dépendant des facteurs tels que les conditions techniques de la production, le degré de modernisation des entreprises, etc.

Ces deux éléments : la tendance de longue durée et la marge à maintenir entre la capacité de production et la production effective forment ensemble une correction qui, ajoutée au chiffre du dernier maximum de la consommation, donnera ce qu'on peut considérer comme une « capacité optimale » pour le marché donné ; cette capacité correspond donc à la capacité nécessaire pour pouvoir couvrir les besoins de la consommation, tels qu'on peut les prévoir pour le prochain sommet de la conjoncture.

Imaginons-nous que nous avons calculé cette « capacité optimale » — ce qui est plus ou moins faisable — et que, d'autre part, nous sommes arrivés à obtenir toutes les données nécessaires concernant le prix de revient et sa structure dans toutes les entreprises productives, ainsi que la capacité de production de chacune d'entre elles ; cette dernière opération présente beaucoup de difficultés et, pour la plupart des marchés, elle est encore du domaine

du rêve [16]. Cela nous permettra d'indiquer les producteurs dont l'existence sur le marché est nécessaire pour que le chiffre de la « capacité optimale » soit atteint, ainsi que de calculer le prix de revient du producteur le plus cher d'entre eux. Nous appellerons ce producteur « producteur marginal dans le cadre de la capacité optimale ». Son prix de revient déterminera, à notre avis, le prix « raisonnable » de vente.

Evidemment, le prix de revient du producteur marginal — dans le sens que nous donnons à ce dernier terme — varie avec le degré de restrictions auxquelles ce producteur est soumis. Aussi, le prix « raisonnable » de vente n'est-il point un chiffre fixe, mais variable. On verra mieux cela sur un exemple simplifié. Imaginons-nous un marché, où il existe cinq entreprises qui travaillent à des prix de revient différant l'un de l'autre aussi bien au point de vue de leur niveau que de leur structure.

Entreprise	Capacité	Frais fixes	Prix de revient		
			à l'optimum	à 70 %	à 40 %
N. 1	35 000	350 000	80	84	95
N. 2	30 000	200 000	97	100	107
N. 3	20 000	400 000	115	124	145
N. 4	15 000	100 000	122	125	132
N. 5	10 000	100 000	140	144	155

La « capacité optimale » de ce marché est de 100 000 tonnes. Par conséquent, l'intérêt général exige le maintien des quatre premières entreprises qui, ensemble, peuvent produire cette quantité, et l'élimination de la cinquième. A l'optimum et sous un régime de restrictions peu sévères, c'est la quatrième entreprise qui joue le rôle du « producteur marginal dans le cadre de la capacité optimale ». Lorsque les restrictions sont sévères, c'est la troisième entreprise, travaillant avec des frais fixes particulièrement élevés, qui prend cette place.

Or, au moment où la consommation aura atteint son sommet, le prix de revient optimum de la quatrième entreprise, c'est-à-dire 122, équivaudra au prix « raisonnable » de vente. Si le niveau de la consommation contraint à maintenir la quote-part à 70 %, le prix « raisonnable » de vente est 125, et si la quote-part est de 40 % seulement, il monte jusqu'à 145. Toujours donc, il est égal au prix de revient du producteur le plus cher parmi ceux

[16] Il semble toutefois — ceci dit entre parenthèses — qu'une organisation future de l'économie ne pourra pas se passer d'une investigation minutieuse sur le prix de revient dans les principaux domaines de la production. L'expérience faite dans les cadres de l'économie de guerre allemande indique, d'ailleurs, que la chose est possible et faisable. De même, il faudra probablement entreprendre des investigations semblables sur la structure de la consommation.

qui sont compris dans la « capacité optimale », compte tenu des restrictions imposées par le cartel.

Chaque introduction d'une capacité nouvelle « low-cost » entraîne l'abaissement du niveau du prix « raisonnable », car la qualité du « producteur marginal dans le cadre de la capacité optimale » s'applique alors à un producteur à prix de revient moins élevé. Ainsi l'introduction dans notre exemple d'une capacité de 30 000 tonnes, dont le prix de revient se rangerait entre la première et la seconde entreprise, aurait fait de l'entreprise N. 3 le producteur marginal — dans le sens que nous donnons à ce terme — en rejetant l'entreprise N. 4 dans la catégorie sub-marginale. Par conséquent, le prix « raisonnable » de vente serait dans ce cas 115 à optimum, 124 à 70 % et, sans changement, 145 à 40 %. Le fait que l'entreprise N. 4 travaille moins cher à 40 % que N. 3 ne changerait rien au fait que c'est le N. 4 qui est superflu, car les circonstances optimales et non anormales servent de base de comparaison.

Passons maintenant de cet exemple imaginaire au cas concret de l'étain. Pour la période 1929-1937, le dernier record de la consommation a été d'environ 184 000 tonnes. La correction tenant compte du « trend » et de la marge entre la production et la capacité de production devait atteindre jusqu'à 10 % (nous savons, par expérience, que le sommet suivant de la consommation a été de 192 000 tonnes, c'est-à-dire environ 5 % au-dessus de celui de 1929, et un autre 5 % doit être prévu pour le second élément de cette correction). Par conséquent, la « capacité optimale » que le cartel aurait dû maintenir s'élevait à environ 200 000 tonnes. Or, si nous rangions tous les producteurs de l'étain d'après leur prix de revient croissant, le prix de revient du producteur le plus cher parmi les premières 200 000 tonnes de capacité, compte tenu des restrictions imposées par le cartel, équivaudrait au prix « raisonnable » de vente. Si le prix de cartel dépasse le prix coûtant du producteur qui est, dans les circonstances données, « marginal dans le cadre de la capacité optimale », il doit être reconnu comme « excessif ».

Ce raisonnement théorique est difficilement applicable en pratique, pour la bonne raison qu'on manque presque totalement de recherches suffisamment précises sur le prix de revient des différentes entreprises. Aussi, le prix coûtant du producteur capable de fournir la 200 000e tonne d'étain reste-t-il une inconnue. Malgré cela, nous pouvons d'ores et déjà affirmer, en nous basant uniquement sur des considérations théoriques que, d'après ce critère, le prix pratiqué par le cartel de l'étain devait être nécessairement « excessif ». Cela découle logiquement du fait que le cartel a maintenu le surplus de capacité. En effet, le cartel sert à assurer la rentabilité à celui même de ses membres dont le prix de revient est le plus élevé. Si dans

l'exemple simplifié cité plus haut, le cartel avait embrassé toutes les cinq entreprises, le prix pratiqué par lui n'aurait pas été inférieur à 140 à l'optimum, à 144 à 70 % de capacité et à 155 à 40 % de capacité. De même, comme le cartel international de l'étain a maintenu la capacité de production au niveau de 220-230 mille tonnes tandis que la « capacité optimale » était d'environ 200 000 tonnes [17], le prix de vente devait être au moins égal au prix coûtant de l'exploitation la plus chère existante, tandis que le prix « raisonnable » correspondait au prix coûtant du producteur éventuel de la 200 000e tonne. C'était le premier élément de « l'excès ». En même temps, le maintien du surplus de capacité obligeait à abaisser le degré d'utilisation de la capacité de chaque exploitation plus qu'il n'eût été nécessaire. C'était le second élément de « l'excès ».

Imaginons-nous que le taux de la demande correspond à 140 000 tonnes par an, tandis que la « capacité optimale » serait de 200 000 tonnes. Le prix « raisonnable » serait égal au prix de revient du producteur le plus cher parmi les 200 000 tonnes de capacité, travaillant à 70 % de ses possibilités productives. Cependant, si le cartel maintient une capacité de 230 000 tonnes, le prix de cartel ne serait pas inférieur au prix de revient du producteur le plus cher de tous, travaillant à environ 60 % de sa capacité.

Comme on le voit, le défaut essentiel du cartel, c'est-à-dire son impuissance à éliminer le surplus structurel de la capacité, conduisit inéluctablement à un prix de cartel nécessairement « excessif ».

Cependant, un second problème se pose ici : le cartel n'a-t-il élevé le prix que dans la mesure où cela était inévitable ? Autrement dit, le prix de cartel était-il plus ou moins égal au prix coûtant du producteur le plus cher, ou bien était-il encore supérieur. Seules, les données précises sur le prix de revient, qui n'existent pas, auraient pu apporter une réponse incontestable à cette question. Faute de quoi, nous sommes réduits à des suppositions fondées sur les indications indirectes.

Or, toutes ces indications semblent démontrer que les prix pratiqués par le cartel entre juillet 1933 et l'automne 1935, ont été « excessifs » également à ce point de vue. Nous avons attiré l'attention sur ce fait en décrivant le développement du marché au cours de ces deux années [18]. Nous avons vu que le cartel n'était arrivé à stabiliser le prix à un niveau aussi élevé qu'en maintenant la production courante sensiblement au-dessous de la consommation courante, c'est-à-dire en créant une pénurie artificielle du métal ; qu'une tendance vers le remplacement de l'étain par d'autres métaux avait commencé à se dessiner ; enfin, que la production dissidente avait accusé

[17] Le problème des outsiders est mis de côté, comme si le cartel embrassait 100 % des producteurs, mais cela ne change en rien le raisonnement. [18] Cf. § 25.

une hausse inquiétante. Tous ces phénomènes indiquent d'une façon convaincante que le cartel, désireux de compenser les pertes et les sacrifices, subis par ses membres pendant les années précédentes, n'a pas su résister à la tentation de faire remonter le cours de l'étain à un niveau excessif, supérieur à celui qu'il était obligé de maintenir du fait de sa structure. Ici, une hausse voulue s'est superposée à la hausse inévitable.

Avec le changement de la politique du cartel, cet élément semble avoir disparu et, comme nous l'avons déjà souligné dans le paragraphe précédent, sa politique des prix entre 1935 et la fin de 1938 semble avoir été à peu près irréprochable. La possibilité de bénéfices démesurés, que la hausse de la conjoncture offrait aux producteurs des matières premières, fut en grande partie sacrifiée par le cartel pour obtenir une atténuation des fluctuations excessives de cours, considérée par lui comme un acquit plus précieux. En 1939 eut lieu de nouveau un fléchissement dans la politique du cartel. Les prix-limites du pool stabilisateur, 200-230 livres, bien qu'inférieurs aux prix moyens de 1934, paraissent, en effet, un peu excessifs. Comme les mesures prises par le cartel lors du boom avaient privé les producteurs de l'étain d'une partie des bénéfices possibles et qu'elles avaient conduit ensuite à une baisse sensible des cours, le cartel semble avoir tenu à dédommager ainsi temporairement ses membres, surtout les membres à prix de revient élevé.

Nous avons donc constaté, d'un côté, l'existence ininterrompue d'une marge entre le prix de cartel et le prix « raisonnable » — tel que nous le concevons — marge due au maintien du surplus structurel de capacité ; nous avons également constaté qu'à cette marge inévitable venait se superposer, de temps en temps, une hausse consciemment voulue. Cependant, ces deux facteurs conjugués ne semblent pas avoir pris de dimensions démesurées et dangereuses. Si le cartel remonte le prix de son produit d'une façon vraiment démesurée, il encourage la création et l'élargissement de la production dissidente. Ainsi, le développement de la production des outsiders peut servir en dernier lieu de pierre de touche, pour savoir si le cartel a vraiment abusé de sa forte position sur le marché et dans quelle mesure.

Nous avons vu qu'en 1933 et 1934, la production dissidente prit un essor dangereux pour l'avenir du cartel et que le cartel dut s'assurer la collaboration des principaux outsiders à un prix assez élevé. Cela confirme la thèse que le prix de cartel à cette période fut plutôt abusif. Cependant, depuis 1935, la production dissidente n'accusait qu'un accroissement très lent, presque insignifiant [19].

[19] Il faut, toutefois, remarquer que les possibilités du développement de la production étaient moindres dans les pays qui sont restés dissidents que par exemple au Congo Belge qu'on avait réussi à faire adhérer au cartel.

Tableau 28. Production dissidente 1935-1939 [20]

en milliers de t. m.

	1935	1936	1937	1938	1939
Chine	9.9	10.6	11.3	11.8	11.0
Birmanie	4.2	4.6	4.7	4.5	5.4
Australie	3.2	3.1	3.3	3.4	3.6
Japon	2.2	2.3	2.3	2.3	?
Autres outsiders	3.1	3.4	4.0	4.3	?
Total	22.6	24.0	25.6	26.3	?

Cela suggère que, bien que le prix de cartel ait dépassé le prix « raisonnable », il ne fut pas remonté assez haut pour permettre un bénéfice important à une industrie nouvelle en dehors des pays cartellisés. On peut y voir encore une indication qu'au moins à partir de 1935, l'excès du prix de cartel sur le prix « raisonnable » a été probablement très modéré, c'est-à-dire que le cartel, tout en tirant profit de sa situation de quasi-monopoleur, n'en a pas abusé.

La longévité du cartel est un autre argument qui nous conduit à la même conclusion, car il est improbable qu'un cartel mal dirigé et maintenant des prix vraiment abusifs ait pu exister aussi longtemps, surmonter tant d'obstacles et, même, survivre à la guerre.

§ 44. Instruments de stabilisation des prix

Dans l'histoire du cartel international de l'étain, il existe deux périodes d'une stabilité exemplaire des cours : la première s'étend sur les années 1934 et 1935 ; la seconde commence vers la fin de 1938 et dure jusqu'à la guerre. En 1934, le cours le plus élevé noté à la bourse de Londres fut de 244 livres et le plus bas de 222 livres, ce qui représente un écart d'environ 10 %. En 1939, jusqu'au mois d'août inclus, les mêmes chiffres étaient respectivement de 229 livres, de 209 livres et de 10 % également. Cette stabilisation exemplaire coïncidait avec l'existence des pools régulateurs (stocks-tampons : Tin Buffer Stock Scheme en 1934-1935 et pool stabilisateur en 1938-1939), et cette coïncidence était loin d'être due au simple hasard. L'expérience a prouvé que, sous cette forme de stocks-tampons, le cartel international de l'étain dota l'organisation économique du monde d'un instrument de stabilisation d'une grande valeur.

[20] D'après A. St. 1940/41.

Nous avons vu comment cette idée s'était développée et par quelles étapes elle avait passé : tout d'abord stock de blocage, antérieur au cartel, Bandœng Pool ; ensuite stock de blocage analogue créé par le cartel ; puis Buffer Pool, d'une structure différente, conçu comme facteur complétant la manipulation des quotes-parts ; et finalement, dernière forme, améliorée à la suite des expériences précédentes, pool stabilisateur, devant assurer le maintien des cours dans les limites prévues d'avance. Nous avons également vu les arguments qui parlaient en faveur du pool et ceux qu'on essayait de lui opposer, car il était nécessaire de les présenter au cours de la seconde partie de cette étude — pour une meilleure compréhension des événements — bien que leur place fût plutôt ici. Il est inutile de les répéter et nous nous bornerons à compléter, par un fait caractéristique, le tableau tracé plus haut. Lorsqu'en 1937, une commission de la S. d. N. se consacra à l'étude des problèmes de matières premières, elle fut saisie d'un memorandum des experts sur « les améliorations des plans de réglementation ». Le memorandum recommande la constitution par tous les cartels internationaux de matières premières de stocks-tampons semblables au Buffer Pool créé par le cartel de l'étain. « Il est préférable — écrivent les experts — de prévenir les brusques fluctuations de prix, dues à des conditions temporaires du marché et non à des influences plus profondes, par quelque moyen autre que de brusques modifications des contingents » (p. 4). « Un moyen... d'enrayer de brusques hausses de prix serait d'introduire dans tous les plans de réglementation une clause-type instituant la pratique... qui consiste à conserver une certaine partie des stocks... sous le contrôle des producteurs et à n'autoriser leur mise sur le marché que dans des circonstances spéciales. » (p 7). Cela « permettrait d'obtenir une plus grande stabilité des prix de marchandises réglementées » (p. 8). A l'appui de cette thèse, ils présentent des arguments qui parlent en faveur du stock-tampon, arguments que nous connaissons déjà, et qui se fondent principalement sur l'expérience faite par le cartel de l'étain.

Cette opinion des experts fut indirectement un hommage rendu au cartel de l'étain, car, si on recommande l'introduction, dans tous les plans de réglementation, d'une institution créée par une entente particulière, on reconnaît *ipso facto* sa valeur et son utilité. Avec les résolutions de la Conférence de Londres, qui avaient consacré la réussite du cartel [21], c'était la seconde fois qu'un organisme international mettait en relief et donnait comme exemple l'organisation du cartel de l'étain.

Dans la seconde partie du memorandum, les experts discutent le problème

[21] Cf. § 24.

du fonctionnement du stock-tampon et de sa gestion, et ils vont ici au delà des expériences faites par le Buffer Pool. En ce qui concerne le fonctionnement du stock, il est important de définir le moment de son entrée en action. Voici ce qu'ils disent à ce sujet : « Il faudrait fixer le prix auquel seraient autorisés les prélèvements sur ce stock » (p. 23). « Le stock serait augmenté au moyen de marchandises prises sur le marché libre, si le prix tombait à un niveau trop bas à convenir... » (p. 26). Quant à la gestion, les experts soulignent que les stocks-tampons, étant créés surtout dans l'intérêt des consommateurs, ces derniers doivent assurer, au moins partiellement, les obligations qui en résultent. « On pourrait peut-être recommander que les gouvernements des principaux pays consommateurs créent des comités et invitent les comités chargés de l'application des plans à envoyer des représentants à ces nouveaux comités, pour collaborer à la constitution et à la gestion de stocks-tampons » (p. 26). Les prix limites autorisant les prélèvements sur le stock ou l'achat sur le marché devraient être également fixés « de temps à autre entre les représentants des consommateurs et des producteurs et l'organe de gestion » (p. 26) [22].

Ces recommandations, le cartel de l'étain fut le premier à les adopter partiellement. En effet, le stock-tampon créé en 1938 prévoyait déjà les prix-limites, déterminant les points à partir desquels le pool devait commencer à intervenir sur le marché [23]. Quant à la recommandation concernant la gestion du stock-tampon, la collaboration entre les producteurs et les consommateurs n'a pas été suffisamment développée pour permettre une organisation commune de ce stock. Toutefois, afin de souligner qu'il n'était pas conçu uniquement dans l'intérêt des producteurs, on a stipulé que ses dirigeants devaient être choisis en dehors du marché, parmi les gens qui n'étaient pas personnellement intéressés à la production et au commerce de l'étain.

Evidemment, l'extension de la base d'organisation du cartel par l'entrée des principaux pays consommateurs que nous préconisons, rendrait possible de suivre exactement les recommandations des experts de la S. d. N. — qui semblent être parfaitement justifiées — et de créer à l'avenir des stocks-tampons par une action commune des producteurs et des consommateurs.

[22] Toutes les citations du memorandum proviennent du *Rapport de la Commission pour l'étude du problème des matières premières*. S. d. N. 1937. Annexe II, p. 59-65.

[23] Cf. § 33.

CHAPITRE XVI

Effets de la cartellisation sur les consommateurs et le commerce

§ 45. Attitude des consommateurs

L'analyse faite dans le chapitre précédent nous permet de résumer les effets que la formation du cartel a eus sur les consommateurs. D'un côté, le cartel a prévenu des oscillations beaucoup plus accentuées des cours, tout d'abord vers la baisse, ensuite vers la hausse ; il fut un facteur régulateur, stabilisateur. Toutefois, d'un autre côté, il s'est fait payer le prix de cette stabilisation relative, en maintenant les cours au-dessus du prix « raisonnable ».

Or, si même le prix du cartel avait été nettement abusif, pour la plupart des industriels consommateurs de l'étain, il aurait probablement valu la peine d'offrir une telle prime pour la stabilisation relative des cours. Et comme, en réalité — sauf entre 1933 et 1935 — ce prix ne paraît pas avoir été abusif, il faut admettre que les modifications introduites par le cartel dans l'évolution des prix aient représenté, pour un industriel individuel consommateur de l'étain, beaucoup plus de qualités que de défauts.

« La stabilité relative des prix — soulignent les experts de la S. d. N. — est d'une importance particulière pour les entreprises exécutant les stades successifs de la fabrication... Des fluctuations de prix incessantes rendent le calcul du prix de revient très difficile au fabricant... D'autre part, la variation fréquente des prix oblige le fabricant à accumuler des stocks considérables, ce qui entraîne pour lui une lourde augmentation de son fonds de roulement [1]. » Or, tout industriel est enclin à payer une prime d'assurance contre les fluctuations trop accentuées des cours de ses matières premières, sous forme d'un prix un peu plus élevé, à condition que cette prime ne soit pas trop grande, autrement dit, que la marge entre le prix de cartel et le prix raisonnable ne soit pas trop exagérée.

Dans le cas de l'étain, la structure de la consommation pousse l'industrie consommatrice encore davantage dans cette direction. Le fait que l'étain est généralement une matière première complémentaire, et qu'il forme une petite fraction du prix de revient de l'industrie consommatrice, diminue de beaucoup l'importance du niveau absolu de son prix ; par contre, pour faciliter son calcul du prix de revient, l'industriel désire généralement avoir un chiffre plus ou moins fixe du coût des matières premières complémentaires

[1] *Rapport général sur les aspects économiques des ententes industrielles internationales.* S. d. N. 1931, p. 26.

dont il a besoin [2]. Aussi, les industries consommatrices n'ont-elles pas soulevé de grandes objections contre le cartel, même en 1933-1935, et ont-elles accepté sans hésitation la collaboration avec le cartel sur les bases restreintes qu'il leur avait offertes.

Toutefois, l'attitude des gouvernements des pays consommateurs n'a pas pu être aussi indifférente. En effet, pour un pays industriel qui importe une grande quantité d'une matière première, le cours de cette matière est loin d'être négligeable, rien qu'au point de vue de l'équilibre de la balance commerciale et des disponibilités en devises. Il s'y ajoute également un facteur psychologique — caractéristique dans le cas des Etats-Unis, où les difficultés de paiement en devises n'entraient pas en ligne de compte — sous la forme d'un ressentiment profond contre ce qu'on croit être une exploitation injustifiée.

Un économiste allemand calcula que, si le prix moyen de l'étain était resté, en 1933 et 1934, au niveau de 1932, l'Allemagne aurait déboursé, pour ses importations de l'étain, 19 733 000 marks de moins ; et il accusa le cartel d'être coupable de cette perte de devises [3]. Le même calcul refait pour les Etats-Unis indique que, si le prix de 136 livres par tonne (moyenne de 1932) avait été maintenu pendant les deux années suivantes, les Etats-Unis auraient payé environ 35 millions de dollars de moins pour l'étain importé au cours de ces deux années. Et comme les cours d'autres métaux non ferreux n'avaient pas alors subi de hausse, on était également enclin à considérer que cette différence représentait un fardeau imposé à l'économie américaine par la formation du cartel.

Nous avons vu la réaction du gouvernement américain : réserves présentées lors de la Conférence économique et monétaire ; « Tin Investigation » et ses conclusions ; efforts pour accroître la production de l'étain secondaire ; propagande en vue de remplacer l'étain par d'autres métaux. De son côté, le gouvernement allemand chercha à diminuer la consommation de l'étain, développa la production de l'étain secondaire et substitua dans plusieurs branches de l'industrie l'aluminium et le zinc à l'étain [4].

Dans le cas de l'étain, ce furent donc les gouvernements des pays consommateurs qui se chargèrent de défendre le point de vue et les inté-

[2] Cf. § 9, ainsi que la citation de Rowe, § 14.

[3] Neitzel, *Die Wirkungen internationaler Kartelle*, p. 100.

[4] Il serait faux de voir la raison de cette activité du gouvernement allemand dans un prix excessif de l'étain. Nous l'avons déjà signalé dans le § 11. Vu la ligne générale de la politique économique allemande, il est probable que les mêmes tendances auraient été très prononcées même si le cartel n'avait pas existé et si les cours de l'étain avaient été très bas, mais leur niveau élevé fournit un argument supplémentaire en faveur d'une politique autarcique dans ce domaine.

rêts des consommateurs, plus que les consommateurs eux-mêmes. Cela confirme notre thèse que la participation des gouvernements des principaux pays consommateurs dans l'entente internationale conclue par les gouvernements des pays producteurs eût été désirable et eût prévenu, le plus probablement, la plupart des abus, en exerçant sur la politique du cartel une influence conforme à l'intérêt général.

§ 46. Influence sur le commerce et sur la bourse

Avant la formation du cartel, les grandes maisons de commerce de Londres, membres de la bourse des métaux, constituaient le facteur le plus puissant sur le marché. Depuis 1931, elles virent leur importance diminuer sans cesse au profit du cartel qui, d'année en année, fortifiait sa position et étendait le champ de son influence. Cela ne pouvait manquer de conduire à un conflit entre ces deux éléments, car, d'une part, la bourse et le commerce n'avaient pas l'intention d'abdiquer sans lutter et, d'autre part, le cartel tendait à dominer le marché tout entier.

Le commerce londonien était intéressé à ce que le volume des transactions fût aussi grand que possible et il n'était nullement hostile aux fluctuations passagères des cours, car de ces fluctuations, il tirait une partie de ses bénéfices. La politique poursuivie par le cartel au cours de la première période de son existence et qui consistait à renforcer sans cesse les restrictions de la production et à maintenir les cours à un niveau élevé et stabilisé, était donc nettement contraire aux intérêts des commerçants. Par conséquent, si au moment de la formation du cartel le commerce semble avoir admis la réglementation comme un pis-aller, son attitude à l'égard du cartel devint ensuite de plus en plus hostile.

De son côté, le cartel, dont le but avoué était de prévenir les oscillations brusques et rapides des prix, devait combattre tous les facteurs qui contribuaient à provoquer ces oscillations, c'est-à-dire combattre avant tout le jeu spéculatif. Or, il n'était nullement facile de discerner sur le marché de l'étain les transactions réelles des transactions purement spéculatives. En effet, il était impossible de savoir quand les membres de la bourse agissaient pour leur propre compte et quand ils jouaient seulement le rôle d'intermédiaires (« broker ») pour d'autres mandataires. Sauf quelques maisons qui se spécialisaient dans le « brokerage », toutes les autres jouaient à la fois le rôle du marchand, du broker et du spéculateur [5]. Dans cette situation, les mesures pour éliminer la spéculation malsaine devaient nécessairement desservir le commerce tout entier.

[5] Wollnik, *Zinn*, p. 133.

Au cours de l'année 1931 et 1932, lorsque le cartel fut entièrement absorbé par sa lutte contre la crise, la spéculation fut extrêmement active. Nous avons vu que le chiffre d'affaires à la bourse fut alors environ quatre fois plus grand que l'offre effective [6]. Nous avons vu également comment, en 1933 et en 1934, la spéculation professionnelle joua tout d'abord à la hausse et ensuite à la baisse, voulant exploiter pour elle les effets de la cartellisation et ensuite affaiblir la position du cartel [7].

Le cartel réagit en proposant la création du « Buffer Pool ». Cette arme puissante menaçait de rendre toute spéculation risquée et de mettre le commerce en état de dépendance du cartel qui disposerait d'un instrument efficace pour influencer le prix à son gré. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le commerce ait employé tous les moyens qu'il avait à sa disposition pour faire échouer le plan du « pool ». Nous connaissons les vicissitudes de cette lutte qui s'est terminée par la victoire du cartel [8]. Ce moment marque la fin de la spéculation effrénée sur le marché de l'étain, et même le boom du printemps 1937 n'a vu sa résurrection temporaire que dans des proportions relativement petites.

Battu sur ce terrain, le commerce réussit à l'emporter sur un autre. En effet, la pression de sa part, renforcée par l'action du gouvernement des Etats-Unis, contribua efficacement à faire changer la politique du cartel. Et, naturellement, la politique de l'approvisionnement abondant du marché, au lieu des restrictions excessives, signifiait pour le commerce une augmentation du volume des transactions réelles qui le consolait, au moins partiellement, de la diminution des commandes spéculatives.

A partir de 1935, les relations entre le cartel d'une part et la bourse et le commerce de l'autre, sont devenues moins tendues. Les deux parties se sont accommodées à la situation qui s'était créée, en reconnaissant *de facto* leurs prérogatives réciproques. Le cartel qui, pendant la période du conflit, semble avoir encouragé les transactions directes entre les producteurs et les consommateurs, abandonna, par la suite, cette politique ; lorsqu'en 1938 le nouveau stock-tampon fut créé, une clause spéciale prévit que toutes les opérations de ce stock seraient effectuées à la bourse de Londres et par l'entremise de ses membres [9]. Ce fut, dans une certaine mesure, le symbole de la fin du conflit entre le cartel et la bourse.

Finalement, l'influence du cartel sur le marché de Londres semble donc avoir été plutôt favorable. L'activité de la spéculation fut réduite à un petit pourcentage de ce qu'elle avait été auparavant, mais le commerce continua à jouer son rôle et le prix qui se formait à la bourse de Londres continua

[6] Cf. § 13. [7] Cf. § 26. [8] Cf. Ibid. [9] Cf. § 33.

à être le prix mondial. Ce fut un développement heureux, car si, d'une part, les agissements de la spéculation constituaient un élément nuisible, il existait, d'autre part, le danger qu'en essayant de supprimer la spéculation malsaine, on n'ébranlât la position de la bourse en général. Cependant, un tel résultat de la lutte pour l'assainissement du marché aurait été sans aucun doute indésirable, car, malgré la réglementation du marché, la bourse avait un rôle important à jouer.

Nous avons souligné dans le chapitre précédent qu'une politique raisonnable de la part d'un cartel international de matière première consiste à suivre la tendance naturelle du marché, sans la contrecarrer, mais en atténuant ses fluctuations. Or, pour pratiquer une telle politique, il existe une condition essentielle : il faut pouvoir discerner cette « tendance naturelle ». Comme le cartel dispose de toutes les données concernant l'offre, le problème se réduit pour lui à connaître la situation et la tendance qui se manifeste du côté de la demande.

Si la demande est concentrée et les industries consommatrices organisées, cette tâche du cartel de matière première se trouve facilitée. En effet, il n'a qu'un nombre restreint de clients, dont chacun connaît la situation dans son domaine et peut lui fournir tous les renseignements utiles. Dans ce cas, le cartel obtient directement les éléments nécessaires pour se rendre compte des variations de la demande et pour déterminer d'après elle, sa ligne politique.

Par contre, si la structure de la consommation exclut la concentration et l'organisation de la demande — comme c'est précisément le cas pour l'étain, dont la demande est particulièrement éparpillée — il est désirable que le cartel dispose d'un marché où cette « tendance naturelle » puisse se faire jour. Voilà pourquoi, dans le cas de l'étain, ainsi que dans d'autres cas semblables, l'existence d'au moins une bourse internationale paraît nécessaire, et voilà pourquoi il paraît également nécessaire, afin que cette bourse puisse bien remplir son rôle, que le nombre des transactions réelles qui y sont traitées soit suffisamment grand. Dans cet ordre d'idées, dans des conditions pareilles, c'est une erreur de la part d'un cartel international de favoriser les transactions directes en dehors de la bourse, car de cette façon, il diminue la valeur d'un instrument qui lui est utile pour mieux connaître les tendances réelles du marché [10]. Le cartel de l'étain fit ici, pendant un certain temps, fausse route, mais ensuite il abandonna ce chemin et parvint à un *modus vivendi* avec la bourse, profitable aux deux parties et au marché tout entier.

[10] On peut ajouter encore que, plus le chiffre des transactions à la bourse est restreint, plus les oscillations des cours sont accentuées, ce qui est également contraire aux tendances de la politique du cartel.

QUELQUES CONCLUSIONS GÉNÉRALES

§ 47. Cartel de matière première — moyen de rétablissement de l'équilibre

Cette étude portait sur un marché bien défini de matière première et sur une entente particulière créée sur ce marché. Cependant, conformément au but que nous nous sommes donné et que nous avons précisé dans l'introduction, nous avons tâché de rechercher dans l'histoire et dans l'activité du cartel international de l'étain des enseignements d'ordre plus général. Aussi, certains résultats auxquels cette étude nous a conduit semblent-ils dépasser de loin son cadre étroit. Voilà pourquoi, bien que nous soyons parfaitement conscient des dangers que comporte, dans le domaine des problèmes économiques, une généralisation hâtive et insuffisamment fondée, nous essaierons, néanmoins, de dégager de nos considérations quelques conclusions plus générales, valables non seulement pour le marché de l'étain, mais pour beaucoup d'autres matières premières industrielles, et concernant le rôle des cartels internationaux de matières premières en général.

Les fluctuations considérables de la consommation dues au mouvement de la conjoncture, que nous avons constatées dans le cas de l'étain, se manifestent pareillement pour les autres matières premières industrielles. Encore les écarts entre les sommets et les fonds de la courbe de consommation de l'étain sont-ils loin d'être les plus accentués. En effet, comme l'étain est utilisé en grande partie par l'industrie de biens de consommation (conserves), ces variations de la demande sont dans son cas moins fortes que dans le cas des matières premières qui servent presque exclusivement à la production des biens d'investissement. Si l'on exprimait la consommation de l'étain en 1932 et en 1937 en pourcents de la consommation en 1929, on obtiendrait respectivement 63.6 % pour 1932 et 104.4 % pour 1937, tandis que les chiffres correspondants pour le zinc seraient 58.1 % et 110.8 %, pour le cuivre 51.3 % et 117.1 %, et pour le fer et l'acier, ils présenteraient des écarts encore plus grands.

A ces fluctuations considérables et générales de la demande, s'oppose du côté de l'offre une stabilité relative et souvent même une tendance de développement contraire à la tendance actuelle de la demande, mais découlant des stimulants qui existaient précédemment et dont les effets ne se font voir qu'avec un certain retard. Cela conduit inévitablement à un état de déséquilibre du marché. Dans des cas pareils, d'après la théorie classique,

l'équilibre aurait dû être rétabli automatiquement par le jeu du mécanisme des prix. Or, comme suite aux transformations structurelles de la production en général, ainsi qu'aux particularités des marchés de matières premières, le prix n'arrive pas à remplir sur ces marchés son rôle régulateur. Par conséquent, le mécanisme de rétablissement de l'équilibre est en défaut, tout particulièrement lors de la conjoncture descendante. Lorsqu'il existe un excès de l'offre sur la demande, l'élimination d'une partie de la capacité — qui est une condition *sine qua non* de retrouver l'équilibre — rencontre de très grands obstacles. Si on laisse le champ libre à la concurrence, cette élimination ne s'effectue finalement qu'au prix d'une lutte ruineuse pour tous les producteurs ; d'un abaissement déraisonnable du prix, c'est-à-dire de la vente d'une matière première assez précieuse et dont les réserves ne sont généralement pas illimitées, à des prix dérisoires [1] ; d'un gaspillage impardonnable d'un appareil productif économiquement sain et rentable en temps normal, dont on est sûr d'avoir besoin peu de temps après. Par contre, le cartel international arrive à rétablir l'équilibre sans causer aucune des perturbations sus-mentionnées, en adaptant d'une façon artificielle la production courante à la demande courante par le jeu des contingents, et en répartissant ainsi les charges entre tous les éléments productifs. S'il est bien dirigé, il prévient, d'une part, la formation de stocks démesurés et la baisse déraisonnable des cours et, d'autre part, lors du redressement de la demande, une pénurie de la marchandise et une hausse vertigineuse des cours, qui stimule une production superflue et non efficiente et prépare ainsi une future crise sur le marché.

A la lumière de cette analyse, il ressort clairement que, dans les conditions existantes sur les marchés de matières premières, un cartel international comme moyen de rétablissement de l'équilibre du marché — dans la mesure où cet équilibre est ébranlé par des fluctuations dues à la conjoncture — jouit d'une supériorité incontestable sur la concurrence.

Les fluctuations de la conjoncture ne sont pas les seules à troubler l'équilibre du marché. Il existe beaucoup de facteurs plus ou moins accidentels qui conduisent à des variations passagères de la demande et, par conséquent, à un déséquilibre passager du marché. Sur les marchés de matières premières, le rétablissement de l'équilibre ne s'effectue, également dans ce cas, qu'avec

[1] Rappelons ici l'exemple caractéristique du caoutchouc, matière dont le prix avait atteint au moment d'une pénurie passagère en 1925 : 4 sh. 7 ½ d. par livre (moyenne annuelle pour 1925 : 2 sh. 11 ½ d.) pour tomber à un moment donné, en 1932, à 1 $^{5}/_{8}$ d. par livre (moyenne annuelle pour 1932 : 2 $^{11}/_{32}$ d.), c'est-à-dire fort au-dessous du prix de revient des producteurs le plus favorisés. Le cours le plus bas représentait moins de 3 % du cours le plus élevé, et la moyenne annuelle de 1932 environ 13 % de celle de 1925.

beaucoup de peine, vu le manque d'élasticité, aussi bien de la demande que de l'offre. Ce fait se manifeste par les fluctuations de courte durée des cours, et ses dimensions peuvent être mesurées par les écarts considérables qui existent entre les cours les plus élevés et les cours les plus bas de l'année. Sur le marché de l'étain, pendant les dix ans qui avaient précédé la formation du cartel international (1921-1930), cet écart, exprimé en pourcents du cours le plus bas, variait entre 23 % et 73 %, avec une moyenne d'environ 40 %. Pour le plomb, pendant dix ans 1928-1937, la moyenne de ces écarts atteignait 61 %. Pour le caoutchouc, elle était même de 96 %, n'étant descendue au-dessous de 70 % qu'une seule fois sur dix !

Ayant constaté l'existence de telles fluctuations de courte durée de cours, Keynes s'écrie : « Dans des conditions pareilles, un programme ordonné *(orderly)* de production est presque impossible aussi bien pour les matières premières elles-mêmes que pour les produits que l'on en tire [2]. »

Dans ce domaine également, le cartel international peut exercer une influence modératrice, exclue sous un régime de concurrence, à condition de disposer de moyens qui conviennent. En effet, pour atténuer les fluctuations de telle sorte, la manipulation des contingents est une mesure dénuée de souplesse et agissant beaucoup trop lentement. Il est nécessaire de pouvoir parer à un excédent passager de la demande par une offre supplémentaire et vice-versa, d'une façon immédiate. Or, le cartel international de l'étain semble être un instrument très utile et parfaitement approprié à cette fin. Sans parler des autres arguments présentés dans la seconde partie de notre étude, le fait même que pendant les périodes d'activité des stocks-tampons l'écart entre le cours de l'étain le plus élevé et le plus bas est descendu à environ 10 % de ce dernier — c'est-à-dire à un chiffre tout à fait exceptionnel dans le domaine des matières premières — fournit déjà une indication précieuse quant à l'utilité des stocks-tampons et de leurs possibilités. Aussi, les suggestions du memorandum présenté en 1937 à la S. d. N. — qui préconise l'introduction des stocks-tampons dans tous les plans de réglementation dans le domaine des matières premières [3] — nous paraissent-elles parfaitement justifiées.

C'est sa structure et la façon dont il est dirigé qui décident en grande partie dans quelle mesure le cartel peut arriver à remplir son rôle de « rétablisseur » de l'équilibre du marché. Or, les arguments cités plus haut [4] parlent nettement et d'une façon générale en faveur d'une entente intergouvernementale plutôt qu'en faveur d'une entente réunissant directement les produc-

[2] Keynes, *The Policy of Government Storage of Food-stuffs and Raw Materials*, *Economic Journal* 1938, p. 451.

[3] Cf. § 44.

[4] Cf. § 37.

teurs des différents pays. Surtout là où la production est morcelée — et c'est le cas pour une grande partie de matières premières — cette forme semble avoir une supériorité difficilement contestable et il faudrait, à notre avis, la substituer, là où cela est possible, aux cartels purement privés.

En résumé, nous reconnaissons la supériorité incontestable d'une entente industrielle internationale sur la concurrence, en tant que moyen de rétablir l'équilibre du marché, et nous voyons dans le cartel international de l'étain l'exemple d'une entente, dont la forme et la structure se prêtent particulièrement bien à remplir cette tâche.

§ 48. Principaux défauts et dangers de la cartellisation de matière première

La cartellisation est un remède efficace contre les fluctuations temporaires, mais elle n'est pas un remède contre le surplus structurel de capacité. Comme l'exemple du cartel de l'étain et d'autres exemples le prouvent, la réglementation perpétue et même aggrave ce problème, car la capacité existante ne disparaît pas ou presque pas, tandis que la rationalisation continuelle parmi les membres du cartel et le développement de la production des outsiders ajoutent une capacité nouvelle à celle qui avait existé précédemment. A ce point de vue, il faut rendre justice à ces producteurs d'étain qui étaient restés hostiles à l'idée de cartellisation, aussi longtemps que la consommation se maintenait à un niveau élevé et que le cartel ne devait servir qu'à conserver un surplus de capacité structurel, et qui s'y sont ralliés après le début de la crise, lorsqu'il s'est agi de combattre les effets de la baisse de consommation. Ils semblent avoir bien compris en quoi consistait la valeur de la cartellisation et quels en étaient les dangers.

Cependant, beaucoup d'ententes internationales de matières premières, avant tout celles qui avaient été formées entre 1927 et 1929, n'ont été conclues que pour maintenir le surplus structurel de capacité. Les raisons psychologiques qui poussaient les producteurs dans cette direction sont faciles à discerner : c'est toujours la crainte d'une concurrence ruineuse, qu'il aurait fallu mener afin d'éliminer la capacité excédente et qu'on pouvait éviter par la cartellisation. Cependant, tandis que la concurrence ruineuse, causée par une baisse temporaire de la demande, est nuisible et doit être évitée, l'élimination d'un surplus de capacité — surtout lorsqu'on a affaire à une capacité « surclassée » — est une nécessité pour assainir le marché. Dans ce cas, la cartellisation n'apporte pas de solution au problème : elle l'ajourne simplement, en menaçant de le rendre encore plus aigu. Aussi, la formation d'une entente internationale de matière première dans le but de maintenir

la capacité de production au-dessus de la « capacité optimale » est-elle une grave erreur. C'était précisément l'erreur fondamentale du cartel du cuivre, à laquelle d'autres erreurs sont venues s'ajouter plus tard.

Lorsque l'entente est créée — comme c'était le cas du cartel de l'étain — au moment d'une baisse accentuée de la consommation, c'est-à-dire au moment où son existence est utile et désirable, mais que, d'autre part, il existe un surplus de capacité structurel, cela mène, comme nous l'avons vu, à des restrictions de la production plus sévères qu'il ne l'aurait fallu autrement, et à un prix nécessairement excessif de la marchandise cartellisée [5]. Dans ce cas également, le maintien de la capacité superflue est un défaut incontestable de la cartellisation internationale [6] qui contrebalance, au moins partiellement, ses mérites et sa valeur.

Ce défaut est-il inéluctable, inhérent à toute cartellisation ? L'expérience des dernières années semble apporter une réponse plutôt affirmative à cette question, car la réglementation du marché a conduit généralement au maintien et même à l'extension de la marge entre la capacité de production et la « capacité optimale ». Cependant, théoriquement, il paraît admissible que le cartel puisse liquider le surplus de capacité par son action consciente et qu'il puisse le faire d'une façon moins désastreuse que ne le ferait la concurrence. Cela exige, toutefois, une politique conséquente et dirigée dans ce sens dès la formation de l'entente : choix des contingents de base, de façon à décourager les producteurs les plus chers, politique de dédommagement favorisant la liquidation de la capacité « surclassée », etc. Il se peut que, sinon les cartels privés du moins les ententes intergouvernementales soient capables de mener une pareille politique. L'expérience négative au cours des dernières années ne peut pas être absolument concluante, car ces ententes en sont encore à leur enfance. Il faut encore d'autres essais pour pouvoir dire avec plus ou moins de sûreté si le maintien du surplus de capacité par le cartel est inéluctable, ou bien s'il est à éviter, pour peu que la structure du cartel soit adéquate et que les gouvernements membres du cartel mènent une politique raisonnable et concertée.

A côté de ce défaut, la cartellisation internationale de matières premières présente encore un danger — inséparablement lié à toute forme de cartellisation — qui est de mener une fausse politique des prix au détriment du consommateur. Ce problème a été traité d'une façon assez générale dans le

[5] Cf. § 43.

[6] Il existe cependant des cas exceptionnels où un grand surplus de capacité est maintenu sciemment dans des buts extra-économiques. Il est alors considéré non comme un défaut, mais comme une nécessité. Il en est ainsi, par exemple, pour la production des nitrates, où les gouvernements s'efforcent de maintenir une capacité dépassant de loin les besoins en temps de paix, mais nécessaire en cas de guerre.

chapitre 15. Nous nous bornons donc ici à quelques remarques à titre de conclusion.

Il y a deux erreurs principales que les ententes industrielles sont tentées de commettre : premièrement, élever les cours à un niveau délibérément « excessif », et deuxièmement, contrecarrer la tendance naturelle du marché, lorsqu'elle est contraire aux intérêts immédiats des producteurs, en créant un mouvement artificiel des prix. Ces deux erreurs ont été commises notamment par le cartel du cuivre ; par contre, le cartel de l'étain, au moins depuis 1935, s'est efforcé de les éviter, sa politique des prix tendant à atténuer les fluctuations, tout en suivant la tendance naturelle du marché.

Ce sont les consommateurs qui souffrent en premier lieu d'une fausse politique des prix, pratiquée par le cartel. Cependant, l'expérience faite par nombre d'ententes a démontré que, peu de temps après, ces erreurs se tournent également contre les producteurs et conduisent fréquemment à un écroulement du marché et du cartel lui-même. En pareil cas, les véritables défenseurs du consommateur sont avant tout les éléments de concurrence qui subsistent encore malgré la réglementation : la concurrence des outsiders et la concurrence des produits de remplacement. On a vu maintes fois un cartel puissant, ayant élevé les prix d'une façon abusive, s'écrouler comme un colosse aux pieds d'argile, par suite de l'influence de ces facteurs. En outre, en ce qui concerne les cartels nationaux, il faut toujours envisager une intervention éventuelle du gouvernement en faveur des consommateurs, au moyen de mesures législatives et administratives.

Dans le cas particulier d'une entente internationale de matière première, une fausse politique des prix a une importance relativement plus grande que dans le cas du cartel réglementant la production d'un produit fini, car l'étendue des répercussions est beaucoup plus vaste, étant donné que leurs effets se font sentir dans toute l'industrie qui utilise la matière première donnée. Les facteurs qui défendent les consommateurs jouent d'une façon diverse pour les différentes matières premières. Comme nous l'avons vu, dans le cas de l'étain, la structure de la consommation et les défauts des produits de remplacements minimisaient l'influence que la crainte de voir ces produits se substituer à la matière première réglementée pouvait avoir sur la politique des prix du cartel. A l'autre extrême, là où il existe un succédané universel, comme par exemple, dernièrement, pour le caoutchouc, une hausse sensible du prix de la matière première naturelle présente une menace immédiate de voir le succédané s'y substituer dans une très large mesure. Quant à la production dissidente, la situation varie également, suivant les possibilités de production des pays restés en dehors de l'entente. S'il y a, parmi eux, des producteurs jeunes et favorisés par la nature, ils freineront efficacement

toute tendance à une hausse excessive des prix de la part du cartel, même si leur production effective est minime. Par contre, si, pour une raison quelconque, les producteurs dissidents n'ont que des possibilités limitées d'élargir leur production, le cartel ne s'en inquiétera pas, en décidant la ligne de sa politique, même si leur part dans la production totale est assez élevée.

Il en résulte qu'une politique des prix abusifs de la part d'un cartel de matière première n'est nullement exclue, et cela soit parce qu'il sous-estime le danger qu'une telle politique comporte pour lui-même et ses membres, soit parce que les circonstances particulières du marché lui permettent de négliger ce danger. Dans de telles conditions, il serait souhaitable de disposer encore d'un moyen supplémentaire pour pouvoir maintenir le cartel sur la bonne voie. Or, de même que, pour les cartels nationaux, il existe en dernière instance un contrôle gouvernemental, de même, il faudrait arriver à créer une forme de contrôle des ententes internationales.

Le problème dépasse de loin les cadres de cette étude, mais elle nous paraît fournir une indication quant à l'organisation éventuelle d'un pareil organisme de contrôle pour les ententes de matières premières. Comme nous l'avons vu, il existe, dans ces cas, trois parties intéressées : les producteurs, les industries consommatrices et les gouvernements des pays producteurs et des principaux pays consommateurs. Il va de soi que toutes ces trois parties devraient être représentées au sein de l'organisme de contrôle. Cela suggère une organisation du genre de celle adoptée par le Bureau International du Travail. De même que l'organisation de ce bureau prévoit la participation à côté du gouvernement de chaque pays, également des représentants des patrons et des ouvriers du même pays, il serait peut-être possible de créer un bureau d'enregistrement et de contrôle des ententes internationales, composé des délégués des gouvernements, ainsi que des représentants des producteurs et des industries consommatrices.

§ 49. Limites des possibilités

Les cartels internationaux en général, et ceux de matières premières en particulier, peuvent-ils servir de fondement à l'organisation rationnelle de l'économie mondiale dans l'avenir, comme d'aucuns le suggèrent ? — Voilà ce qu'il faut encore se demander en terminant cette étude.

Toute l'activité du cartel de l'étain, que nous avons pu suivre de près, indique que même le cartel le mieux dirigé n'a qu'un champ d'action très limité et que, par conséquent, on ne devrait pas surestimer ses possibilités. C'est une chose de reconnaître le rôle positif d'un cartel international en tant que moyen de rétablir l'équilibre du marché et d'atténuer les fluctuations des prix, c'en est une autre de vouloir baser sur ces cartels l'édifice de l'orga-

nisation économique mondiale. L'importance d'un cartel international sera toujours limitée par ce fait que son action ne s'exerce généralement que d'un côté du marché — du côté de l'offre — tandis que le domaine de la demande lui est étranger et qu'il est plus ou moins impuissant à y changer quoi que ce soit. Le cartel ne peut qu'adapter la production aux fluctuations de la demande, en acceptant ces dernières comme une nécessité. Voici ce qu'en dit un économiste de l'école nationale-socialiste : « Les cartels internationaux ne réalisent qu'une adaptation organisée à une demande soumise aux fluctuations. Ils ne se demandent pas si ces fluctuations sont inévitables. Ils sont soumis au sort de la conjoncture internationale, qui est considérée comme donnée et inaltérable. Ils ne peuvent pas prendre une autre attitude... car les fluctuations de la demande représentent un fait constaté généralement, et il n'existe pas de mesures au moyen desquelles une branche de l'économie pourrait les combattre. Voilà pourquoi il ne reste aucun autre chemin que l'adaptation passive [7]. »

Or, considérer les fluctuations sensibles de la conjoncture d'une façon fataliste, comme un phénomène inévitable et inaltérable, et se borner à y adapter passivement la production, est une façon de penser et d'agir dont s'éloigne de plus en plus ce que l'on s'imagine être la politique économique de l'avenir.

A notre avis, la future politique économique devrait poursuivre avant tout le but d'amener par une action consciente la consommation à l'optimum et à l'y maintenir, en réduisant dans la mesure du possible les fluctuations temporaires. C'est assez dire que son effort principal devrait porter sur la demande. Dans de pareilles conditions, l'organisation économique ne pourrait pas être fondée principalement sur des formes de l'organisation de l'offre, tels que les cartels internationaux.

N'en concluons pas que ces cartels n'auraient pas de rôle à jouer. Au contraire. Il est difficile, en effet, de s'imaginer une économie absolument stabilisée : des fluctuations de longue durée ne cesseront pas d'avoir lieu et, pour telle marchandise particulière, il faudra bien aussi compter généralement sur des fluctuations de courte durée, sous une forme ou sous une autre. Par conséquent, ce sera toujours un problème que d'organiser l'offre et de l'adapter à la demande, et ce serait précisément là le champ ouvert à l'activité des cartels internationaux. Toutefois, le rôle de ceux-ci, quoique restant important, ne serait pas de tout premier plan.

Si la réalité économique devait jamais confirmer ces suppositions, c'est que les cartels internationaux seraient devenus un élément de transition entre l'économie libérale, que caractérisent le jeu de la concurrence et le marché libre, et l'organisation future de l'économie mondiale.

[7] Prinzing, *Der politische Gehalt internationaler Kartelle*. Stuttgart 1938, p. 52.

Tableau récapitulatif : Le marché de l'étain 1931-1939

Année	Trimestre	Consommation		Stocks visibles		Cours en livres		Quote-part
		Total en milliers t. m.	Tendance	Moyenne en milliers t. l.	Tendance	Moyenne	Tendance	
1931	I						=	78 % - 65 %
	II	134.7	—	55.9	+	118	— mai 104 +	
	III						+	65 %
	IV						+	65 %
1932	I				+		+ janv. 140 —	56 %
	II	116.7	—	58.3	+ avril 60.5 —	136	— avril 109 +	56 % - 44 %
	III				—		+	33.3 %
	IV				—		=	33.3 %
1933	I						+	
	II	144.9	+	43.3	—	195	+	33.3 %
	III						=	
	IV						+	
1934	I		=				+	44 %
	II	139.8	=	22.1	—	230	+ avril 239 —	54 %
	III		—				=	54 %
	IV		—				=	44 %
1935	I		+					40 %
	II	161.5		16.9	—	226	=	45 %
	III		=					70 %
	IV				— déc. 13.5 +			80 %
1936	I				=		—	90 %
	II	174.1	+	17.2	=	205	— juin 183 +	85 %
	III				+		+	90 % (—)
	IV				+		+	105 % (—)
1937	I		+				+ mars 283 —	110 %
	II	191.9	+	23.5	+	242	— juin 250 +	110 %
	III		=				+ août 265 —	110 %
	IV		—				—	110 %
1938	I						—	70 % (+)
	II	153.9	—	28.0	+	190	— mai 163 +	55 %
	III						+	45 %
	IV						+	45 %
1939	I	76.1			+ févr. 33.7 —		=	35 %
	II				—			40 %
	(III							120 %
	IV)							100 %

Légende

Tendance :
+ augmentation
— diminution
= stabilisation

Quote-part :
+ pour certains membres plus élevée.
— » » » moins »

Liste des ouvrages consultés [1]

Avieny, *Strukturwandlungen der Weltmetallwirtschaft.* Jena 1941.

Ballande, *Essai d'étude monographique et statistique sur les ententes industrielles internationales.* Thèse. Paris 1937.

— — *Prix de cartel et prix de concurrence. Etude statistique relative aux métaux non ferreux.* Activité économique, 1938.

Conte, *Les ententes industrielles internationales.* Revue d'Economie politique, 1930.

Costa, *Le rôle économique des unions internationales des producteurs.* Thèse. Paris 1932.

Costa, *Etude d'un marché cartellisé : le marché de l'étain.* Revue d'Economie politique, 1936.

Elliott, May, Rowe, Skelton, Wallace, *International Control in the Non Ferrous Metals.* New York 1937.

Ertel, *Internationale Kartelle und Konzerne der Industrie.* Stuttgart 1930.

Faye, *Questions commerciales relatives aux minerais non ferreux.* Publication du Bureau d'Etudes géologiques et minières coloniales dans le volume *Introduction aux études minières coloniales.* Paris 1934.

Fries, *Internationale Kartelle.* Jahrbücher f. Nationalökonomie, 1933.

Keynes, *The Policy of Government Storage of Foodstuffs and Raw Materials.* The Economic Journal, 1938.

Kypriotis, *Les cartels internationaux.* Thèse. Paris 1936.

Lucas, *Industrial Reconstruction and the Control of Competition.* London 1937.

Maurette, *La politique concertée des matières premières.* Revue d'Economie politique, 1934.

Neitzel, *Die Wirkungen internationaler Kartelle in Kupfer, Zink und Zinn auf die deutsche Volkswirtschaft.* Thèse. Köln 1936.

Qualid, *Les ententes internationales de matières premières.* Paris 1938.

Paris, *Prix de revient dans l'industrie.* Neuchâtel 1940.

Plummer, *International Combines in Modern Industry.* London 1934.

Prinzing, *Der politische Gehalt internationaler Kartelle.* Stuttgart 1938.

Robbine, *L'économie planifiée et l'ordre international* (trad. française). Paris 1938.

Rowe, *Markets and Men.* Cambridge 1936.

S. d. N., *Etude sur les aspects économiques de différentes ententes industrielles internationales.* E. 614, 1930.

— — *Rapport général sur les aspects économiques des ententes industrielles internationales.* E. 736, 1931.

[1] Seuls les ouvrages parus depuis 1929 sont mentionnés. Pour la bibliographie précédente sur l'étain, voir Wollnik, op. cit. ; sur les cartels internationaux, voir Werr, op. cit.

S. d. N., *Rapports approuvés par la Conférence monétaire et économique, le 27 juillet 1933.* C. 435 M. 220, 1933.
— — *Comité économique. Coordination de la production et de la vente. Etain.* Note du secrétariat. E. 903, 1934.
— — *Rapport de la commission pour l'étude du problème des matières premières.* A. 27. 1937.
— — *Revue de la situation économique mondiale* 1939/1941. II. A. 2, 1941.
Tschierschky, *Chronik der Internationalen Kartelle.* Weltwirtschaftliches Archiv, 1929 et 1933.
Wagenführ, *Kontrollierte Nichteisen-Metalle auf dem Weltmarkt.* Kartellrundschau, 1938/39.
— — *England in internationalen Kartellen.* Kartellrundschau, 1940.
Werr, *Internationale Wirtschaftszusammenschlüsse u. Staat als Vertragspartner.* Berlin 1936.
Wollnik, *Zinn. Wandlungen in der Erzeugung und Verwendung des Zinns nach dem Weltkrieg.* Leipzig 1936.

Publications statistiques

Metallgesellschaft, *Statistische Zusammenstellungen* 39. *Jahrgang.* Frankfurt 1938.
I. T. R. D. C., *Statistical Bulletin.*
S. d. N. *Annuaire Statistique.*
— — *Statistiques du commerce international.*
— — *Le commerce international de certaines matières premières et produits alimentaires.*

Périodiques

Der Deutsche Volkswirt.
Frankfurter Zeitung.
Kartellrundschau.
Neue Zürcher Zeitung.

Table des matières

Introduction

Pages

§ 1. But et plan de l'étude 5
§ 2. Statistiques, documentation 6

PREMIÈRE PARTIE

La structure du marché

Chapitre premier.

§ 3. Aperçu général du marché 8

Chapitre II. Production

§ 4. Production du minerai 11
§ 5. Production de fonderie 17
§ 6. Production provenant du vieux métal 22
§ 7. Prix de revient 25

Chapitre III. Consommation

§ 8. Modes d'emploi 33
§ 9. Industries consommatrices. 34
§ 10. Consommation par pays 38
§ 11. Produits de remplacement 39

Chapitre IV. Commerce et bourse

§ 12. Chaîne commerciale 42
§ 13. Bourse et spéculation. 46

Chapitre V. Prix de marché

§ 14. Influence du prix sur la demande. 50
§ 15. Influence du prix sur l'offre. 52
§ 16. Influence de l'offre et de la demande sur le prix 53
§ 17. Prix et stocks 54

SECONDE PARTIE

Le développement de la cartellisation du marché

Chapitre VI. Réglementations antérieures à 1931

§ 18. Causes de l'intervention gouvernementale. 57
§ 19. Bandœng Pool (1921-1924) 59
§ 20. Tin Producers Association (1929-1930) 61

Chapitre VII. Formation et organisation du cartel

§ 21. Historique de la formation 65
§ 22. Principes d'organisation. 68

Chapitre VIII. Lutte contre la crise (1931-1933)

Pages

§ 23. Renforcement graduel des restrictions 73
§ 24. Consolidation du succès. 79

Chapitre IX. Problèmes posés par le redressement (1933-1935)

§ 25. Restrictions exagérées. 82
§ 26. « Buffer Pool ». 84
§ 27. Critiques 87

Chapitre X. Nouvelle politique et nouvel accord (1935-1937)

§ 28. Politique d'augmentation des quotes-parts 92
§ 29. Difficultés d'élaboration du nouvel accord 95
§ 30. Amélioration de l'édifice du cartel. 97

Chapitre XI. Du boom à la guerre (1937-1939)

§ 31. Lutte contre une hausse spéculative des cours 100
§ 32. Enseignements du boom 104
§ 33. Rajustement des contingents de base et nouveau pool. 108
§ 34. Au seuil de la guerre. 112

Chapitre XII. Deux années de guerre (1939-1941)

§ 35. Deux années de guerre (1939-1941) 114

TROISIÈME PARTIE

Appréciation de l'activité du cartel

Chapitre XIII. Origine et forme du cartel

§ 36. Genèse du cartel. 119
§ 37. Avantages de la forme choisie. 122

Chapitre XIV. Influence du cartel sur la production

§ 38. Attitude des producteurs 127
§ 39. Maintien du surplus de capacité. 131
§ 40. Choix des contingents de base. 133

Chapitre XV. Politique des prix.

§ 41. Influence du cartel sur l'offre et la demande. 134
§ 42. Atténuation des oscillations des cours 136
§ 43. Problème du prix « raisonnable » 140
§ 44. Instruments de stabilisation des prix. 147

Chapitre XVI. Effets de la cartellisation sur les consommateurs et le commerce

§ 45. Attitude des consommateurs 150
§ 46. Influence sur le commerce et sur la bourse. 152

Quelques conclusions générales

Pages

§ 47. Cartel de matière première — moyen de rétablissement de l'équilibre 155
§ 48. Principaux défauts et dangers de la cartellisation de matière première 158
§ 49. Limites des possibilités 161

Annexe. Tableau récapitulatif : Le marché de l'étain 1931-1939 163
Liste des ouvrages consultés 164

Liste des tableaux

1. Production mondiale de l'étain depuis 1800. 9
2. Production du minerai d'étain en 1913, 1929, 1937 et 1938 12
3. Production du minerai 1923-1929 16
4. Production de fonderie en 1929 et en 1937. 18
5. Chemins du minerai à la fonderie 19
6. Production du métal secondaire aux Etats-Unis en 1924-1929 . . . 23
7. Valeur-or des différentes monnaies 28
8. Coût de la production chez Billiton 29
9. Coût de la production de quelques entreprises malaises 30
10. Production et exportation du fer-blanc. 36
11. Consommation de l'étain neuf par pays. 38
12. Offre de l'étain à la bourse de Londres et sur le marché mondial . . . 45
13. Transactions à la bourse de Londres 1929-1936 47
14. Prix et production de l'étain 1927-1929. 53
15. Exportations de l'étain des principaux producteurs 58
16. Développement du marché 1924-1929. 62
17. Contingents de base des pays signataires 70
18. Contingents limites des pays adhérents. 71
19. Production mensuelle autorisée par le cartel 77
20. Mouvements des cours et des stocks de l'étain en 1931-1933 78
21. Production réelle et contingents des pays adhérents 81
22. Cours au comptant et à terme en 1935. 91
23. Production autorisée en 1935 94
24. Production des outsiders 1937-1939. 112
25. Production de l'étain en 1940 115
26. Prix de l'étain et du plomb 1921-1925 137
27. Cours de l'étain, du plomb et du zinc pendant le boom de 1937 139
28. Production dissidente 1935-1939 147

Graphique

Fluctuations de cours de l'étain et du plomb 1931-1938. 138